

# CHAPITRE 7 : ENVIRONNEMENT SOCIAL



*Source Photo : ONE- Jean Roger, Population MIKEA*

## REDACTRICES PRINCIPALES :



Dr RANDRIANOMENJANAHARY Liliane



Dr RAKOTOARISON Norohasina



Mme RAMANITRARIVO Onisoa

## CHAPITRE 7 : ENVIRONNEMENT SOCIAL

### 7.1. POPULATION

#### 7.1.1. INTRODUCTION

L'environnement social d'un individu est formé de ses conditions de vie et de travail, des études qu'il a poursuivies, de son niveau de revenus et de la communauté dont il fait partie. Chacun de ces facteurs influe sur la santé de la personne et les différences entre les environnements sociaux des plusieurs pays créent de grandes disparités en matière de la santé<sup>1</sup>.

Les organismes gouvernementaux élaborent de nombreux plans dans le but d'améliorer l'environnement social, afin d'offrir des conditions propices au développement durable de l'individu.

Le présent chapitre traite l'état de l'environnement social à Madagascar en sept sous thèmes : population, éducation, santé et environnement, jeunesse et environnement, tourisme, transports, et sécurité.

#### 7.1.2. INFORMATION SUR LA POPULATION A MADAGASCAR

La majorité de la population malagasy est d'origine malayo-indonésienne avec des métissages arabes et africains. Dix-huit (18) tribus ont été recensés ; chaque tribu dispose et s'attache solidement à son propre dialecte, us et coutumes. Vivant dans une grande Ile, la population malagasy est unifiée géographiquement par cette insularité et culturellement par l'utilisation d'une langue malagasy officielle, laquelle est compris par tout malagasy quel que soit son tribu d'appartenance.

Par ailleurs, à Madagascar, les Français, les Indiens, les Comoriens et récemment les Asiatiques constituent un groupement de population dont l'importance économique est significative.

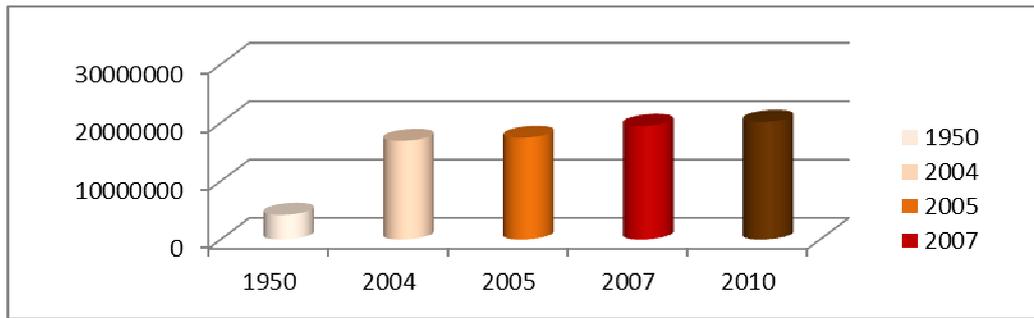
#### 7.1.3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

**Tableau 7.1 :** Evolution du nombre de la population par genre.

Année	2007	2008	2009	2010
Féminin	9 291 734	9 553 433	9 821 775	10 096 069
Masculin	9 263 933	9 518 378	9 779 251	10 045 946
Total	18 555 667	19 071 811	19 601 026	20 142 015

Source : Projection démographique, INSTAT 2011.

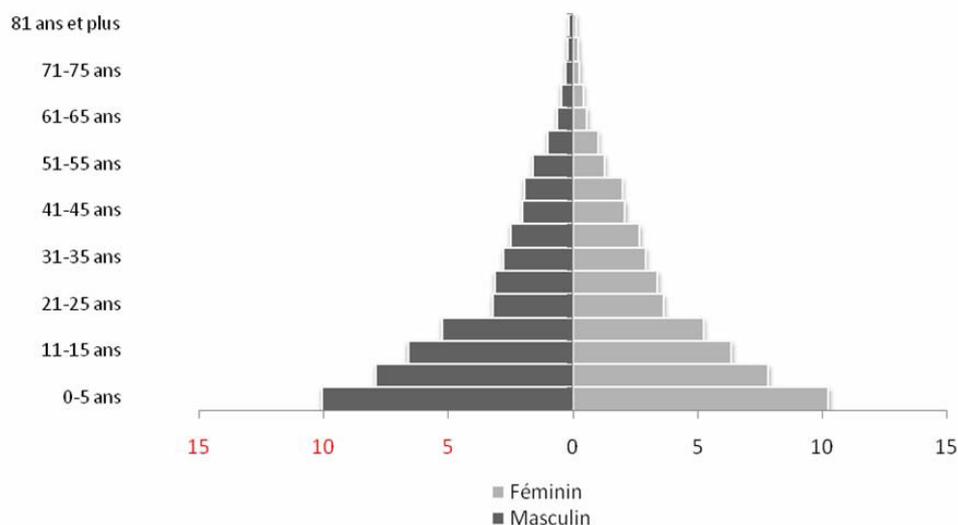
<sup>1</sup> Word Press, Le Dico des définitions du 17 Septembre 2011.



**Figure 7.1 :** Nombre de la population de 1950 à 2010.

En 60 ans, entre 1950 et 2007, la population malgache s'est accrue cinq fois plus. La projection démographique de la population à Madagascar estime le nombre de la population à **20 142 015** en 2010. Le nombre des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes avec un ratio de masculinité de 0,99 soit 99 hommes pour 100 femmes. La projection se rapproche des résultats d'enquêtes qui estiment le ratio de masculinité pour tout Madagascar à 0,98<sup>2</sup>. Une même tendance d'accroissement se trouve chez les deux sexes.

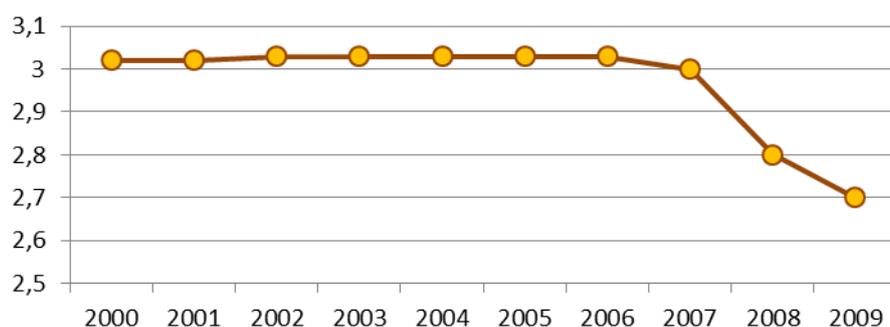
Concernant la répartition selon l'âge, la graphique ci-après affirme que la population malgasy est jeune : plus de 20% des malagasy sont âgées de moins de cinq ans et 49% ont moins de 15 ans<sup>2</sup>.



**Figure 7.2 :** Pyramide d'âge de la population malgasy. Source : INSTAT/DSM/EPM 2010.

De 2006 à 2009, selon l'INSTAT, une timide régression de la croissance de la population malgasy est notée. Le graphique ci-après la montre.

<sup>2</sup> INSTAT. Enquête périodique auprès des ménages 2010. Rapport principal.

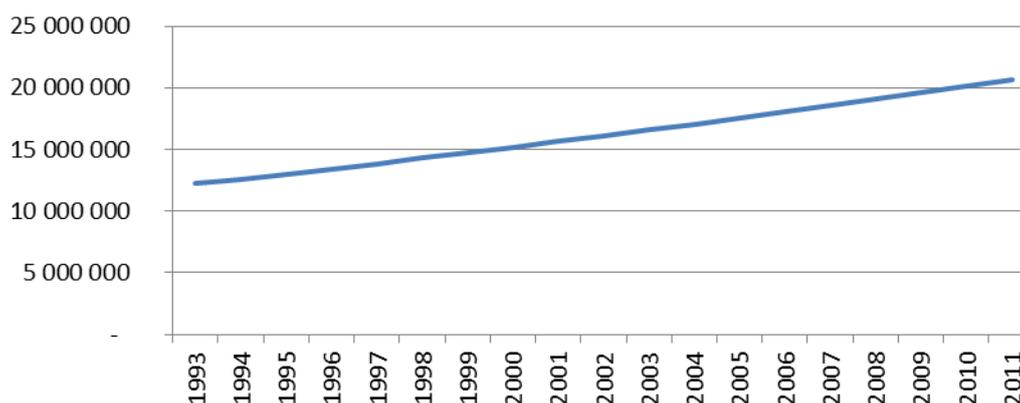


**Figure 7.3 :** Evolution du taux de croissance démographique entre les années 2000 et 2009. Source: CIA World Factbook Version 01 Jan. 2007 et INSTAT 2011.

**Tableau 7.2 :** Evolution des nombres de la population de Madagascar par Région.

Régions	2008	2009	2010	2011
Alaotra Mangoro	974 391	921 722	947 162	973 216
Amoron'i Mania	770 680	641 661	659 371	677 508
Analamanga	2 704 250	3 005 188	3 088 131	3 173 077
Analanjirifo	955 577	928 921	954 559	980 817
Androy	527 207	658 627	676 805	695 423
Anosy	602 209	602 874	619 513	636 554
Atsimo Andrefana	1 127 184	1 181 648	1 214 262	1 247 663
Atsimo Atsinanana	690 919	806 490	828 749	851 545
Atsinanana	1 239 783	1 140 301	1 171 773	1 204 006
Betsiboka	261 914	263 405	270 675	278 120
Boeny	601 890	717 623	737 430	757 714
Bongolava	361 436	410 439	421 768	433 369
Diana	537 197	628 194	645 532	663 289
Haute Matsiatra	1 255 261	1 076 140	1 105 841	1 136 260
Ihorombe	210 550	280 263	287 998	295 920
Itasy	711 522	657 641	675 792	694 381
Melaky	294 471	259 880	267 053	274 399
Menabe	432 549	531 358	546 024	561 043
SAVA	890 534	880 170	904 463	929 342
Sofia	1 042 272	1 119 083	1 149 970	1 181 603
Vakinankaratra	1 759 321	1 618 277	1 662 941	1 708 685
Vatovavy Fitovinany	1 220 696	1 271 121	1 306 204	1 342 135
<b>MADAGASCAR</b>	<b>19 071 811</b>	<b>19 601 026</b>	<b>20 142 015</b>	<b>20 696 070</b>

Source : INSTAT/Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales.



**Figure 7.4 :** Evolution des nombres de la population Malagasy (axe des ordonnées) de 1993 à 2011. Source : INSTAT/Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales.

Selon l'Enquête Démographique et de la Santé (EDS) IV à Madagascar en 2008-2009, la nouvelle définition du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (MDAT) sur le milieu urbain est constituée de 45 communes (y compris la Capitale), le reste du pays formant le milieu rural. La projection démographique de l'INSTAT montre que la répartition des malagasy selon la zone, urbaine ou rurale reste le même, la majorité des malagasy vivent toujours en milieu rural.

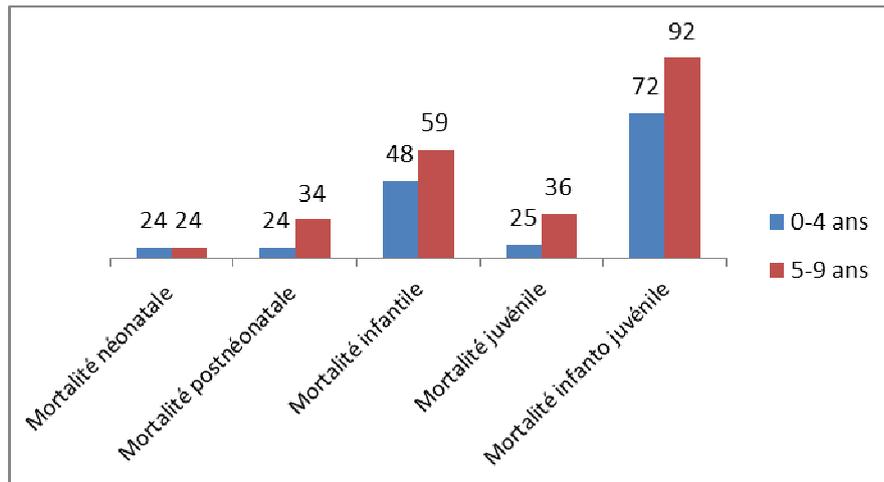
**Tableau 7.3 :** Taux d'urbanisation à Madagascar de 2006-2010.

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Taux d'urbanisation (%)	23,8	23,8	23,9	23,9	24,0

Source : INSTAT.

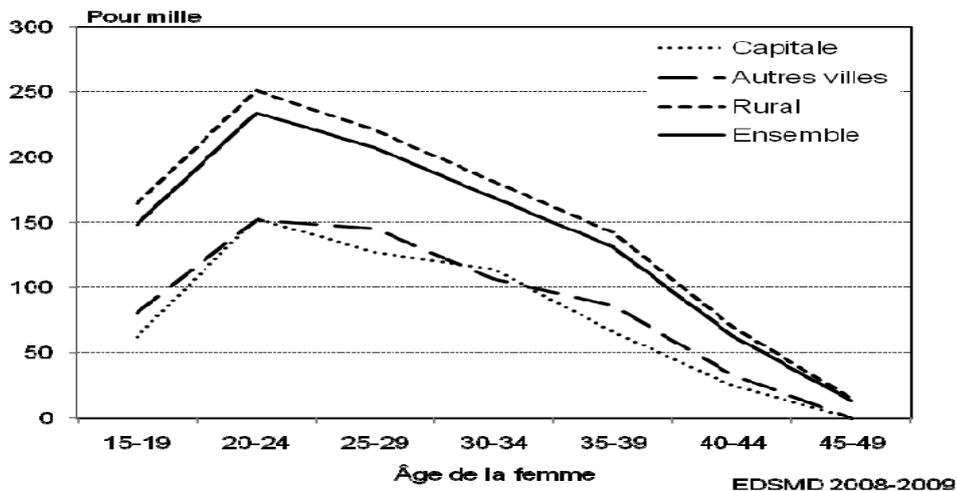
Concernant la mortalité, l'enquête EDSMD IV a noté une diminution des mortalités infanto-juvénile et juvénile qui sont passées respectivement de 92‰ à 72‰, et de 36‰ à 25‰. La mortalité néonatale reste stationnaire quels que soient les caractéristiques sociodémographiques des ménages. Les mortalités infanto juvénile et juvénile varient cependant selon la région, la situation économique de la famille et le milieu de résidence. Le niveau de mortalité est plus élevé en milieu rural (84‰ contre 63‰), chez les ménages à faible revenu (de 106 ‰ dans le quintile le plus pauvre à 48‰ dans le plus riche). Dépendant de Région, la mortalité infanto-juvénile varie de 43‰ (Analamanga) à 188‰ (Vatovavy Fitovinany).

L'amélioration de la situation sanitaire des enfants, reflétée à travers la réduction de la mortalité, montrée par la graphique ci-après pourrait être expliquée entre autres par la réalisation massive des activités promotionnelles telles les semaines de la santé de la mère et de l'enfant.



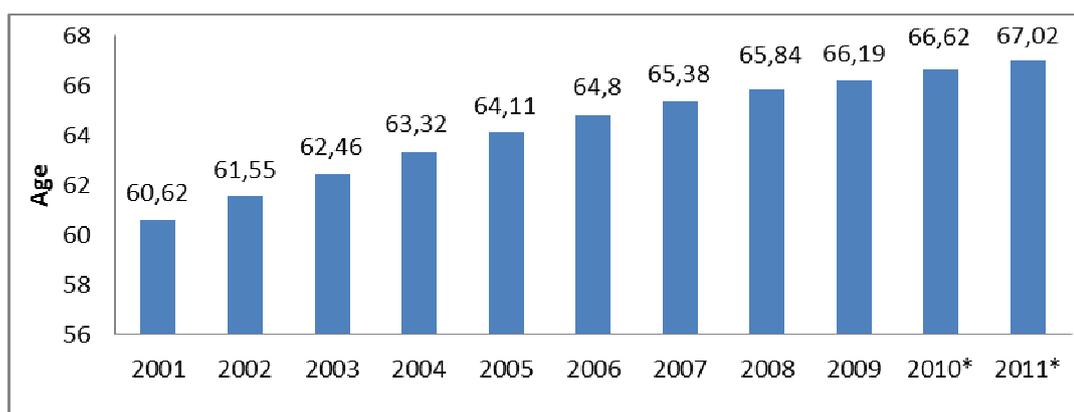
**Figure 7.5 :** Evolution des mortalités des enfants entre deux tranches d'âge (en %) : 0-4ans et 5-9 ans. Source : EDSMD IV, INSTAT.

En matière de fécondité, une femme malagasy dispose en moyenne 4,8 enfants avec une nette variation selon le milieu de résidence : 2,9 en milieu urbain et 5,2 en milieu rural. La comparaison de ces résultats avec ceux de l'enquête précédente montre que le nombre moyen d'enfants par femme a diminué, passant, au niveau global, de 5,2 à 4,8. L'image ci-après révèle que quel que soit le milieu de résidence, les femmes malagasy de 20-24 ans présentent le taux de fécondité le plus élevé.



**Figure 7.6 :** Taux de fécondité des femmes malagasy selon l'âge. Source : EDSMD IV, INSTAT.

L'espérance de vie à la naissance semble s'améliorer de 2001 à 2011. Elle est estimée à 67,02 ans selon la Banque Mondiale. Les taux de l'année 2010 et 2011 sont les résultats d'une projection statistique.



**Figure 7.7 :** Evolution de l'espérance de vie à la naissance d'un malagasy entre 2001 et 2011. Source : Université de Sherbrooke, perspective monde, 2012<sup>3</sup>.

La projection démographique de l'INSTAT, montrant également une amélioration de la situation, estime cette espérance de vie à la naissance de 60,5 années chez les femmes et de 58,1 années chez les hommes.

**Tableau 7.4 :** Evolution de l'espérance de vie à la naissance de 2006 à 2010 selon le genre.

Période	Genre	
	Masculin	Féminin
2003-2008	56,3	58,1
2008-2013	58,8	60,5

Source : Projection démographique (RGPH 1993), INSTAT.

## 7.1.4. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

### 7.1.4.1. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Le tableau 7.5, caractérisant les ménages malgaches, est basé sur la population de droit des ménages, c'est-à-dire les résidents habituels. Les enfants vivant sans leurs parents sont les enfants de moins de 18 ans qui vivent dans un ménage dans lequel il n'y a ni leur père ni leur mère, par milieu de résidence.

**Tableau 7.4 : Répartition (en %) des ménages selon le sexe du chef de ménage et la taille du ménage.**

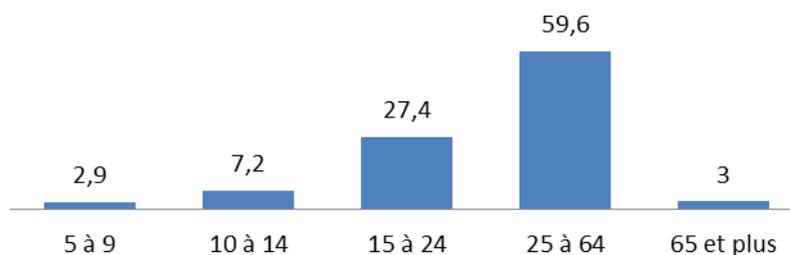
Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence				
	Capitale	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Chef de ménage (%)					
Chef de ménage masculin (%)	79,3	66,2	70,7	79,0	77,7
Chef de ménage féminin	20,7	33,8	29,3	21,0	23,3
Taille moyenne des ménages (%)	4,4	4,3	4,4	4,8	4,7
Enfants vivants sans leurs parents	14,1	26,0	21,9	22,2	22,2
Orphelins de père et de mère	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Orphelins de père ou de mère	7,5	8,0	7,8	9,5	9,3
Enfants orphelins ou vivant sans leurs parents	18,0	28,4	24,9	26,5	26,3

Source : EDSMD-IV Madagascar 2008-2009.

Près d'un quart des ménages malagasy sont dirigés par les femmes (tableau 7.5). Un ménage compte en moyenne 4,7 personnes et cette moyenne est légèrement plus faible en milieu urbain (4,4) qu'en milieu rural (4,8). Dans 26% des cas, les ménages comptent des enfants orphelins ou vivants sans leurs parents et cette proportion est un peu plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (27% contre 25%). C'est dans les autres villes que cette proportion est la plus élevée (28%). Un peu plus d'un ménage sur cinq (22%) comprend des enfants vivant sans leurs parents. Dans 9% des cas, les ménages comptent des orphelins simples et on ne note pas de variation importante entre les milieux de résidence. Enfin, 1% des ménages abrite des orphelins doubles et cette proportion est quasiment identique quel que soit le milieu de résidence.

#### 7.1.4.2. POPULATION ACTIVE

La population active est composée des personnes pourvues d'emploi (actifs occupés) et de celles qui sont à la recherche d'emploi (chômeurs). La population active est relativement jeune à Madagascar. Les moins de 25 ans y représentent plus de 37% (voir figure 7.7) ; et l'âge moyen est estimé à 32,1 ans. Cette structure n'a pratiquement pas bougé par rapport à celle de 2005.



**Figure 7.8 : Répartition des individus en activité selon l'âge. Source : EPM / INSTAT, 2010.**

La majorité des individus actifs se trouve dans la tranche d'âge de 25 à 64 ans. Quoique d'une proportion faible, les malagasy travaillent ou cherchent à travailler aux deux âges extrêmes de la vie (cinq à neuf ans et 65 ans et plus).

### 7.1.4.3. TAUX DE CHÔMAGE

Un individu se trouve en situation de chômage si, pendant la période de référence (sept derniers jours avant l'interview), il est dépourvu d'emploi, en recherche activement et est disponible à l'exercer à très court terme. Le taux de chômage indique la proportion des chômeurs par rapport à la population active. Le tableau 7.5 montre une légère hausse du taux de chômage à Madagascar.

**Tableau 7.5 : Evolution du taux de chômage 2005 et 2010.**

Année	2005	2010
Ensemble	2,8	3,8

Source: INSTAT / DSM / EPM, 2005, 2010.

Ce tableau 7.5 montre que le taux de chômage à Madagascar a augmenté de 3,8% en 2010 contre 2,8% en 2005. Cela pourrait être dû à la crise politique qui a sévi depuis 2009 et qui a des répercussions sur l'économie dans la Grande Ile (notamment à cause de la fermeture des zones franches).

Le tableau 7.5 nous montre la répartition du taux de chômage entre le sexe masculin et féminin dans les 22 Régions. La Région Vatovavy Fitovinany et la Région de DIANA ont les taux les plus importants.

**Tableau 7.6 : Répartition du taux de chômage entre le sexe masculin et féminin dans les 22 Régions administratives de Madagascar.**

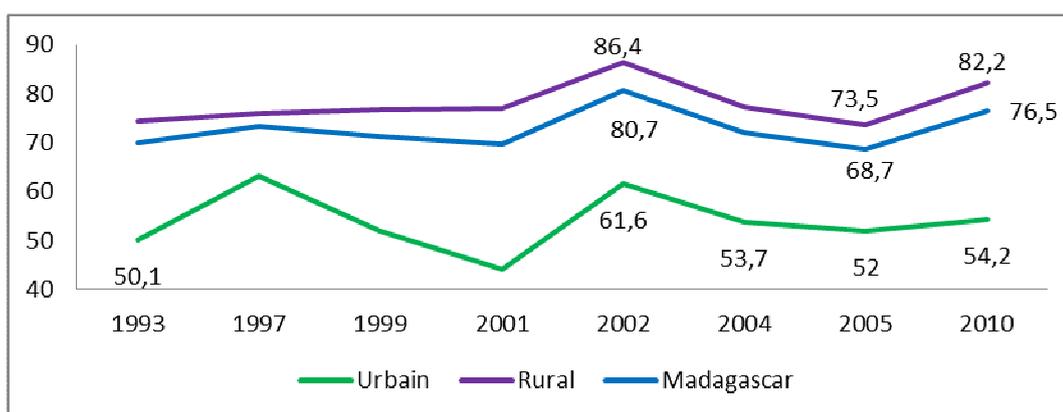
Régions	Masculin	Féminin	Ensemble
Alaotra Mangoro	2	4,3	3
Amoron'i Mania	0,5	1,8	1,2
Analamanga	3,4	7,4	5,4
Analanjirifo	0,9	4,8	2,9
Androy	2,9	4	3,4
Anosy	1,8	5,4	3,6
Atsimo Andrefana	2,7	7	4,8
Atsimo Atsinanana	0,5	0,7	0,6
Atsinanana	6,1	9,5	7,8
Betsiboka	3,8	4,5	4,2
Boeny	2,9	3,3	3,1
Bongolava	0,6	2,9	1,7
Diana	4,8	9,9	7,4
Ihorombe	2,4	16,4	8,6

Régions (suite)	Masculin	Féminin	Ensemble
Itasy	4	3,3	3,7
Matsiatra Ambony	5,7	3,3	4,5
Melaky	1,4	2,9	2,2
Menabe	1,5	3,2	2,3
SAVA	3,5	5,9	4,7
Sofia	5,6	6	5,8
Vakinankaratra	1,6	1,5	1,6
Vatovavy Fitovinany	1,7	1,7	1,7
<b>MADAGASCAR</b>	<b>2,9</b>	<b>4,8</b>	<b>3,8</b>

Source : INSTAT/DSM/EPM, 2010.

#### 7.1.4.4. PAUVRETÉ DES MÉNAGES

Sur le plan individuel, sont classés comme pauvres les individus dont les ressources sont insuffisantes pour consommer, en plus des éléments non alimentaires indispensables, une ration alimentaire de 2 133 calories par jour, le minimum censé être nécessaire pour entretenir une vie normale et active.



**Figure 7.9 :** Evolution du ratio de pauvreté en milieu urbain et rural, de 1993 à 2010, à Madagascar. Source : INSTAT / DSM / EPM, 2010.

La figure 7.8 montre l'instabilité de la situation économique des ménages malagasy. L'aggravation de la situation est observée après chaque crise politique : en 1997, en 2002 et en 2009.

**Tableau 7.7 :** Evolution des rations et de l'intensité de la pauvreté en milieux rural et urbain entre les années 2005 et 2010.

	Ratio (%)		Intensité (%)	
	2005	2010	2005	2010
<b>Urbain</b>	52,0	54,2	19,3	21,3
<b>Rural</b>	73,5	82,2	28,9	38,3

Source: INSTAT / DSM / EPM 2005, 2010.

Au niveau national, la pauvreté s'est aggravée, notamment en milieu rural : elle a augmenté respectivement de deux et neuf points en milieux urbain et rural. A l'échelle régionale, le niveau de pauvreté des ménages varie énormément. Si pour tout Madagascar, les ménages pauvres sont estimés à 76,5%, le ratio est de 54,5% à Analamanga contre 94,5% dans la région d'Atsimo Atsinanana. Le tableau 7.9 montre la répartition du ratio et de l'intensité de la pauvreté en milieu urbain et rural dans les Régions de Madagascar.

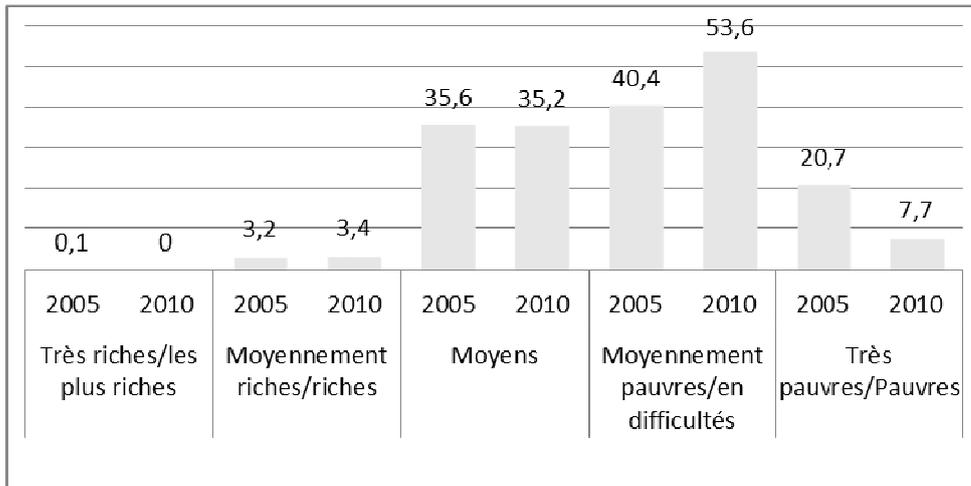
**Tableau 7.8 : Répartition (en %) du ratio (taux) et de l'intensité de la pauvreté en milieux rural et urbain dans les Régions de Madagascar.**

Région	Ratio de pauvreté			Intensité de pauvreté		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Analamanga	44,2	61,7	54,5	14,2	21,0	18,2
Vakinankaratra	59,5	80,1	75,8	20,4	31,9	29,5
Itasy	73,0	80,6	79,9	31,3	31,3	31,3
Bongolava	55,2	80,1	76,8	18,3	30,7	29,0
Matsiatra Ambony	55,5	84,7	91,1	21,7	48,1	43,3
Amoron'i Mania	61,0	88,2	85,2	20,4	39,7	37,6
Vatovavy Fitovinany	71,1	92,8	90,0	35,4	48,1	46,4
Ihorombe	72,0	82,6	80,7	35,5	36,9	36,6
Atsimo Atsinanana	63,1	97,5	94,5	25,7	53,7	51,2
Atsinanana	60,2	88,7	82,1	25,1	46,0	41,2
Analanjirifo	59,4	89,1	83,5	25,6	45,7	41,9
Alaotra Mangoro	47,5	72,2	68,2	17,6	26,4	25,0
Boeny	45,2	69,9	62,6	14,9	27,4	23,7
Sofia	52,8	73,8	71,5	17,3	27,2	26,1
Betsiboka	66,4	84,7	82,2	21,3	39,1	36,7
Melaky	60,5	85,8	80,2	20,4	38,0	34,1
Atsimo Andrefana	65,9	87,4	82,1	28,8	48,0	43,3
Androy	94,4	94,3	94,4	63,8	60,3	60,9
Anosy	55,1	87,6	83,5	24,2	46,5	43,7
Menabe	38,9	72,5	64,2	14,1	28,0	24,6
DIANA	31,7	69,2	54,4	7,7	29,3	20,8
SAVA	38,9	78,7	74,9	13,5	35,2	33,1
Ensemble	54,2	82,2	76,5	21,3	38,3	34,9

Source: INSTAT/DSM/EPM, 2010.

L'INSTAT a inclus dans les enquêtes auprès des ménages leurs perceptions du niveau de vie. Par rapport à différents niveaux de pauvreté, si en 2005, 40,4% des ménages

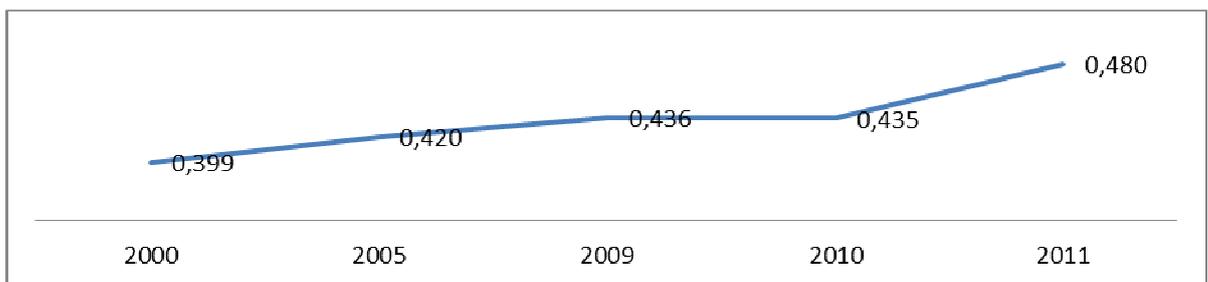
déclarent être moyennement pauvres, en 2010, 53,6% des ménages déclarent être en difficultés.



**Figure 7.10 :** Evolution (en %) de la perception de la pauvreté en 2005 et 2010.  
Source : EPM, 2005, 2010.

### 7.1.5. INDICATEUR DE DEVELOPPEMENT HUMAIN

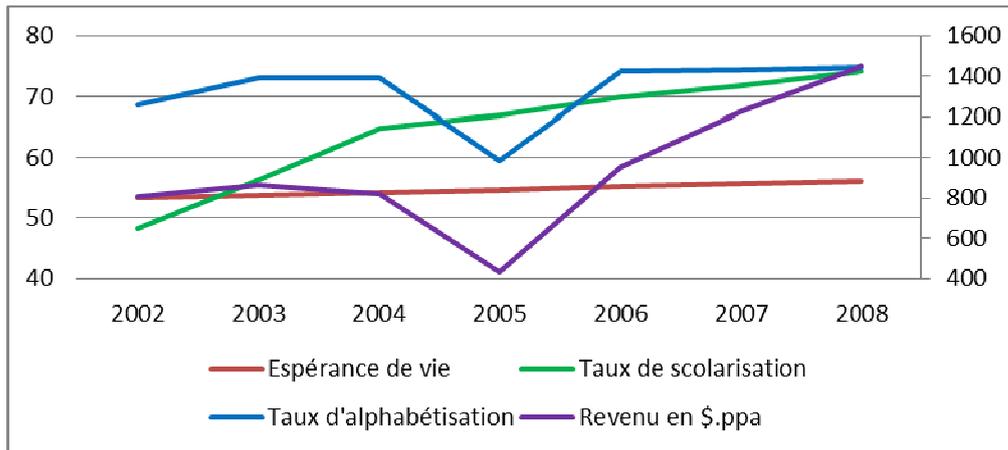
L'Indicateur du Développement Humain (IDH), indicateur synthétique compris entre 0 et 1, mesure le niveau moyen auquel se trouve un pays donné selon trois critères essentiels du développement humain : la possibilité de vivre longtemps et en bonne santé, la possibilité de s'instruire et la possibilité de bénéficier de conditions de vie décentes. Quoique l'espérance de vie à la naissance accuse une nette amélioration, l'IDH de Madagascar ne cesse de se dégrader, le facteur économique pourrait en être la cause.



**Figure 7.11 :** Evolution des Indicateurs de Développement Humain de 1993 à 2010.  
Source : INSTAT 2011 / D.S.E ; Rapport National sur le Développement Humain 2006/PNUD, CINU, BM.

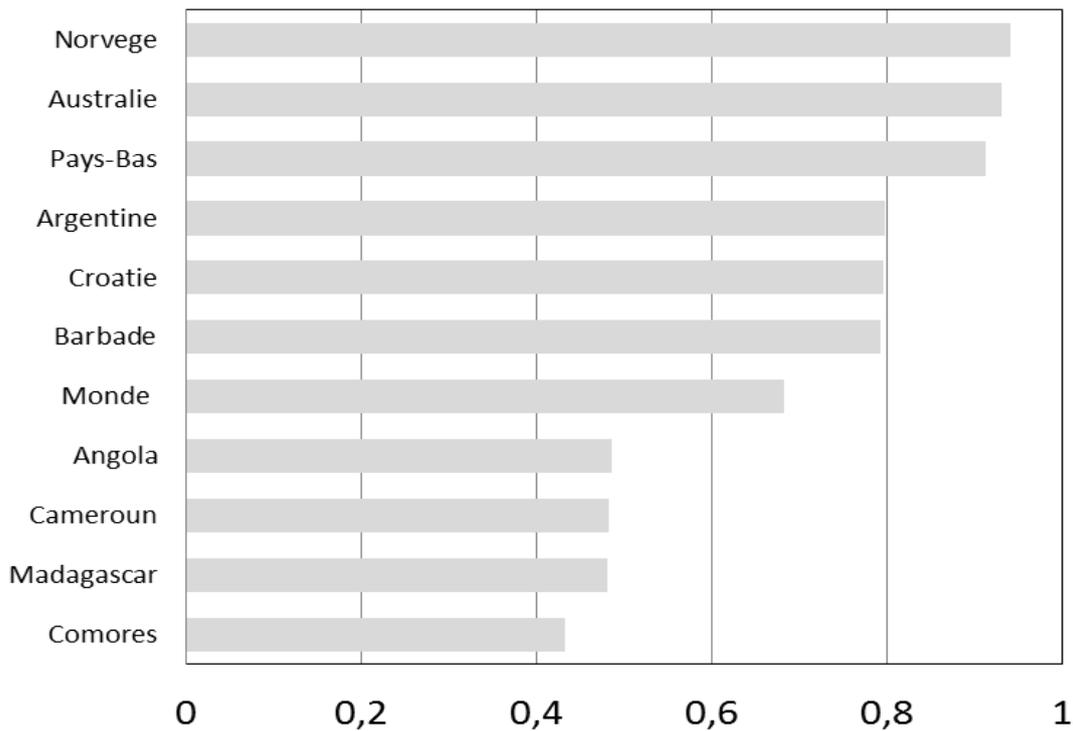
La figure 7.10 montre une tendance vers l'amélioration de la situation de Madagascar depuis 1993. Parallèlement à l'évolution de la situation de la pauvreté, les crises politiques semblent constituer un frein à cette ascension.

La figure 7.11 révèle que le revenu et le taux d'alphabétisation présentent une nette amélioration tandis que l'espérance de vie et le taux de scolarisation accuse une faible mais stable progression positive.



**Figure 7.12 :** Variation des quatre composantes de l'IDH (espérance de vie, revenu en US\$, taux d'alphabétisation et taux de scolarisation) de 2002 à 2008 à Madagascar. Source : PNUD & BM, 2008.

En 2011, l'IDH évalué à 0,480 classe Madagascar au 151<sup>ème</sup> rang, si le classement a été au 135<sup>ème</sup> avec un IDH à 0,435 en 2010. La figure ci-après montre la position de Madagascar par rapport à la moyenne mondiale et aux autres pays.



**Figure 7.13 :** Comparaison des IDH par pays en 2011. Source : PNUD, 2011 : Rapport Mondial de Développement Humain 2011.

### 7.1.6. CONSEQUENCE DE LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO ECONOMIQUE DE LA POPULATION

Le nombre de la population malgache ne cesse d'augmenter, passant de 4 730 000 en 1950, 12 998 785 d'habitants en 1995 et 20 142 015 en 2010. L'insuffisance de l'utilisation rationnelle de cet atout de capital humaine a fait que cette croissance démographique constitue une charge générant des impacts négatifs à la fois sur l'environnement, l'agriculture, l'économie et le développement.

#### 7.1.6.1. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

En milieu urbain, les services offerts et les investissements mobiliers et immobiliers n'arrivent pas à suivre l'évolution démographique, engendrant ainsi :

- **la pollution de l'air** due aux problèmes de circulation (voitures légères, camions, transports publics) ;
- **La pollution de l'eau** due aux activités humaines, aux mauvaises gestions de l'eau, comme les rivières, les fleuves, les ruisseaux et les lacs ;
- **La pollution du sol** due aux utilisations des produits chimiques ;
- **l'insalubrité publique** : la pression démographique accentue l'implantation des quartiers entiers qui seront vite surchargés en hommes, en déchets (solides, liquides, excrétât, agricoles, biologiques, sachets et bouteilles plastiques, ...) ;
- **la construction illicite** ne respectant pas les normes d'hygiène, d'assainissement et d'habitation augmentant les risques de coup et blessure et de maladies liées à l'hygiène précaire par la promiscuité ou lors des événements météorologiques extrêmes ;
- **les engrais et pesticides chimiques** dégradent chaque jour un peu plus la qualité de l'eau, de l'air et des sols ;
- **Les différents types des déchets** non transformés, non recyclés, non incérés, entraînent des différentes pollutions qui engendrent des différentes maladies.
- **L'accroissement des besoins quotidiens des ressources forestières (bois de chauffe, énergie, exportation des produits finis, meubles, habitat, cercueil, etc.)** mobilise les opérateurs économiques à faire des exploitations illicites qui entraînent la déforestation ;
- **Le changement climatique** : dû aux émissions de gaz à effet de serre produites par les activités croissantes de l'homme, comme les industries, les feux de brousse, les gaz d'échappement, les changements d'utilisation et changements d'affectation des surfaces forestières ;
- En milieu rural, la pression démographique entraîne la **surexploitation illicite des ressources naturelles favorisant ainsi sa dégradation.**

La situation est aggravée par la méconnaissance et / ou le mépris du droit de l'homme : habitat, accès à l'eau potable, etc., ainsi que les droits sur l'environnement.

### 7.1.6.2. IMPACTS SUR L'AGRICULTURE

La croissance démographique, particulièrement en milieu rural a engendré des pénuries des ressources agricoles, des ressources animales et des ressources halieutiques et des conséquences négatives sur les terrains, notamment :

- des terrains cultivés surexploités : augmentation des terres cultivables, utilisation des progrès scientifiques (engrais, pesticides, semences, etc.) et techniques (mécanisation, irrigation, transports, industries de transformation, etc.), la pratique du « tavy » ;
- l'agriculture intensive favorisant l'érosion, la déforestation, le défrichement, conduisant parfois à la désertification.

### 7.1.6.3. IMPACTS SUR L'ÉCONOMIE

La croissance démographique entraîne un accroissement des processus économiques : augmentation des revenus, de la consommation, du flux monétaire par le développement des échanges dans les marchés et commerce, l'augmentation de la production, de l'exploitation et de l'exportation des ressources naturelles. Pour les problèmes de chômage, l'insuffisance des revenus pour satisfaire les besoins salariaux de la population accentue la pauvreté.

Les lacunes sur les stratégies des collectes des redevances sur les ressources naturelles renouvelables ou non renouvelable (ressources forestières, ressources minières, ressources halieutiques, ressources animales) au niveau communal et régional n'améliorent pas les situations. Le développement et la création des emplois verts dans une optique du développement durable seront fortement encouragés pour l'éradication de la pauvreté.

### 7.1.6.4. IMPACTS SUR LA SANTE HUMAINE

La dégradation de l'environnement social (habitude de vie, us et coutume) et physique (habitat, air ambiant, etc.), dans lequel évolue la population, génère des impacts négatifs sur la santé. Citons entre autre les maladies liées à la pollution de l'air, l'insuffisance ou l'absence du système Hygiène-Assainissement, la prolifération des maladies telles que le paludisme, les maladies diarrhéiques, la peste, les infections respiratoires aiguës.

## 7.2. JEUNESSE ET ENVIRONNEMENT<sup>4</sup>

La population jeune de moins de 20 ans atteint 53,8% de la population de Madagascar et les enfants âgés moins de 15 ans représentent un peu moins de la moitié de la population (44,7%). En 2008, la population scolarisée est estimée à 6,3 millions dont 1,8 millions, enfants d'âge préscolaire (trois à cinq ans), 2,6 millions, enfants de six à 10 ans scolarisables de niveau primaire et 1,9 millions enfants de 11 à 14 ans scolarisables de niveau secondaire.

---

<sup>4</sup> Source : Rapport social et environnemental 2006-2011, Ministère de la Jeunesse et des loisirs.

Le Ministère de la Jeunesse et Loisirs à Madagascar a fixé des objectifs depuis 1994 à travers des programmes des Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) et le CONFEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant le français en partage). Ces programmes visent à lutter contre le chômage, en favorisant la participation active des jeunes au processus de développement socio-économique du pays et la création d'auto emploi. Ainsi, ils ciblent les jeunes des deux sexes, âgés de 16 à 30 ans, scolarisés, déscolarisés, diplômés ou non, etc.

En plus, depuis 2004, la Politique Nationale de la Jeunesse a été adoptée à l'Assemblée Nationale et par le Sénat, afin de donner une vision nouvelle de la jeunesse qui, étant éprise des valeurs morales et universelles et de l'identité culturelle Malagasy, garantit une vision de société ouverte pluraliste, respectueuse de l'unité et à forte cohésion.

## 7.2.1. CARACTERISTIQUES DE LA JEUNESSE MALAGASY

### 7.2.1.1. IMPORTANCE DÉMOGRAPHIQUE DES JEUNES

La population jeune de moins de 20 ans atteint 53,8% de la population de Madagascar en 2011<sup>5</sup>.

**Tableau 7.9 : Pourcentage de la population jeune à Madagascar.**

Age	Taux (%)
< 15 ans	44,7
15 à 24 ans	21

Source : Ministère de la Jeunesse et des loisirs, Rapport social et environnemental 2006-2011.

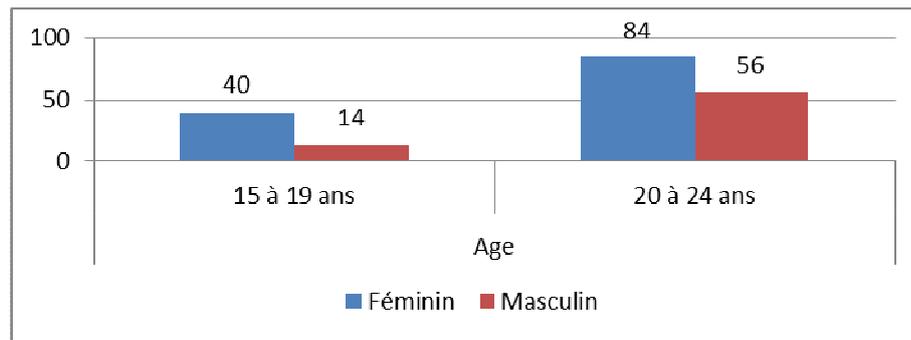
Ce tableau montre que les enfants âgés moins de 15 ans représentent un peu moins de la moitié de la population et les jeunes de 15 à 24 ans constituent près de 21% de la population totale de 19 millions d'habitants en 2009. Les jeunes actifs de cette tranche d'âge forment 28% de la population active.

### 7.2.1.2. ETAT MATRIMONIAL

Près de 40% des femmes adolescents de 15 à 19 ans sont mariées contre 14% pour les garçons. Pour la classe d'âge de 20 à 24 ans, ce taux est de 84% pour les femmes contre 56% pour les hommes.<sup>6</sup>

<sup>5</sup> Source: Ministère de la Jeunesse et des loisirs, Rapport social et environnemental 2006-2011.

<sup>6</sup> Source : EDSM 2008-2009



**Figure 7.14 :** Etat matrimonial des jeunes. Source : Ministère de la Jeunesse et des loisirs, Rapport social et environnemental 2006-2011.

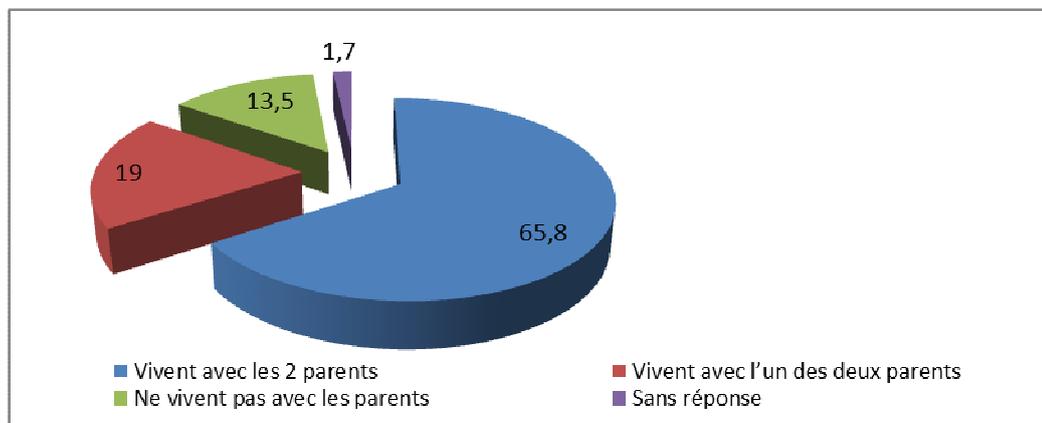
### 7.2.1.3. AGE DE LA PREMIÈRE UNION

Plus de 12% des femmes entre 15 à 24 ans ont eu leur première union avant l'âge de 15 ans et 47% environ avant leurs 18 ans<sup>7</sup>.

### 7.2.1.4. AGE AUX PREMIERS RAPPORTS SEXUELS

Pour les femmes de 15 à 24 ans, plus de 17% ont eu leurs premiers rapports sexuels avant l'âge de 15 ans contre 10% chez les hommes. En plus, pour les 20 à 24 ans, presque 63% des femmes les ont eu avant leurs 18 ans contre 53% chez les hommes<sup>6</sup>.

### 7.2.1.5. ABSENCE PARENTALE/ PARENTS DIVORCÉS



**Figure 7.15 :** Absence parentale ou parents divorcés chez les jeunes.

Presque 33% des enfants de moins de 18 ans ne vivent pas avec les deux parents, soient à cause des décès ou de divorce.

<sup>7</sup> Source : EDSM 2008-2009

## 7.2.2. JEUNESSE ET EDUCATION

### 7.2.2.1. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

**Figure 7.16 :** Pourcentage de la population de cinq à 24 ans fréquentant l'école selon l'âge et le genre. *Source : INSTAT 2009 (EDSMD-IV 2008-2009).*

### 7.2.2.2. NIVEAU D'INSTRUCTION DES JEUNES

**Tableau 7.10 :** Niveau d'instruction (en %) des jeunes à Madagascar.

	15 à 19 ans		20 à 24 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Sans instruction	12,6	13,2	16,3	20,1
Primaire incomplet	42,0	39,7	44,1	43,9
Primaire complet	7,0	6,6	6,3	6,4
Secondaire incomplet	36,8	38,3	25,9	23,2
Secondaire complet	0,6	0,8	1,7	2,1
Supérieur	0,4	0,9	4,2	3,8
Autres	0,5	0,4	1,5	0,4

*Source : INSTAT 2009 (EDSMD-IV 2008-2009).*

D'après ce tableau, plus de 14% des jeunes sont sans instruction, près de 42% n'achèvent pas les classes de primaire et 6% seulement atteignent la fin des classes primaires. Ainsi, 34% des jeunes ne peuvent pas terminer les classes secondaires si 1,4% seulement arrivent à terminer ce cycle. Enfin, 2,3% des jeunes passent en classes supérieures.

D'après l'EPM (2010), le taux brut de scolarisation au niveau primaire atteint 118%, celui du secondaire de niveau 1 est de 43,7%, et le secondaire de niveau 2 de 15,8%. Le

même document rapporte un taux de décrochage scolaire de 6,3% dans le niveau primaire, de 9,6% au collège et de 12,7% dans le lycée.

### 7.2.2.3. PROFIL DU SYSTÈME SCOLAIRE

Le profil du système scolaire est caractérisé par les aspects suivants :

- Au cours et à la fin de chaque cycle scolaire, les niveaux d'abandon sont élevés. Dans les institutions aussi bien publiques que privées, près de la moitié des enfants inscrits en première année du primaire quittent l'école sans avoir achevé ce cycle ;
- Environ 70% des enfants qui ont leur certificat de fin d'études primaires entrent au collège. Près de quatre élèves sur dix qui entrent en sixième année (première année du collège) abandonnent au cours de ce cycle de quatre ans ;
- La rétention des élèves au sein du lycée est plus importante : près de 85% des élèves inscrits en neuvième année parviennent en douzième. Ceci témoigne en partie du haut niveau de sélection du lycée ;
- Moins de 45% des élèves de 12<sup>ème</sup> année d'éducation réussissent le baccalauréat à l'issue du lycée, et près de la moitié de ceux qui le réussissent entament des études supérieures. Le taux de réussite au baccalauréat, qui n'était que d'environ 30% au début de la décennie, s'est sensiblement amélioré ;
- Dans les institutions aussi bien publiques que privées, près de la moitié des enfants inscrits en première année du primaire quittent l'école sans avoir achevé ce cycle ;
- Près de quatre élèves sur dix qui entrent en sixième année (première année du collège) abandonnent au cours de ce cycle de quatre ans. Environ 60% de ceux qui se présentent à l'examen final du collège ne le réussissent pas.

### 7.2.3. EMPLOI ET CHOMAGE CHEZ LES JEUNES

La population active est relativement jeune à Madagascar. Les moins de 25 ans y représentent plus de 37%, et l'âge moyen est estimé à 32,1 ans.

Dans les régions de l'Androy, Anosy et Boeny, on note une présence massive des jeunes sur le marché du travail. La proportion, par rapport à la population active, de ceux qui ont moins de 25 ans, se situe respectivement à 52%, 49% et 46%, et l'âge moyen n'atteint pas 29 ans. Par contre, dans les régions de DIANA et d'Ihorombe, elle est respectivement de 25% et de 28%. Le poids des jeunes actifs devient plus important chez les pauvres. L'âge moyen de la population active passe de 29,5 ans (chez les pauvres) à plus de 35 ans (chez les plus riches).

#### 7.2.3.1. SITUATION DU CHÔMAGE

Le tableau 7.11 présente le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans.

**Tableau 7.11 : Taux (en %) du chômage chez les jeunes de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans.**

	15 à 19 ans		20 à 24 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Travaillent actuellement	57,9	58,7	85,2	83,5
N'ont pas travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête	40,4	39,9	12,2	14,4

Source : EDSM 2008-2009.

Le chômage touche 40% de la classe d'âge de 15-19 ans et plus de 13% de celle de 20-24 ans. Ce sont les jeunes actifs de moins de 25 ans qui rencontrent les plus grandes difficultés à s'insérer dans le marché du travail, avec un taux de chômage de 5,9% (taux de chômage national : 3%). Si l'on se limite aux individus légalement admis à exercer un emploi, soit ceux entre 15-64 ans, les jeunes urbains entre 15-24 ans sont les plus touchés par ce fléau, avec un taux de chômage supérieur à 14%.

### 7.2.3.2. OFFRE ET DEMANDE D'EMPLOI DE LA POPULATION ACTIVE

**Tableau 7.12 : Rapport entre l'offre et la demande d'emploi de la population active.**

	Homme	Femme
Demandes d'emploi reçues	4524	5248
Total de demandes reçues	9772	
Offres d'emploi reçues	2200	

Source : Ministère de la Fonction Publique du Travail et des Lois Sociales / DEFP, dans Rapport économique et financier 2010-2011.

La capacité de l'offre n'arrive pas à satisfaire toutes les demandes d'emploi. Les hommes ont une proportion moins élevée (46,3%) que les femmes (53,7%) dans la recherche d'emploi. Aussi, les femmes ont-elles été conscientes de la cherté de la vie qu'elles prennent en main leur responsabilité au niveau du revenu des ménages.

L'inadéquation de l'offre et de la demande de travail à Madagascar est due à un curriculum scolaire inadapté qui ne répond guère aux exigences. En outre, la formation continue et professionnelle n'est qu'embryonnaire, alors qu'elle est essentielle pour assurer l'adaptation des travailleurs aux exigences du monde du travail. La formation ne s'arrête pas à la sortie de l'école et doit se poursuivre tout au long de la vie professionnelle.

Malheureusement, la formation professionnelle coûte cher, notamment pour les PME et les entreprises ainsi que pour les travailleurs qui opèrent dans l'informel n'ont pas les moyens financiers et humains pour former leurs employés<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Sources : Banque mondiale- 2009 Promouvoir l'emploi : au-delà des promesses pour une stratégie active

## **7.2.4. JEUNES CONSOMMATEURS DE DROGUE, D'ALCOOL ET DE TABAC**

### **7.2.4.1. PRISE DE DROGUE**

Selon l'enquête de l'Organisation des Nations Unies sur les Drogues et les Crimes (ONUDD, 2004), la quasi-totalité des élèves (98%) ont déjà entendu parler de drogue. Près d'un élève sur cinq (19%) enquêtés à Antananarivo déclarent avoir déjà consommé de la drogue. Cette pratique est relativement précoce puisque 47% de ces consommateurs sont encore au collège.

Tous les groupes d'âges enquêtés sont concernés par l'usage de drogues : à 15 ans, 7% des garçons et 3% des filles ont déjà consommé au moins une fois de la drogue. Le pourcentage augmente régulièrement pour les garçons jusqu'à atteindre 23% à 19 ans. Chez les filles le pourcentage maximum est observé à 18 ans (6%).

Parmi les élèves qui ont déjà eu recours à la drogue, la moitié disent l'avoir fait par curiosité (49%), d'autres affirment l'avoir fait parce qu'ils étaient sous l'influence d'amis ou de pairs (23 %). La drogue peut aussi être vue par les jeunes comme un moyen d'oublier certaines difficultés : oublier des problèmes personnels (6,0%) ou au sein du foyer (4,3 %), les déceptions amoureuses (3,5%), etc.

### **7.2.4.2. PRISE D'ALCOOL**

Les 36% des élèves déclarent consommer de l'alcool et fumer des cigarettes, 25% boivent de l'alcool mais ne fument pas et enfin 2% fument mais ne boivent pas. Il faut noter que près de 13% fument des cigarettes et consomment de la drogue certainement du cannabis. Le pourcentage des enquêtés qui ne consomment ni drogue, ni cigarettes, ni alcool est faible (18%). Les filles sont plus nombreuses à ne rien consommer de ces substances (23% contre 14% des garçons) et surtout associent rarement cigarettes et drogue (3% contre 22% des garçons).

### **7.2.4.3. PRISE DE CIGARETTE**

Selon l'enquête GYTS (2008), la prise de cigarette au sein de la jeunesse malgache se résume par les aspects suivants :

- 27,6% des élèves ont déjà fumé des cigarettes, même une ou deux bouffées, parmi lesquelles 42,3% des garçons et 15,6% des filles ;
- 14,6% des élèves ont commencé à fumer avant l'âge de 10 ans, dont 13,4% des garçons et 17,1% des filles ;
- 12,5% des élèves n'ont jamais fumé mais risquent de commencer à fumer dans l'année à venir, parmi lesquels 12,3% des garçons et 12,5% des filles ;
- 12,5% des élèves sont des non-fumeurs probables et essaient de fumer occasionnellement une cigarette au cours de l'année avec une proportion égale de filles et de garçons à 12% ;
- 67,9% des élèves ont déjà appris les dangers de fumer la cigarette, avec 73,6% des garçons et 63,1% des filles ;

- 25,7% des élèves ont discuté dans leur cours scolaires les raisons pour lesquelles les personnes de leur âge fument, dont 29,7% des garçons et 22,5% des filles.

### 7.2.5. ACCESSIBILITE AUX MEDIAS

Les médias jouent un rôle essentiel dans l'intégration des jeunes dans la société d'aujourd'hui et de demain. Dès lors, il était intéressant de voir dans quelle mesure, les jeunes malgaches sont en contact avec les médias.

**Tableau 7.13 : Répartition (en %) des jeunes selon leurs accessibilités aux médias.**

GROUPE D'AGE	GENRE	Lit un journal 1 fois par semaine	Regarde la TV 1 fois par semaine	Ecoute la radio une fois par semaine	Les 3 medias une fois par semaine	Aucun media
15-19 ans	Femmes	13,9	21,5	55,3	7,2	39,7
	Hommes	11,7	18,2	57,1	6,0	39,0
20-24 ans	Femmes	11,2	18,3	52,1	6,8	44,0
	Hommes	13,9	20,6	58,6	8,7	38,0

Sources : EDSM IV 2008-2009.

Plus de 40% des jeunes n'ont accès à aucun média. La radio reste le média avec lequel le plus de jeunes ont des contacts réguliers : plus de la moitié des jeunes dans les deux tranches d'âge et des deux sexes écoutent la radio au moins une fois par semaine. Cependant, une faible proportion obtient régulièrement des informations de plusieurs médias à la fois : seuls 10% lisent un journal, 20% regardent la télévision au moins une fois par semaine.

### 7.2.6. TEMPS LIBRES DES ADOLESCENTS

L'Observatoire des Droits de l'Enfant de la Région Océan Indien a étudié la question du temps libre des adolescents et de l'utilisation de ce temps libre, à partir d'enquêtes et d'une étude des emplois du temps en 2008. Le temps libre y est défini comme le temps consacré « aux activités de loisir et de sociabilité » et exclut le temps de travail ou de formation et le temps de travaux domestiques.

Cette étude note que « le genre constitue un important facteur de différenciation » et indique qu'à Madagascar, les filles de 15-19 ans disposent de 22 heures de temps libres contre 31 heures pour les garçons du même âge. Pour comparaison, ces chiffres sont respectivement de 54 heures et de 48 heures à la Réunion et de 26 heures et 34 heures aux Seychelles. Le Tableau 7.15 ci-dessous expose comment ce temps libre est utilisé par les jeunes malgaches.

**Tableau 7.14 : Répartition (en %) des temps libres des adolescents à Madagascar.**

	Fille	Garçon
Temps libre par semaine (heures)	22	31
Sports	8,80%	21,30%
Télévision	16%	21,40%
NTIC (ordinateurs, jeu-vidéo, téléphone, sms)	0,00%	5,10%
Promenade / discussion	20,20%	13,50%
Autres loisirs	9,90%	13,50%
Activités religieuses	7,90%	9,10%
Autres occupations	15,10%	16,10%

Source : ODEROI 2008.

Pour les filles, la promenade et la discussion viennent en tête des activités de loisir et de sociabilité à un cinquième de leur temps libre, suivies de la télévision (16,0%) et de la rubrique « autres occupations » (15,1%). Pour les garçons, les principales activités, en termes de temps, sont la télévision et le sport à quasi égalité (respectivement 21,4 et 21,3%). Selon ces données de 2008, on constate que les activités environnementales ne sont pas encore les préoccupations des jeunes malgaches.

### 7.2.7. ASSOCIATIONS DES JEUNES

Depuis 2011, environ 160 associations des jeunes agréées ou affiliées au Ministère de la Jeunesse sont recensées. Elles sont réparties dans plusieurs domaines d'activités dont<sup>9</sup> :

- Protection prévention sociale ;
- Environnement ;
- Réinsertion socio-économique ;
- Loisirs et sports ;
- Education ;
- Promotion de la jeunesse ;
- Civisme et citoyenneté ;
- Socio-culturelle ;
- Promotion de la formation ;
- Promotion du secteur primaire ;
- Promotion du secteur tertiaire.

<sup>9</sup> Sources : SMAJ/DPJ/MJL/2011

## 7.2.8. CLUB DES JEUNES

Le nombre de Club Vintsy, association malgache à vocation environnementale à Madagascar, est actuellement de 650. Ce club agit dans la protection et la préservation de l'environnement tout en mobilisant tous jeunes malgaches.

## 7.2.9. INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET CULTURELLES

### 7.2.9.1. MAISONS DES JEUNES (« CAPJ »)

Au total, la maison des jeunes dans tout Madagascar sont au nombre de 45. La majorité de ces centres ne sont pas réhabilités, seules 22 sur les 45 ont pu être restaurées.

**Tableau 7.15 :** Situation des maisons des jeunes dans les six provinces de Madagascar.

Provinces	Etat de l'infrastructure		Total Province
	En bon état	Délabrés	
Antsiranana	4	2	6
Mahajanga	5	1	6
Toamasina	3	4	7
Antananarivo	5	3	8
Fianarantsoa	5	4	9
Toliary	2	7	9
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>45</b>

Sources : DI/MJL, 2011.

### 7.2.9.2. KIOSQUES « AMI DES JEUNES »

Le Ministère de la Jeunesse et des Loisirs, en partenariat avec l'UNICEF et la Société SHERRIT, ont pu construire une vingtaine de kiosques « Amis des Jeunes » dans certaines régions de l'île.

**Tableau 7.16 :** Régions et Districts équipés des kiosques « Amis des jeunes ».

Région	District	Observations
DIANA	Antsiranana I ; Antsiranana II ; Ambilobe ; Ambanja ; Nosy-Be	Partenariat Ministère Jeunesse et Loisirs / UNICEF
SAVA	Sambava ; Antalaha ; Vohémar ; Andapa	Partenariat Ministère Jeunesse et Loisirs / UNICEF
Atsinanana et Alaotra- Mangoro	Toamasina I ; Toamasina II ; Brickaville ; Moramanga	Partenariat Ministère Jeunesse et Loisirs / UNICEF / SHERITT

Source : Ministère de la Jeunesse et des Loisirs, 2010 : Situation des infrastructures 2010.

### 7.2.9.3. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES EXISTANTES

Le tableau ci-dessous montre qu'il y a une réelle insuffisance au niveau des infrastructures sportives.

**Tableau 7.17 : Répartition géographique des infrastructures sportives existantes dans les Régions.**

Provinces	Foot-ball	Hand-ball	Basket ball	Volley ball	Gymnase	Dojo	Cours de tennis	Boulo-drome	Piscine	Total
Antananarivo										
Antsiranana	45	17	33	13	2	0	3	0	0	115
Fianarantsoa	20	9	23	12	1	3	5	0	4	77
Mahajanga	38	39	19	28	1	5	2	0	1	137
Toamasina	139	25	109	46	2	6	9	2	4	347
Toliary	29	11	38	16	1	13	1	1	0	117
<b>TOTAL</b>	<b>271</b>	<b>101</b>	<b>222</b>	<b>115</b>	<b>7</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>801</b>

Source : Ministère de la Jeunesse et des Loisirs (Direction des Infrastructures), 2010.

### 7.2.10. PRESSIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE

Plusieurs facteurs exercent des pressions sur le développement des jeunes à Madagascar, à savoir :

- l'insuffisance des infrastructures sportives et des activités dans les associations des jeunes ;
- l'insuffisance des maisons des jeunes et des occupations des jeunes ;
- le déséquilibre entre l'offre et la demande dans le monde du travail ;
- le chômage surtout pour les jeunes diplômés ;
- la situation matrimoniale des parents : divorcés, absence de l'un d'entre eux, alcoolique ;
- la pauvreté ;
- la prise de drogue et de l'alcool ;
- le niveau d'instruction ;
- le manque d'initiative ;
- le manque d'information ; et
- la paresse intellectuelle.

## 7.3. EDUCATION

### 7.3.1. ETAT ET TENDANCE DE L'EDUCATION

L'éducation constitue l'un des indicateurs du développement humain. D'ailleurs, elle constitue à la fois un des droits fondamentaux de l'individu mais aussi un investissement pour le développement socio-économique du ménage et d'un pays. Elle permet l'accès à des emplois productifs et correctement rémunérés et a donc un effet direct sur les conditions de

vie, et elle constitue un outil important de lutte contre la pauvreté. Mais elle fournit aussi des connaissances et des compétences utiles pour la transition vers la vie familiale et la vie citoyenne, ou encore pour rester en bonne santé<sup>10</sup>. En effet, à titre d'exemple, du niveau d'éducation dépend le revenu d'un individu : les agents sans instruction perçoivent en moyenne le quart du revenu de ceux qui ont fréquenté l'enseignement supérieur. Le tableau 7.18 ci-après le montre :

**Tableau 7.18 : Revenu salarial moyen annuel (en millier de MGA) selon le niveau d'instruction.**

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans instruction	659	552	616
Primaire	901	681	830
Secondaire	1 680	1 451	1 601
Supérieur	3 078	2 462	2 839
<b>Ensemble</b>	<b>1 471</b>	<b>1 235</b>	<b>1 388</b>

Source : INSTAT / DSM / EPM, 2010.

### 7.3.2. SITUATION DES INDICATEURS

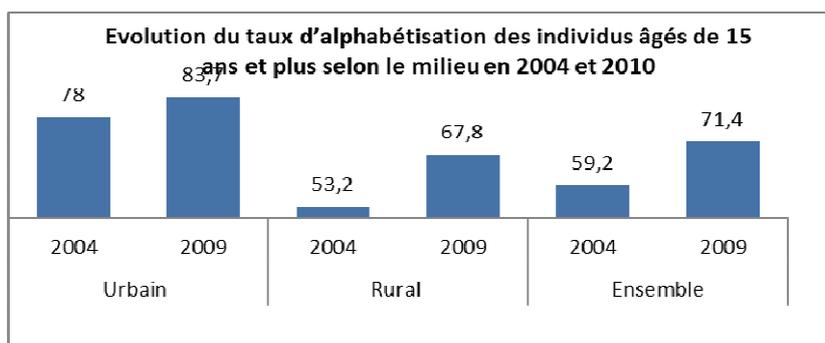
Le système éducatif à Madagascar est réparti en quatre niveaux : préscolaire, primaire, secondaire et supérieur. Les indicateurs relatifs à l'éducation de la population sont multiples.

#### 7.3.2.1. TAUX D'ALPHABÉTISATION

Le taux d'alphabétisation exprime le nombre d'individus qui sait lire, écrire et faire un petit calcul, ou qui fréquente l'école au moment de l'enquête, et a atteint au moins la troisième année du primaire par rapport à l'effectif de la population.

La figure 7.17 montre que de 2005 à 2010, un certain accroissement du taux d'alphabétisation tant en milieu rural qu'en milieu urbain est observé. Cette tendance positive pourrait être le résultat de la promotion des activités d'alphabétisation menées par des associations locales et ONG.

<sup>10</sup> Les adolescents de la région de l'Océan Indien, chapitre 2 : éducation et formation

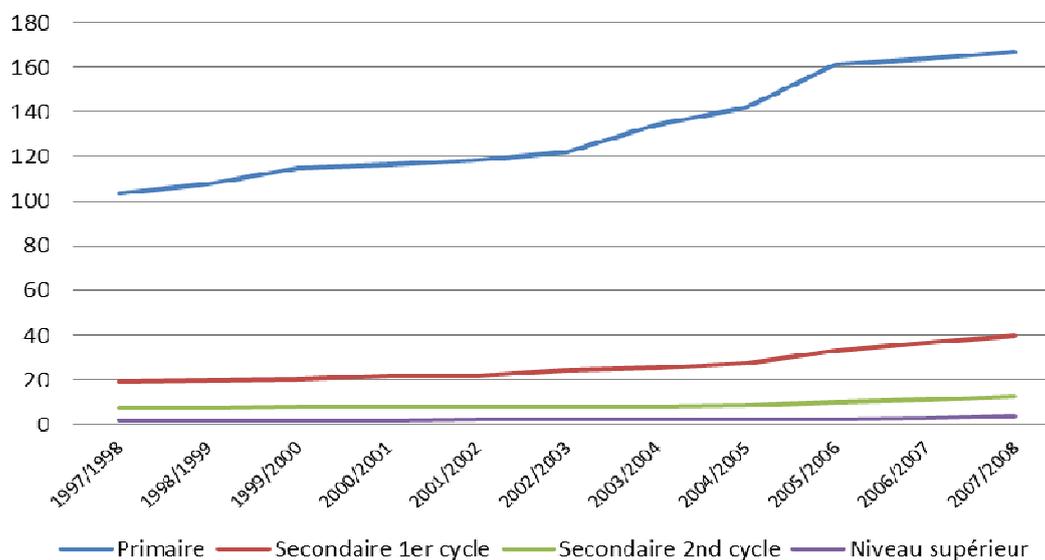


**Figure 7.17 :** Evolution du Taux d'Alphabétisation en milieux urbain et rural. *Source : INSTAT/EPM 2005,2010.*

### 7.3.2.2. TAUX DE SCOLARISATION

Le taux de scolarisation résume, à la fois, les effectifs de chacun des différents niveaux : primaire, secondaires premier et deuxième cycle et la population des tranches d'âge qui devraient les fréquenter.

Le taux brut de scolarisation désigne l'effectif total des enfants scolarisés par rapport au nombre total des enfants des tranches d'âges qui devraient les fréquenter. La figure ci-après montre une légère tendance à la hausse de la scolarisation que ce soit dans les écoles primaires, des collèges ou des lycées. L'évolution générale de l'éducation primaire, secondaire et supérieure sur la période 2003-2008 est caractérisée par l'accroissement continu des effectifs scolaires avec une croissance moyenne annuelle de 4%.



**Figure 7.18 :** Evolution du taux brut de scolarisation dans les différents niveaux d'éducation, de 1997 à 2008. *Source : Représentation graphique des tableaux des taux de scolarisation, EPM 2004, 2010.*

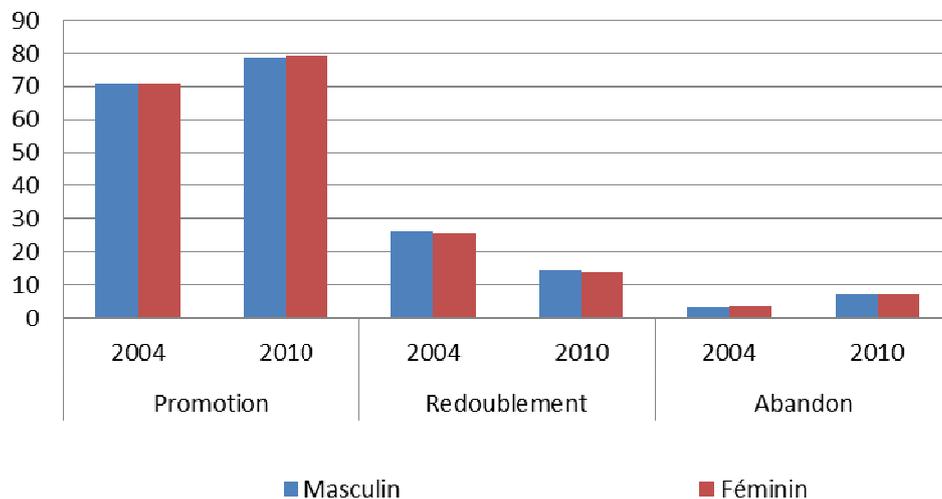
La croissance relative des effectifs est plus rapide dans le secteur de l'enseignement primaire et secondaire, traduisant ainsi le fruit de l'effort consenti à l'endroit de ces deux niveaux d'enseignement ces dernières années, notamment à travers les crédits alloués à l'éducation fondamentale et la distribution des kits scolaires. En effet, le taux brut de

scolarisation dans le primaire est passé de 122,2% en 2002-2003 à 166,9% en 2007-2008. Ces résultats confirment les efforts menés par le gouvernement en matière d'universalisation de la scolarisation des enfants. Cependant, au niveau du secondaire du second cycle, la couverture scolaire est d'un niveau encore très insuffisant et son accessibilité semble limitée jusqu'à présent. Elle n'a pratiquement pas évolué car le taux brut se situe aux alentours de 10% au cours des dix dernières années.

### 7.3.2.3. INDICATEURS DE RENDEMENT SCOLAIRE

Les indicateurs de rendement scolaire portent sur les taux de promotion, de redoublement ou d'abandon entre deux années scolaires. Le taux de promotion désigne l'admission en classe supérieure.

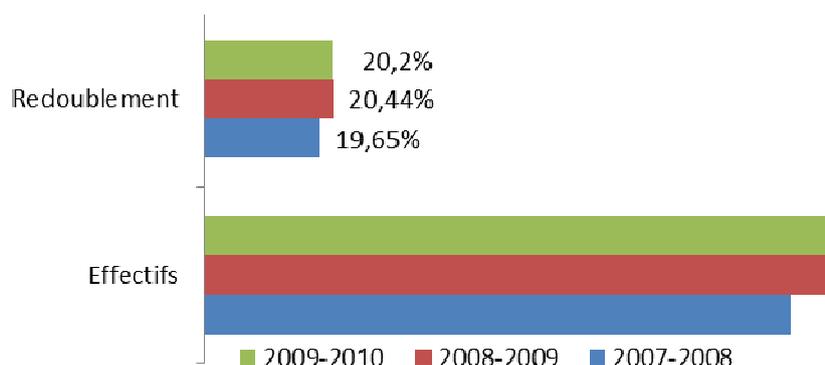
Le rendement a connu une timide tendance à l'amélioration quoique le taux d'abandon scolaire semble augmenté. Il n'y a pas de différence pour tout indicateur de rendement entre les filles et les garçons.



**Figure 7.19 :** Evolution du rendement scolaire de 2004 à 2010. Source : Représentation graphique de l'EPM/2004/2010.

La figure 7.20 montre que durant trois années scolaires consécutives (2007/2008 à 2009/2010), le taux de redoublement, tout niveau confondu reste stationnaire, il avoisine le 20%.





**Figure 7.20 :** Evolution du redoublement de 2007 à 2010. *Source : MENRS, 2011.*

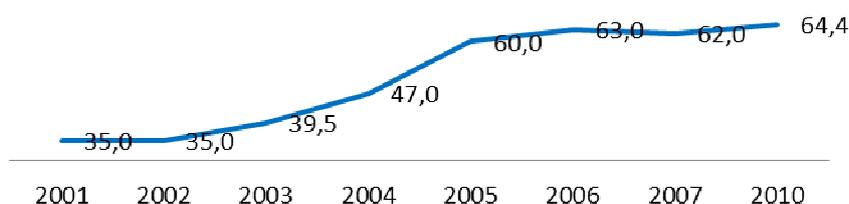
Toutefois, le tableau ci- après signale une certaine nuance du redoublement par niveau : il concerne surtout le niveau primaire.

**Tableau 7.19 :** Effectifs des redoublants et répartition (en %) du taux de redoublement scolaire par niveau pour l'année scolaire 2009-2010

Redoublant	Primaire	Collège	Lycée
Public	802 592	60 454	12 072
Privé	72 160	20 664	6 527
<b>TOTAL</b>	<b>874 752</b>	<b>81 118</b>	<b>18 599</b>
<b>Taux de redoublement</b>	<b>20,2%</b>	<b>8,9%</b>	<b>8,8%</b>

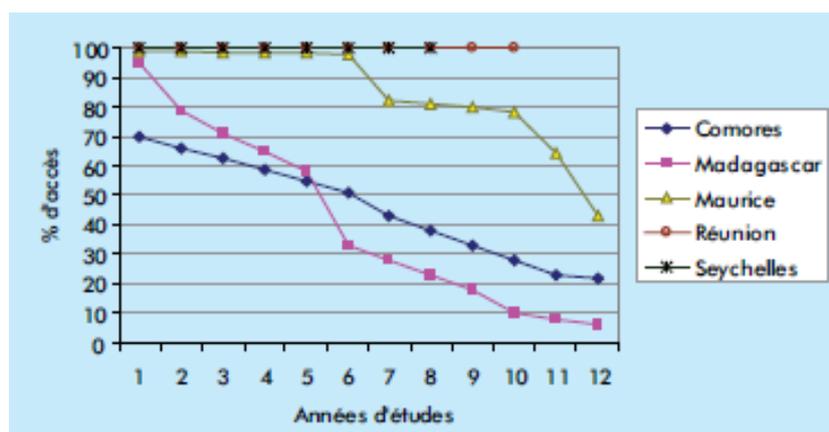
*Source : Ministère de l'Education Nationale, 2011.*

Cette situation pourrait ainsi expliquer le faible taux d'achèvement du primaire révélé par la figure 7.33 ci-après :



**Figure 7.21 :** Evolution du taux d'achèvement du primaire. *Source : Ministère de l'Education Nationale, 2011.*

L'abandon scolaire dans le primaire garde un niveau alarmant. La disponibilité des enseignants quoique en légère amélioration ne suit pas l'augmentation de l'effectif des élèves. Cela affecte la qualité de l'encadrement qui semble meilleur dans le secteur privé.



**Figure 7.22 :** Profil de scolarisation selon l'année d'étude dans les pays de l'Océan Indien. Source : UNSECO/BREDA, 2007 : Dakar+7.

### 7.3.2.4. INDICATEURS D'ALLOCATION DES RESSOURCES

Les ratios élèves par maître et élèves par salle (tableau 7.21) indiquent la qualité de service offert en matière d'éducation à travers la disponibilité des ressources (humaines et logistiques) au niveau des écoles.

**Tableau 7.20 :** Evolution des indicateurs d'allocation des ressources au cours des années 2000-01, 2001-02, 2002-03, 2003-04, 2004-05 et 2009-10.

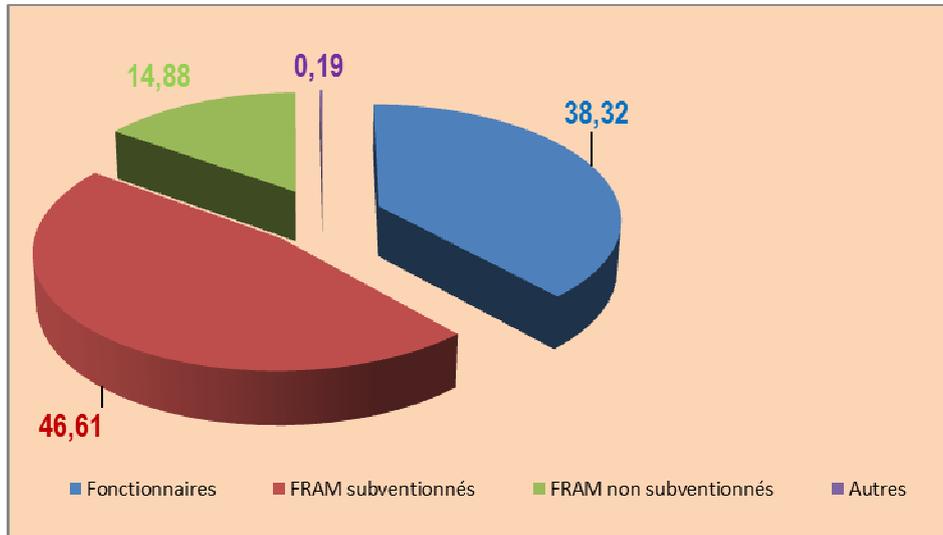
	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2009-10
Ratio élèves / maître (niv. I)	54	52	59	57	60	46
Ratio élèves / salle (niv. I)	59	58	64	63	65	45

Source : Service Statistique, Enseignement supérieur / MENRS-INSTAT

En dépit de l'augmentation de l'effectif total des élèves du primaire, le ratio élèves par maître semble s'améliorer. Le ratio moyen national reste au-dessus de la norme qui est de 50 élèves par maître. La cause pourrait être, entre autres le recrutement massif d'enseignants au niveau communautaire et l'appui institutionnel de l'éducation primaire (dotation de kit scolaire, subvention des maîtres FRAM, etc.), et pourrait être aussi, l'insuffisance des moyens financiers des parents et ne pouvaient plus supporter leurs enfants à étudier et voilà moins d'élèves pour 1 maître dus aux crises politiques et crises financières.

Par ailleurs, à tous les niveaux scolaires (primaire, collège ou lycée), les ressources varient énormément d'une région à l'autre. Les conditions environnementales sont particulièrement alarmantes dans les régions d'Androy, Melaky, Atsimo Andrefana, Anosy, SAVA, Atsimo Atsinanana et Vatovavy Fitovinany. Dans tout Madagascar, les collèges et lycées sont mieux nantis que les écoles primaires.

Pour pallier le vieillissement des enseignants, le ministère de l'éducation de base a encouragé le recrutement de maîtres FRAM. Pour l'année scolaire 2009/2010, plus de la moitié des enseignants du primaire sont des maîtres FRAM.



**Figure 7.23 :** Répartition des enseignants du primaire, 2010-2011. Source : MEN 2011.

### 7.3.2.5. EDUCATION NON FORMELLE

L'éducation non formelle est constituée de toute activité éducative en dehors du système éducatif formel. Elle est destinée à offrir des possibilités d'apprentissage à tous ceux qui n'ont pu tirer profit du système éducatif formel pour leur préparation à la vie active. L'éducation non Formelle tient une place importante au sein du secteur éducatif dans la mesure où les objectifs d'universalisation de l'éducation de base avant l'an 2000 avaient dû être réalisés concomitamment avec la réduction de l'analphabétisme des adultes.

Divers programmes et projets ont été mis en œuvre entre autres les formations en agriculture, en élevage, en agroalimentaires, les programmes de rattrapages de l'éducation formelle, l'alphabétisation des adultes et des jeunes (« *Ambohisoratra* » ou villages des lettres, « *Ambohimikajy* » ou village du calcul, alphabétisation fonctionnelle intensive pour le développement [AFId], Action pour la Promotion d'un environnement lettré [APPEL], *Sambatra ny Mahavaky Teny*, Action Scolaire d'Appoint pour Malgaches Adolescents [ASAMA]).

### 7.3.3. PRESSIONS SUR L'EDUCATION

- Un goulot d'étranglement se situe entre le niveau primaire et secondaire : un énorme écart se trouve entre les budgets et les infrastructures d'assainissement pour les deux niveaux ;
- Le budget familial alloué à l'éducation des enfants est très restreint (beaucoup de familles n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école) ;

- Le budget alloué à la construction et l'entretien des infrastructures scolaires quoique en nette amélioration n'est pas encore suffisant ;
- Le nombre d'enseignants est insuffisant et mal répartis ;
- La mauvaise condition des routes oblige les enfants des régions rurales à marcher de longues distances ;
- Les contraintes économiques forcent les familles à envoyer leurs enfants (surtout les filles) au travail pour aider au soutien de la famille ;
- Les enseignants des villages enclavés sont moins motivés à éduquer les enfants ;
- Les dépenses Publiques pour l'éducation sont encore faibles (18% de la dépense budgétaire de l'Etat).

## 7.4. ETAT DE LA SANTE HUMAINE

Selon la définition adoptée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1946, « *la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ».

L'environnement figure parmi les facteurs déterminants de la santé. En effet, l'exposition à des facteurs de risques physiques, chimiques et biologiques liés à l'environnement influence l'état de la santé de l'être humain de différentes manières. La dégradation importante de l'écosystème induit un affaiblissement d'une partie importante de la population. Par contre, une santé déficiente et une pauvreté souvent insoutenable aggrave la dégradation de l'environnement. En effet, pour satisfaire leurs besoins vitaux immédiats, les populations sont amenées à exploiter, de manière abusive et irrationnelle, les ressources naturelles disponibles.

En outre, le développement industriel, avec son lot de pollutions, la forte urbanisation avec un taux élevé des trafics routiers, l'exode rural qui accentue une forte densité de la population dans certains quartiers les plus peuplés des grandes villes, les défécations humaines éparpillées dans la nature, le déficit flagrant en terme d'offres d'assainissement dans les villes à forte densité de population, sont autant de facteurs contribuant aux dégradations de l'environnement.

Par conséquent, les maladies liées à l'environnement deviennent de plus en plus variées, fréquentes, importantes et difficiles à résoudre. Le poids des pathologies liées à l'environnement, tant en termes de morbidité que de mortalité est considérable, il représente plus de 25% de la mortalité. Les impacts des facteurs environnementaux sur l'état de santé humaine sont encore plus significatifs chez les enfants de moins de cinq ans : ils déterminent plus du tiers de la mortalité d'après l'OMS<sup>11</sup>. Pour Madagascar, en 2007, le nombre de décès annuels d'origine environnementale évitables, est estimé à plus de 66 000 selon l'OMS<sup>1</sup>. Or, certaines maladies sont souvent évitables, si des actions simples, réalisables à moindre coût pour un environnement sain sont menées.

---

<sup>11</sup>Organisation mondiale de la Santé, Public Health and Environnement, Geneva, 2007

En considérant les deux aspects, des actions intégrées et concertées sur les questions de Santé et l'Environnement sont indispensables pour protéger la santé de l'homme aux effets de l'environnement mais aussi de protéger l'intégrité de l'écosystème des activités de santé publique. D'où la naissance du concept Santé et Environnement : *ensemble des aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de l'environnement*<sup>12</sup>.

Pour Madagascar, quelles sont les situations sanitaires liées à l'environnement ?

#### 7.4.1. MALADIES ET SITUATIONS SANITAIRES LIES A L'ENVIRONNEMENT

A Madagascar, un document d'Analyse Situationnelle et d'Estimation des Besoins (ASEB) en Santé et Environnement est réalisé en 2010. Cette analyse montre l'existence d'un côté de cause à effet indéniable des facteurs environnementaux sur la santé, et de l'autre côté des activités humaines qui nuisent à l'environnement et affectent davantage sur la santé.



Scène de vie quotidienne dans un quartier populaire de la ville d'Antsiranana, N Madagascar. Les insalubrités et les pollutions urbaines causent sont souvent à l'origine d'un taux de morbidité important. Photo : Besorongola (Tahiry).



Les enfants sont les plus vulnérables aux maladies liées à la dégradation de l'environnement. Sur la photo, un enfant du village d'Anjavidilava, au nord du PN Andringitra, partie Centre Sud de Madagascar. Photo : Hery A. Rakotondravony.

<sup>12</sup>Définition proposée par le bureau européen de l'OMS en 1994 lors de la conférence d'Helsinki

**Tableau 7.21 : Les maladies liées aux facteurs environnementaux.**

Situation liée à l'environnement à risque pour la santé	Situation concomitante	Zones à risques	Maladies liées à l'environnement existant à Madagascar
Caractéristiques physiques du milieu : climat humide et chaude, zone à faible altitude	Mauvais assainissement du milieu	Zones côtières	Maladies vectorielles : paludisme, arboviroses (dengue, chikungunia), fièvre de la Vallée du Rift, filariose
Climat subdésertique	Faible disponibilité de l'eau potable	Zone Sud Est	- Malnutrition - Maladies de la peau - Maladies diarrhéiques
Zone à haute altitude	- Insalubrité de l'environnement - Déforestation	Triangle pestueux	- Peste - Paludisme instable
Changement climatique	- Augmentation de la température - Augmentation ou diminution des précipitations selon les régions - Augmentations des forces des cyclones (violents) - Extension des zones à risques aux maladies vectorielles, - Aggravation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition - Aggravation des problèmes liés à l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement	Tout Madagascar	- Maladies vectorielles - Malnutrition - Maladies diarrhéiques - Infections Respiratoires Aigües (IRA)
Catastrophes naturelles	- Inondations - Destruction des habitats, des terrains de culture, des établissements de santé - Cyclones	13 zones à risques	- Maladies vectorielles - Maladies diarrhéiques - IRA - Malnutrition - Traumatismes et accidents - Conjonctivite - Maladies de la peau - Augmentation des décès

Situation liée à l'environnement à risque pour la santé	Situation concomitante	Zones à risques	Maladies liées à l'environnement existant à Madagascar
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de combustibles en bois</li> <li>- Utilisation du pétrole comme source d'éclairage</li> </ul>	Pollution domestique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone rurale</li> <li>- 80% des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- IRA</li> <li>- Affection respiratoire</li> </ul>
Habitat précaire	Promiscuité Mauvais comportement en matière d'EAH	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone rurale ;</li> <li>- Zone suburbaine : les ménages n'ayant pas accès aux latrines et à l'eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tuberculose</li> <li>- IRA</li> <li>- Maladies diarrhéiques</li> </ul>
Développement industriel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non-respect des normes législatives et réglementaires :</li> <li>- Mauvaise gestion des eaux usées,</li> <li>- Mauvaise gestion des rejets de fumées</li> <li>- Non-respect de plan d'urbanisme et donc insuffisance des espaces verts</li> </ul>	Zone urbaine et périurbaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Malnutrition par pollution chimique du sol cultivable</li> <li>- Nuisance olfactive</li> <li>- Stress, IRA</li> <li>- Affection cardio-vasculaire</li> </ul>
Augmentation du parc automobile essentiellement fait de voitures d'occasion	Pollution de l'air	Zones urbaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- IRA</li> <li>- Maladies cardio-vasculaires</li> <li>- Maladies respiratoires</li> <li>- Accidents de circulation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amarrage des dépouilles d'animaux marins (baleine, etc.)</li> <li>- Déversement d'hydrocarbure</li> </ul>	Pollution marine	Zones côtières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intoxication par consommation des animaux marins</li> <li>- Maladie de la peau</li> </ul>

Situation liée à l'environnement à risque pour la santé	Situation concomitante	Zones à risques	Maladies liées à l'environnement existant à Madagascar
Non-respect des normes d'hygiène, de sécurité et prévention des risques sur la santé au travail dans les industries émergentes et le secteur informel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surcharge de travail</li> <li>- Négligence dans la protection individuelle vis-à-vis des produits chimiques</li> <li>- Environnement de travail malsain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeunes ;</li> <li>- Travailleurs informels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avortement</li> <li>- HTA</li> <li>- Fatigue générale</li> <li>- Maladies liées aux produits chimiques</li> <li>- Accident de travail</li> </ul>
Utilisation des pesticides pour le secteur santé, l'agriculture et la lutte antiacridienne		Hautes Terres Centrales	Effets des produits chimiques utilisés
Utilisation des pesticides dans la lutte anti-vectorielle		Zone de prédilection des invasions acridiennes	Effets des produits chimiques utilisés

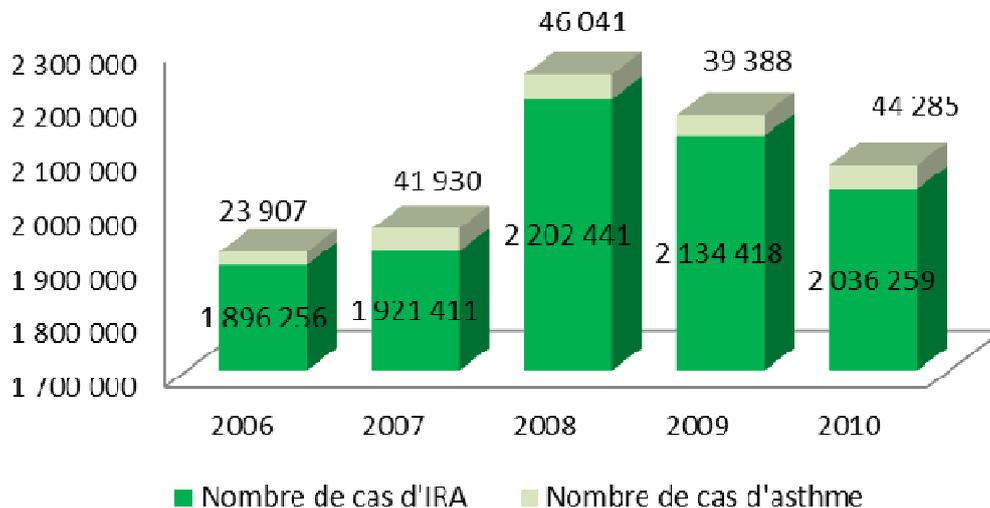
Source : ASEB Madagascar, 2010/MSANP-MEF.



Toutes les régions de Madagascar sont affectées à cette situation avec une certaine disparité selon le milieu rural ou urbain, les paramètres de vulnérabilité de la population et le niveau de risques.

#### 7.4.1.1. EVOLUTION DES TAUX DE MORBIDITE DES MALADIES LIEES A L'ENVIRONNEMENT AU NIVEAU DE CENTRE DE SANTE DE BASE<sup>13</sup>

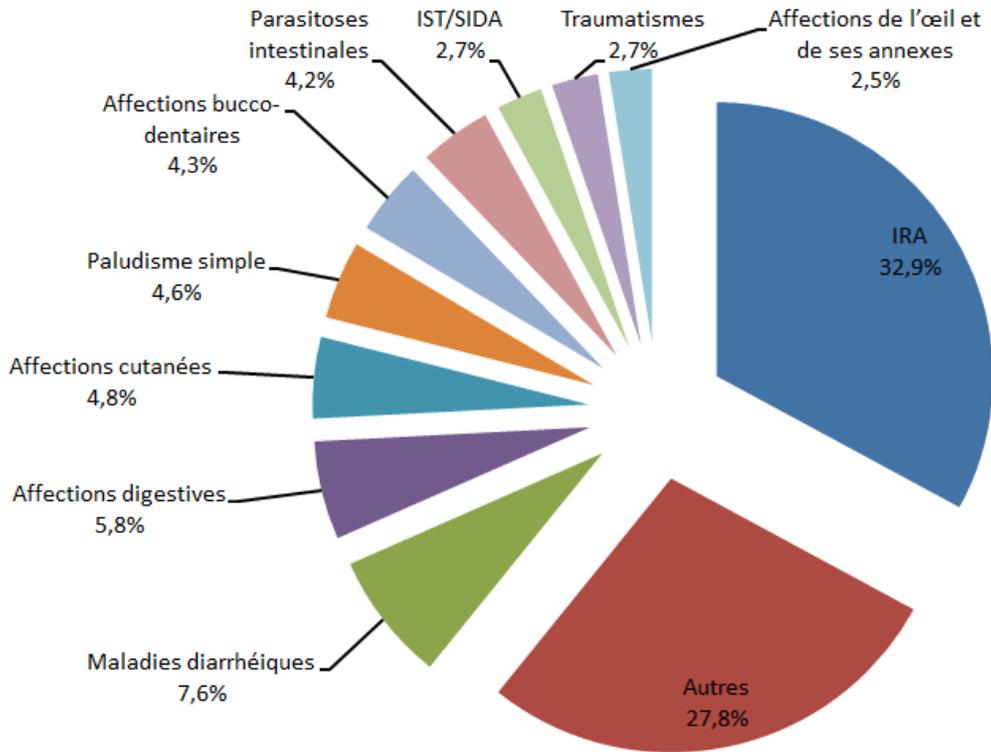
Les Centres de Santé de Base sont des établissements de soins de premier contact pour la population malgache. Ils sont implantés généralement au niveau des communes. Ils sont destinés aux prises en charges des cas simples et des activités de promotions et de préventions. Les maladies étroitement liées à l'environnement telles que les infections respiratoires aiguës (IRA), les maladies diarrhéiques, le paludisme, les parasitoses intestinales figurent parmi les 10 premières causes de morbidité vues en consultation externe dans ces centres.



**Figure 7.24 :** Nombre annuel de cas d'IRA et d'Asthme enregistrés dans les CSB de 2006 à 2010. Source : *Annuaire des statistiques sanitaires/MSANP de 2006 à 2010.*

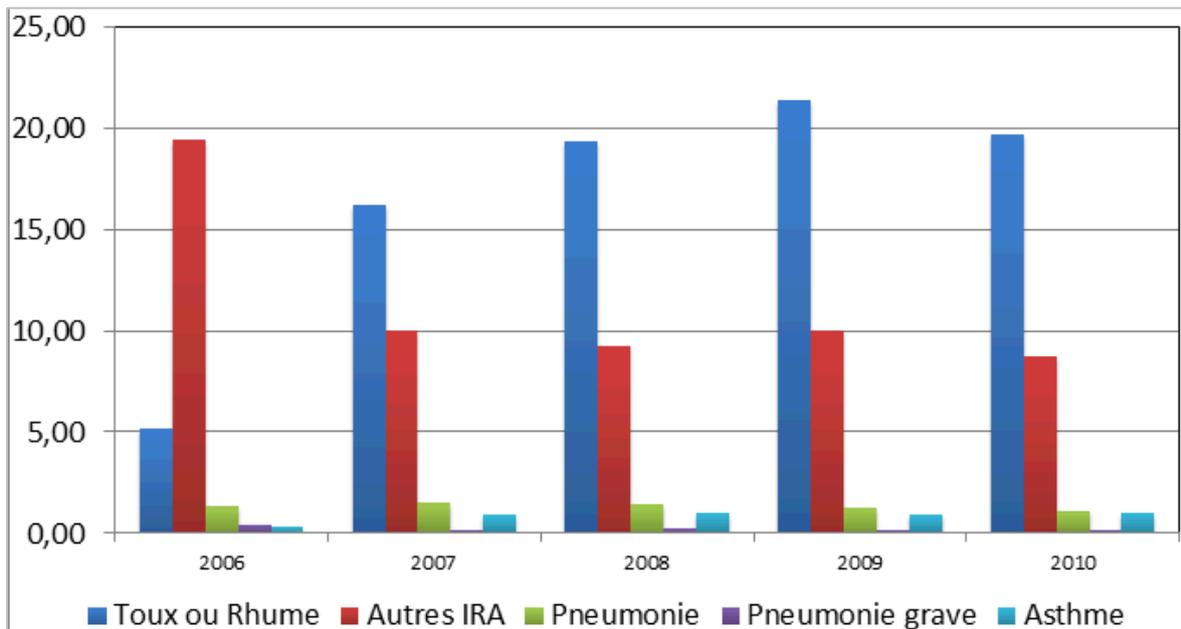
La figure 7.25 présente les 10 premières causes de morbidité externe observées en consultation externes auprès des CSB. Les Infections Respiratoires Aigües (IRA) figurent en premier, avec 32,9% du taux de morbidité. Ensuite viennent les autres maladies (27,8%). Les maladies diarrhéiques et les affections digestives causent respectivement 7,6% et 5,8% de taux de morbidité, tandis que Les parasitoses intestinales, les affections bucco-dentaires, le paludisme simple et les affections cutanées causent entre 4,2 à 4,8%. Les affections de l'œil et de ses annexes, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) & SIDA, et les traumatismes sont les responsables de 2,5 à 2,7% du taux de morbidité.

<sup>13</sup> Source : *Annuaire des Statistiques du Secteur Santé de Madagascar du 2006 au 2010*



**Figure 7.25 :** Les 10 principales causes de morbidité vues en consultation externe aux CSB, en 2009.

#### 7.4.1.2. LES AFFECTIONS RESPIRATOIRES



**Figure 7.26 :** Taux (en %) de la morbidité des affections respiratoires dans les CSB.

Les IRA tiennent toujours la première place dans les motifs de consultation dans les CSB. Les affections respiratoires (IRA, toux et rhume, pneumonie, asthme) ont tendance à accroître probablement dues à la pollution de l'air domestique et ambiant.

### a. Grippe H1N1

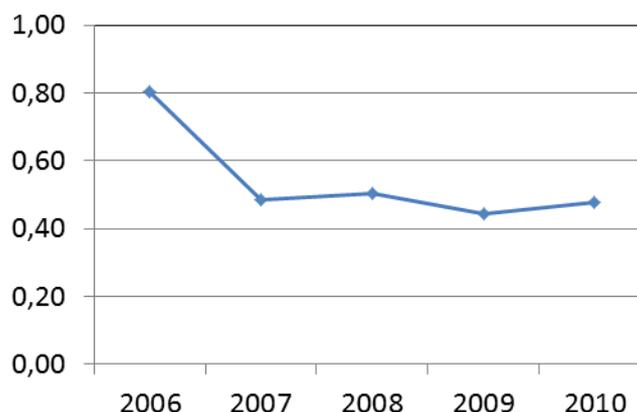
**Tableau 7.22 : Nombre des cas de grippe H1N1 recensés pendant les années 2009 et 2010.**

	2009	2010
Cas suspects	2252	499
Cas confirmés	889	125

Source : DVSSE 2011.

### b. Tuberculose

Au niveau des CSB, les cas de toux survenu plus de quatre semaines sont considérées comme des cas suspects de tuberculose.



**Figure 7.27 : Evolution du taux de morbidité (en %) des toux suspects de tuberculose au niveau des CSB. Source : Annuaire des Statistiques Sanitaires 2006-2010.**

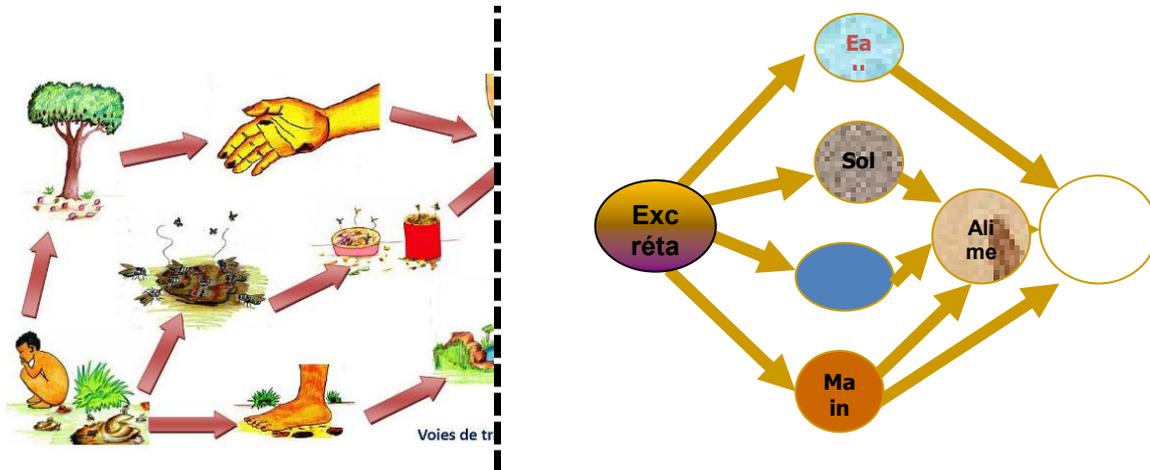
Selon l'EDS 2008-2009, sur les personnes enquêtés, 86 % des femmes et 91 % des hommes ont déclaré qu'ils en avaient déjà entendu parler. En outre, 59 % des femmes et des hommes savent que la maladie se propage par voie aérienne (par la toux ou l'éternuement) et la quasi-majorité des femmes et des hommes (90%) savent que la tuberculose peut être guérie.

#### 7.4.1.3. LES MALADIES LIEES AUX PERILS FÉCAUX

Les périls fécaux sont le commencement du cycle des voies de transmission de certaines maladies. En effet, un gramme de caca contient 10 000 000 virus, 1 000 000 bactéries, 1 000 kystes parasites et 100 œufs de parasites.

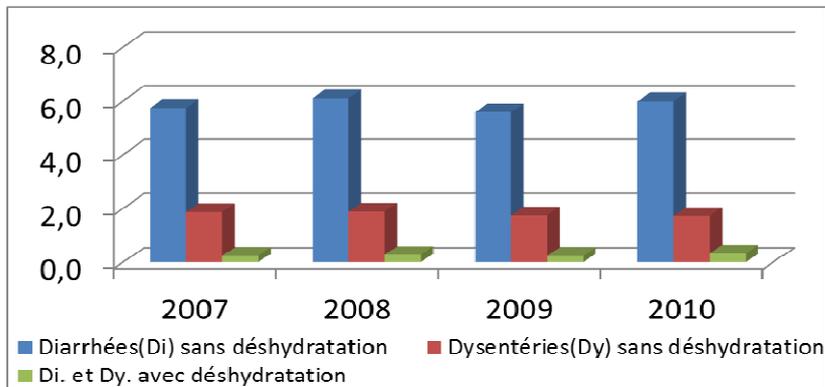
### a. Maladies diarrhéiques

A partir des excréta, plusieurs paramètres dont les pollutions de l'eau et le sol, les insectes comme les mouches, les mains sales forment les voies de transmission de cette maladie.

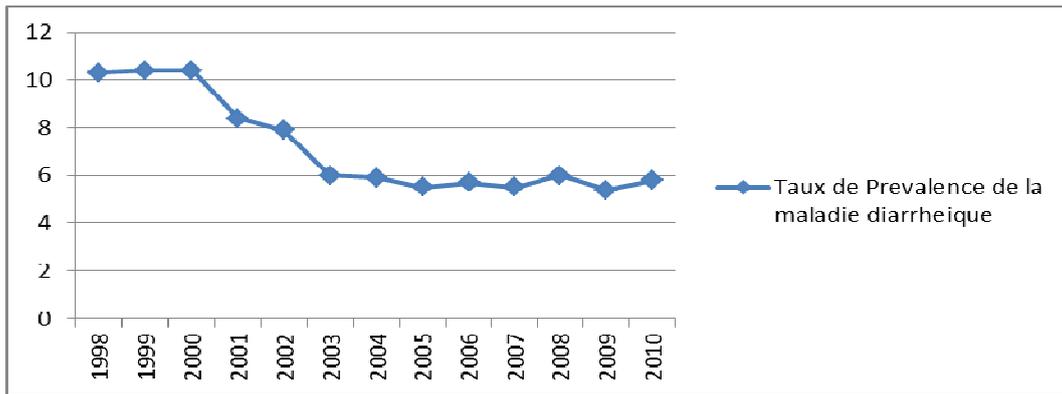


**Figure 7.28 :** Schéma des voies de transmission de la maladie.

Les maladies diarrhéiques, de par leurs conséquences sur le système vital du corps humain (déshydratation et malnutrition), constituent, directement ou indirectement, une des principales causes de décès des jeunes enfants.



**Figure 7.29 :** Taux de morbidité (en %) des maladies diarrhéiques recensés au niveau des CSB. Source : Annuaire des statistiques sanitaires de 2007 à 2010.



**Figure 7.30 :** Taux de Prévalence de la maladie diarrhéique de 1998 à 2010.

Cette figure nous montre le taux de prévalence des maladies diarrhéiques tout âge confondu.

### b. Parasitoses intestinales

**Tableau 7.23 :** Evolution des taux (%) de morbidité des parasitoses intestinales au niveau des CSB entre 2006 et 2010.

	2006	2007	2008	2009	2010
Parasitoses intestinales	1,64	4,15	4,22	4,22	3,84

Source : *Annuaire des statistiques sanitaires de 2006 à 2010.*

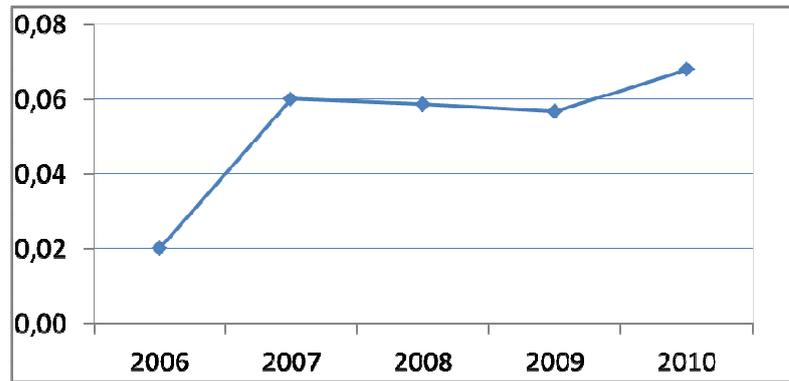
De 2006 à 2010, une certaine tendance à la hausse des cas de parasitoses intestinales dans les formations sanitaires est observée.

### c. Cysticercose

Des enquêtes effectuées dans quelques régions de l'île ont montré que la prévalence globale de la cysticercose active à l'échelle du pays se situe autour de 16 %. Elle indique une endémicité à haut niveau et place Madagascar parmi les pays les plus touchés (l'OMS définit une zone endémique à la cysticercose avec une prévalence supérieure à 10%). Trente-trois districts sont présumés endémiques au *Taenia solium*.<sup>14</sup>

Au niveau des CSB, la cysticercose est suspectée par les examens cliniques avec une confirmation positive.

<sup>14</sup> Source : Plan directeur de lutte contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN).



**Figure 7.31 :** Evolution du taux (%) de morbidité de suspicion de la cysticerose au niveau des CSB.

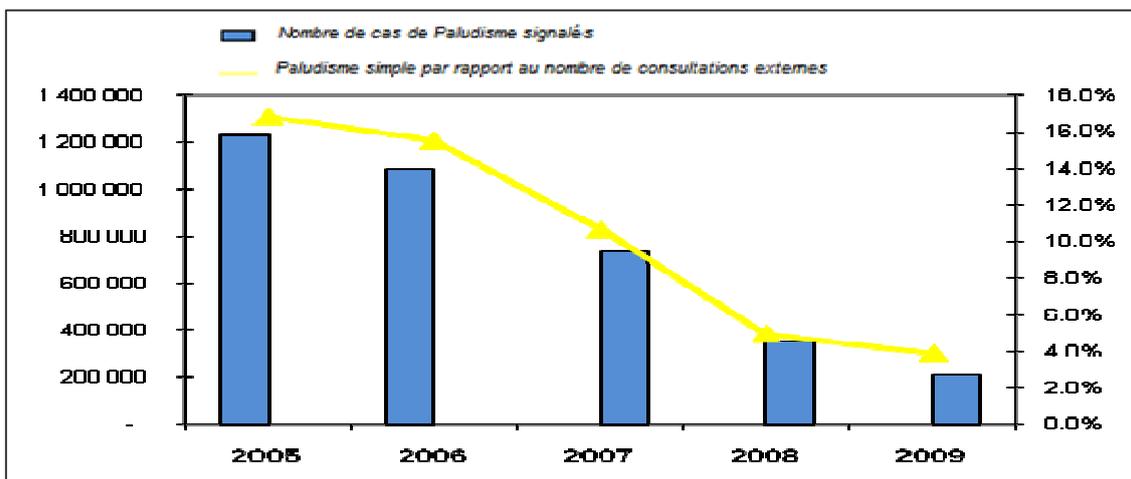
Les taux de morbidité de suspicion de cysticerose présentent une tendance à la hausse. Pour l'année 2010, il n'est pas loin de 0,1% alors qu'en 2006, ce taux est de 0,02%.

#### 7.4.1.4. LES MALADIES VECTORIELLES

Les maladies vectorielles figurent parmi les maladies climato-sensibles. Sa recrudescence constitue l'un des effets probables de la dégradation de l'environnement.

##### a. Paludisme

A Madagascar, bien que des progrès importants aient été accomplis, le paludisme demeure l'un des responsables d'un grand nombre de décès. Le paludisme reste un problème majeur de santé publique et représente un lourd fardeau pour la population. Il représente la deuxième cause de mortalité hospitalière et la troisième cause de morbidité pour les enfants de moins de cinq ans.



**Figure 7.32 :** Evolution du nombre de cas de paludisme signalés par rapport au nombre de consultation externe de 2005 à 2009 à Madagascar. Sources : Base de données PNLN et Service des Statistiques Sanitaires/MSANP.

La lutte contre le paludisme instaurée par la Politique Nationale de Santé (PNS), la Politique Nationale et le Plan Stratégique de la Lutte contre le Paludisme a connu une très significative diminution du taux de la morbidité de 16,79% en 2006 passé en 4,29% en 2009.

### b. La filariose lymphatique

La filariose lymphatique de Bancroft est transmise à Madagascar par les anophèles. Une étude a montré la transmission par *Culex* en milieu urbain. Après la création du Programme national d'Élimination de la Filariose Lymphatique (PEFL), la première activité est la cartographie visant l'établissement du statut d'endémicité de chaque unité d'exécution qui est ici le district sanitaire. L'enquête nationale au niveau de 193 villages, selon le protocole OMS avec l'utilisation de tests d'immuno-chromatographie (ICT), a été réalisée en 2004. La cartographie de la filariose lymphatique, à partir des données du programme d'élimination de la filariose lymphatique (PEFL) – microfilarémie et ICT – a été validée par l'OMS en 2005. Les résultats ont montré une prévalence moyenne de 8,91% (0 à 58%) et 98 districts endémiques sur les 111 existants.

### c. Les arboviroses : dengue et chikungunya

Les arboviroses sont transmises à l'homme par l'intermédiaire des moustiques. En 2010 et 2011, la Direction de Veille Sanitaire et Surveillance Epidémiologique (DVSSE/MSANP) compile les cas de dengues et de chikungunya enregistrés et parvenus à la Direction.

**Tableau 7.24 : Nombre de cas de dengue et chikungunya.**

		2010	2011
Dengue	Cas suspect	16	ND
	Cas confirmé	7	ND
Chikungunya	Cas suspect	3 100	142
	Cas confirmé	189	5

### d. Peste

La peste est transmise des rongeurs malades aux hommes par le biais des puces. Les cas de peste à Madagascar diminuent mais les couts humains sont encore très lourds : la létalité reste en dessus de 10%.

**Tableau 7.25 : Situation de la peste à Madagascar au cours des années 2000 à 2009.**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cas suspects	1334	804	658	933	1214	421	412	583	540	312
Cas confirmés	331	187	212	323	420	118	151	189	208	96
Décès suspects	114	66	96	108	98	35	51	69	71	39
Décès confirmés	67	32	48	63	56	23	25	31	33	20

Source : Annuaire des statistiques du secteur santé de Madagascar 2009.

#### 7.4.1.5. MALADIES LIÉES A L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

##### a. Maladie Cardio Vasculaire et Hypertension Artérielle

**Tableau 7.26** : Evolution du taux de morbidité (%) des affections cardio-vasculaire.

Maladies	2006	2007	2008	2009	2010
Affections cardio-vasculaires	0,25	0,79	0,72	0,72	0,68
Hypertension artérielle	1,86	2,09	2,22	2,15	2,31

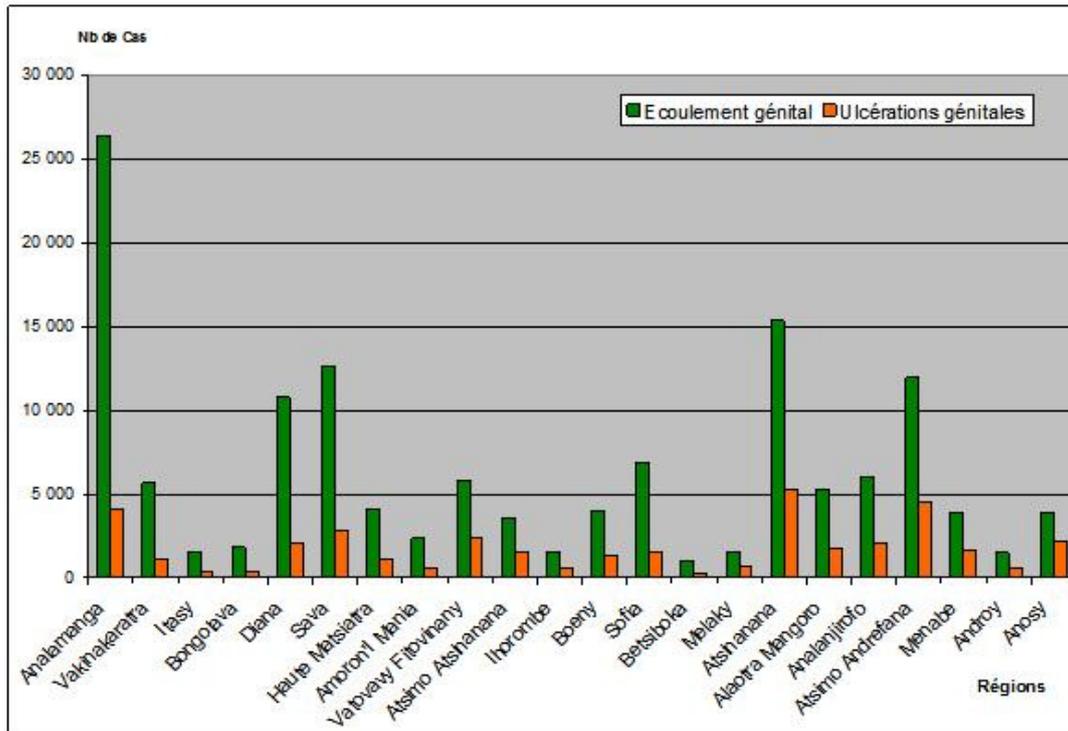
Source : Annales des Statistiques Sanitaires de 2006 à 2010

Les maladies cardiovasculaires et l'hypertension artérielle figurent parmi les dix premiers motifs de consultations dans les CSB. Le taux de morbidité des maladies cardiovasculaires semble stationnaire depuis 2007. Par contre, les cas d'hypertension artérielle semblent augmenter.

##### b. Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Les consultations externes au niveau des CSB enregistrent les nombre de cas d'IST. Les nombres annuels des cas, fonction de l'utilisation des services de santé et du nombre de population desservie sont très différents selon la région. La figure révèle qu'Analamanga présente les plus nombreux cas suivi de la région d'Atsinanana.





**Figure 7.33 :** IST vue en consultation externe des CSB pendant l'année 2009. Source : Programme national de lutte contre les IST/SIDA/MSANP.

### c. VIH/SIDA15

Madagascar figure parmi les pays où la prévalence du VIH est maintenue à moins de 1% au sein de la population générale. Si le premier cas d'infection au VIH a été notifié en 1987 et les deux cas de Sida en 1988, actuellement, une propagation lente et progressive du VIH avec un risque de progression rapide du niveau de l'épidémie est observée.

De 2003 à 2010, la prévalence du VIH chez les femmes enceintes est passée de 0,95% à 0,06% [0,02%-0,11%]. Par contre, dans les sites sentinelles, la surveillance biologique a détecté une augmentation de la prévalence du VIH, passant de 0,13% à 0,21% de 2005 à 2007, chez les jeunes filles enceintes avec une certaine disparité entre milieu urbain et rural (ESB 2007). De plus, chez les travailleurs de sexe âgés de 20 à 24 ans, la prévalence du VIH est passée de 0,45% à de 0,7% entre 2005 et 2007. La prévalence de la syphilis suit la même tendance dans le groupe d'âge de 20-24 ans, passant de 3,87% à 4,2% de 2005 à 2007.

En se référant aux rapports annuels du Ministère de la Santé Publique, le taux de séropositivité au VIH chez les personnes fréquentant les 816 CSB (41%) offrant des services de conseil et dépistage du VIH est passé de 0,03% à 0,11% de 2008 à 2010. Chez les femmes enceintes vues en consultation prénatale, le taux de séropositivité au VIH est passé

<sup>15</sup> Source : Réponse nationale face aux IST, au VIH et au Sida, rapport annuel 2010

de 0,01% à 0,03% de 2008 à 2010. Une augmentation lente et progressive du nombre de PVVIH identifiées est observée depuis que le dépistage du VIH se fait de manière ciblée vers les populations les plus exposées aux risques, allant de 22 en 2004 à 225 en 2010<sup>16</sup>

**Tableau 7.27 : Situation de Madagascar en matière de VIH/SIDA par région en 2010.**

Régions	Personnes dépistées	Femmes enceintes dépistées	PVVIH identifiées	Femmes enceintes positives au VIH
Alaotra Mangoro	7 882	7 466	1	1
Amaron'i Mania	7 082	5 602	0	0
Analamanga	49 946	34 314	62	5
Analanjirifo	4 202	2 859	14	10
Androy	2 169	1 482	5	2
Anosy	6 862	4 254	3	0
Atsimo Andrefana	12 231	6 095	11	5
Atsimo Atsinanana	3 554	3 504	0	0
Atsinanana	15 191	12 275	29	10
Betsiboka	2 146	1 479	0	0
Boeny	9 402	5 201	16	2
Bongolava	5 790	5 231	4	1
Diana	8 524	5 935	33	7
Haute Matsiatra	11 662	8 800	1	1
Ihorombe	3 613	3 009	0	0
Itasy	7 562	6 054	0	0
Melaky	1 532	609	8	1
Menabe	10 972	6 799	28	5
Sava	3 952	2 720	1	0
Sofia	2 936	1 949	9	1
Vakinankaratra	18 596	17 073	0	0
Vatovavy Fitovinany	7 937	5 810	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>203 743</b>	<b>148 520</b>	<b>225</b>	<b>51</b>

Source : Ministère de la Santé Publique, Programme National de Lutte contre le Sida 2010.

#### 7.4.1.6. LES MALADIES TROPICALES NEGLIGÉES

##### a. Rage

La rage est une maladie infectieuse, virulente et inoculable en général par une morsure. Cette maladie commune à l'homme et à la plupart des espèces animales à sang

<sup>16</sup> Source : Rapports annuels du PNLIS – Ministère de la Santé Publique

chaud est due à un virus spécifique neurotrope. C'est une zoonose (anthropozoonose) qui devient une menace sur la santé publique. Elle est endémique à Madagascar.

L'Institut Pasteur de Madagascar fait office de centre de traitement antirabique pour la Région Analamanga ; mais les 21 autres Régions disposent aussi de leurs centres de traitement antirabique.

**Tableau 7.28 : Nombre d'expositions à la rage en 2009.**

Centres Antirabiques des 21 Régions				Institut Pasteur de Madagascar	TOTAL
Masculin		Féminin			
0-15 ans	> 16 ans	0-15 ans	> 16 ans		
1274	1258	780	1122	2157	6591

Source : SLMER, *Annuaire de statistique du secteur santé 2009*.

### b. La tungose<sup>17</sup>

Cette situation est liée au sol. Sur les 111 districts, 58 ont rapporté l'existence de puces chiques. Environ 10 333 000 personnes sont à risque d'après les enquêtes réalisées auprès de ces 58 districts en 2010.

### c. La Fièvre de la Vallée de Rift<sup>7</sup>

Madagascar a notifié le premier cas humain de Fièvre de la Vallée du Rift (FVR) le 30 janvier 2008 à Taolagnaro, dans la région d'Anosy. A partir du mois de février 2008 jusqu'au mois d'avril 20, Analamanga, Itasy, ALaotra Mangoro, Vakinankaratra, Diana et Haute Matsiatra ont été touchées. Le nombre total des cas suspects du janvier 2008 au mois d'avril 2009 s'élève à 769 dont 97 cas confirmés avec 24 décès.<sup>18</sup>

#### 7.4.1.7. INTOXICATION ALIMENTAIRE

A Madagascar, les intoxications alimentaires sont catégorisées en Intoxication Alimentaire Collective (IAC), Toxi-Infection Alimentaire Collective (TIAC) et Intoxication par Consommation d'Animaux Marins (ICAM) selon les causes et l'étendue de l'épidémie.

<sup>17</sup> DULMN : Plan directeur de lutte contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN), 2011.

<sup>18</sup> Source : Plan directeur de lutte contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN), 2011.

**Tableau 7.29 :** Evolution des cas d'intoxications alimentaires à Madagascar.

Types	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Intoxication alimentaire collective		8	4	30		72
Toxi-infection alimentaire collective	1327	392	536	785	830	1639
Intoxication par consommation d'animaux marins	39		72	6	22	507
TOTAL	1366	400	612	821	852	2218
DECES		5	24	8	12	25

Source : ACSQDA 2011.

En se référant aux six dernières années, l'année 2011 a présenté une forte augmentation des cas des intoxications alimentaires pour toutes les catégories d'intoxications alimentaires.

#### 7.4.1.8. SANTE DES ENFANTS

##### a. Taux de mortalité infantile

Les enfants, spécialement les moins des cinq ans figurent parmi les tranches de la population les plus vulnérables. L'évolution de cette mortalité est illustrée par la figure 7.34.

L'évolution du taux de mortalité infantile est principalement en corrélation avec l'incidence des maladies diarrhéiques, du paludisme et des infections respiratoires aiguës. La diminution du nombre de cas de paludisme qui constitue probablement l'une des facteurs déterminant de cette amélioration de la situation sanitaires des enfants malagasy.



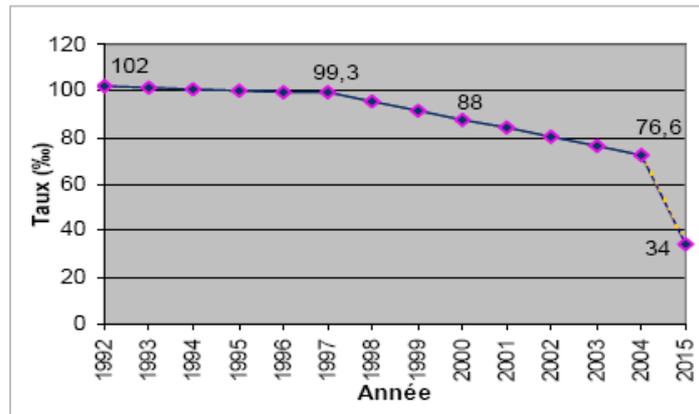


Figure 7.34 : Evolution du taux de mortalité infantile. Source : INSTAT.

### b. Prévalence des IRA, Fièvre et diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans

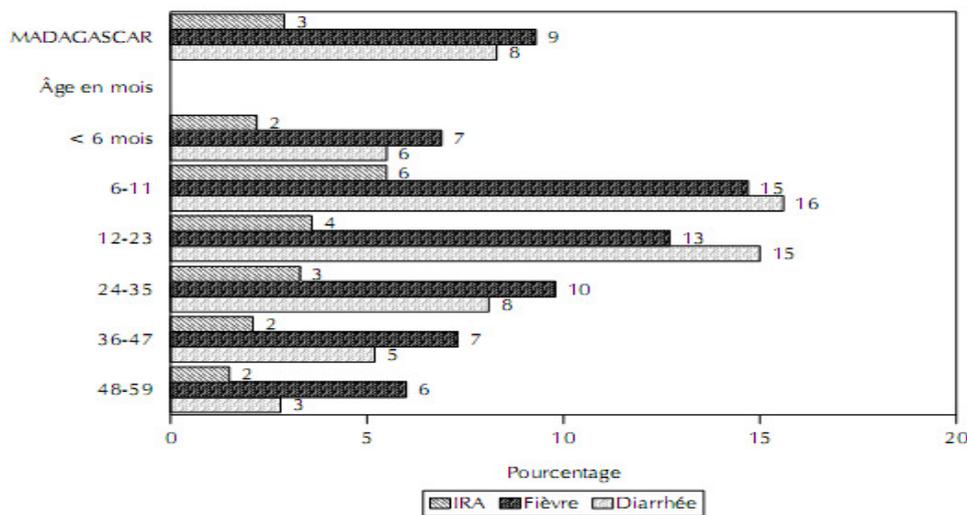
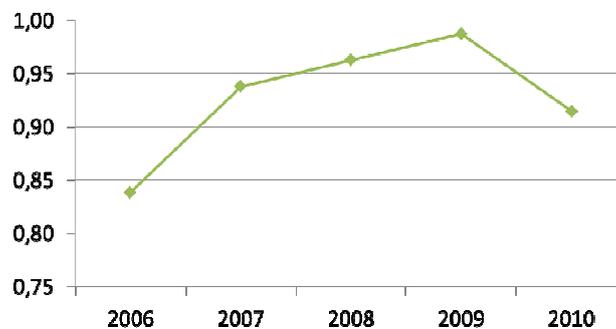


Figure 7.35 : Prévalence des IRA, de la fièvre et de la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans, selon l'âge. Source : EDSMD IV 2008-2009.

#### 7.4.1.9. MALNUTRITION

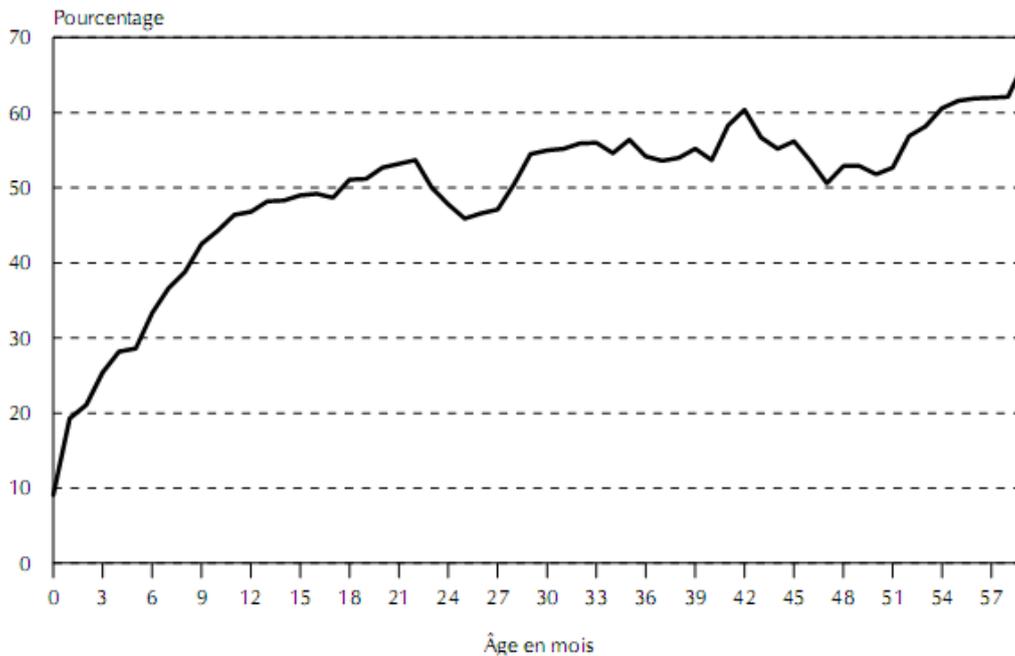
La malnutrition constitue un des problèmes de santé publique dans les pays en développement comme Madagascar.



**Figure 7.36 :1 Evolution du taux de malnutrition au niveau du CSB.** Source : *Annuaire des statistiques sanitaires de 2006 à 2010.*

Une amélioration de la situation semble se présenter sauf pour l'année 2010. Les activités intensives de prise en charge de la malnutrition (CRENI et CRENA) pourraient expliquer cette tendance positive.

D'après L'EDS 2009, les variations de la proportion d'enfants souffrant de malnutrition chronique dépendent du niveau socio-économique du ménage dans lequel vit l'enfant, et aussi selon le niveau d'instruction de la mère.



**Figure 7.37 :** Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans, selon l'âge. Source : *EDSMD IV 2008-2009.*

## 7.4.2. PRESSIONS SUR LA SANTE PUBLIQUE

A Madagascar, certaines pratiques comportementales engendrent des effets nuisibles sur l'environnement. Les dégradations de l'environnement génèrent par la suite des effets sur la santé avec l'amplification des situations comme :

- les problèmes d'accessibilité de l'eau et à l'assainissement de base ;
- les inégalités d'accès aux soins dues à l'éloignement du centre de santé ou à l'enclavement pendant une certaine période de l'année en plus des mauvaises répartitions des ressources humaines ;
- l'insécurité alimentaire ;
- les catastrophes naturelles ;
- la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ;
- la zoonose.

Des multiples études ont montré que la prévalence des maladies diarrhéiques est étroitement liées à la consommation d'eau non potable, aux mauvaises éliminations des excréta, et à une mauvaise pratique d'hygiène. Les défauts d'Eau/Assainissement/Hygiène constituent ainsi une pression sur la santé humaine.

### 7.4.2.1. ACCESSIBILITÉ À L'EAU POTABLE

#### a. Taux de desserte

C'est le rapport du nombre de population ayant accès au point d'eau (PDO) sur le nombre de population totale estime de la façon suivante (en accord avec ce qui est appliqué dans les autres pays africains. permettent ainsi de faire les comparaisons) : un BP pour 10 personnes ; une BF pour 250 personnes ; un FPMH pour 250 personnes ; un PPMH pour 250 personnes.

#### b. Evolution de taux de desserte national en eau potable

L'approvisionnement de l'eau potable de la population figure toujours parmi les principaux programmes du pays. Les réalisations en matière d'infrastructure d'eau en 2010 est considérables. Mais Le taux d'accès de la population en eau potable (42%) n'est pas encore très satisfaisant en plus d'un large écart qui sépare encore le taux d'accessibilité en milieu rural et en milieu urbain. L'évolution du taux de desserte national en eau potable est détaillée dans le Chapitre 3 : Eau.

### 7.4.2.2. ASSAINISSEMENT

Le terme « assainissement » considère l'accès des ménages aux latrines : utilisation de latrines ou mieux ménages disposant de type d'évacuation d'excrétas hygiéniques tels que cabinets avec siège ou avec chasse d'eau, latrines avec dalles en bois ou en terre. Sont exclus les ménages utilisant des tinettes, de simples trous ou ne disposant pas de toilette.

#### a. Evolution en assainissement de base

Le tableau ci-après montre une certaine dégradation de la situation d'accessibilité des ménages aux latrines.

**Tableau 7.30 : Evolution des taux nationaux (%) d'utilisation de latrines.**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
National	53,00	52,00		51,10	50,05	49,24	47,97
Rural	44,2	47	45,9	44,89	43,9	44,39	43,28
Urbain	73,83	68,7	68,54	68,3	66,44	66,49	64,70

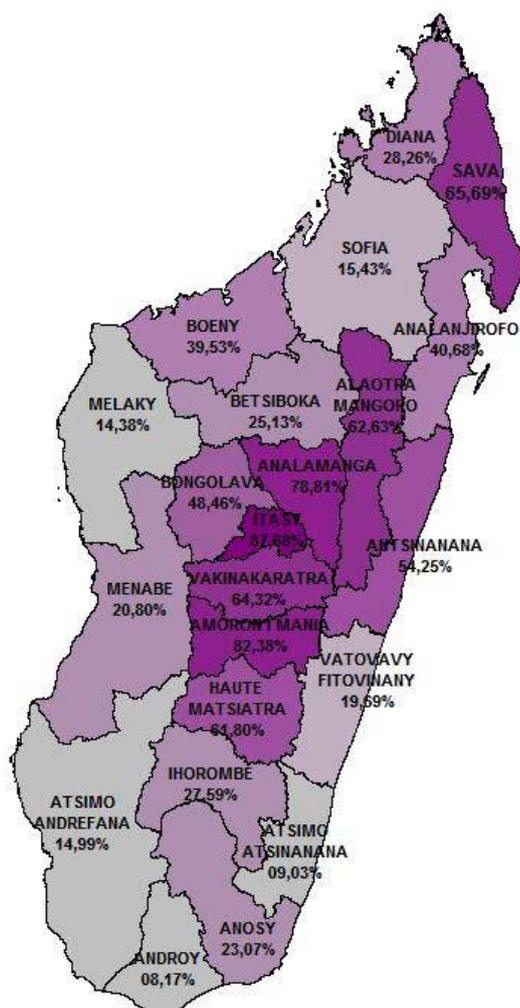
**b. Taux d'utilisation de latrines par région année 2010, tous milieux confondus**

**Tableau 7.31 :** Taux d'utilisation de latrine par région année 2010.

Régions	Population	Réalisations en 2010	Population desservie en 2010	Total population desservie	Taux de desserte
Analamanga	2 841 400	0	0	2 239 404	78,81%
Bongolava	377 087	0	0	182 719	48,46%
Itasy	804 407	0	0	705 285	87,68%
Vakinankaratra	1 888 021	0	0	1 214 383	64,32%
Diana	563 868	0	0	159 365	28,26%
Sava	958 565	0	0	629 681	65,69%
Aoron'i Mania	810 108	0	0	667 400	82,38%
Atsimo-Atsinanana	758 820	0	0	68 502	9,03%
Haute Matsiatra	1 362 019	93	930	841 788	61,80%
Ihorombe	229 685	0	0	63 359	27,59%
Vatovavy-Fitovinany	1 363 156	0	0	268 458	19,69%
Betsiboka	270 478	397	3 970	67 970	25,13%
Boeny	621 366	8	80	245 656	39,53%
Melaky	265 302	0	0	38 146	14,38%
Sofia	1 105 623	0	0	170 581	15,43%
Alaotra-Mangoro	1 143 653	0	0	716 316	62,63%
Analanjirifo	999 321	353	3 530	406 561	40,68%
Antsinanana	1 289 849	2 057	20 570	699 685	54,25%
Androy	588 435	0	0	48 104	8,17%
Anosy	632 923	0	0	145 995	23,07%
Atsimo-Andrefana	1 215 435	0	0	182 232	14,99%
Menabe	443 493	0	0	92 241	20,80%
<b>MADAGASCAR</b>	<b>20 533 014</b>	<b>2 908</b>	<b>29 080</b>	<b>9 850 205</b>	<b>47,97%</b>

### c. Répartition de la population selon le type de toilette, 2010

L'utilisation de latrines ne dépend pas seulement du type de milieu d'habitation mais aussi des quintiles de pauvreté de la population. En effet, si 63,5% des plus riches utilisent des latrines, ils ne sont que 21,0% chez les plus pauvres. Mais en plus des moyens financiers, d'autres paramètres interviennent aussi dans ce domaine comme le niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, parmi les ménages dont le chef est sans instruction, 76,7% défèquent dans la nature, contre 9,9% pour ceux dont le chef a un niveau supérieur. L'utilisation de latrines, et est de 78,9% parmi les ménages dont le chef a un niveau universitaire, et de 51,5% parmi ceux dont le chef a un niveau secondaire. Par contre, pour les ménages dont le chef est sans instruction, la proportion de la population utilisant des latrines ou des types meilleurs, n'est que de 18,9% (EPM 2010).



**Carte 7.1 : Répartition du taux d'utilisation de latrine dans les Régions de Madagascar en 2010.**

**Tableau 7.33 : Répartition (en %) de la population selon le type de toilette/latrines en milieu rural et urbains en 2010.**

	A l'anglaise	A la turque	Toilette à plateforme en béton lisse, en porcelaine, en fibre de verre, etc.	Latrines avec plateforme en bois, terre, etc.	Simplets trous	En milieux ouverts	Autres	Total
Milieu Urbain	2,6	7,9	5,0	42,3	10,9	30,7	0,6	100,0
Milieu Rural	0,6	3,0	0,8	30,8	6,1	58,5	0,2	100,0
Ensemble	1,0	4,0	1,7	33,1	7,1	52,8	0,3	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

L'utilisation de latrines ne dépend pas seulement du type de milieu d'habitation mais aussi des quintiles de pauvreté de la population. En effet, si 63,5% des plus riches utilisent des latrines, ils ne sont que 21,0% chez les plus pauvres. Mais en plus des moyens financiers, d'autres paramètres interviennent aussi dans ce domaine comme le niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, parmi les ménages dont le chef est sans instruction, 76,7% défèquent dans la nature, contre 9,9% pour ceux dont le chef a un niveau supérieur. L'utilisation de latrines, et est de 78,9% parmi les ménages dont le chef a un niveau universitaire, et de 51,5% parmi ceux dont le chef a un niveau secondaire. Par contre, pour les ménages dont le chef est sans instruction, la proportion de la population utilisant des latrines ou des types meilleurs, n'est que de 18,9%.<sup>19</sup>

### 7.4.2.3. CATASTROPHES NATURELLES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'intensification et l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles (cyclones, sécheresses, épidémies, inondations, invasions acridiennes) semblent s'associées au changement climatique et à la dégradation environnementale. Ce qui contribue à l'exposition de la population aux multiples risques.

Des informations plus détaillées sur les catastrophes naturelles figurent dans le Chapitre 10 : Catastrophes Naturelles.

### 7.4.2.4. PROBLEME D'ENCLAVEMENT

L'enquête auprès des ménages 2010 a montré qu'environ 66% des consultations externes se font dans les centres de santé publics en cas de maladie. Dans certaines régions comme les Régions Anosy, Androy, Ihorombe, et Haute Matsiatra, la part de consultation dans les centres de santé publics dépasse 80%. Or l'inaccessibilité géographique aux formations sanitaires accentue les problèmes de santé.

**Tableau 7.32 : Evolution des indicateurs de ressources.**

Indicateurs	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ratio CSB / Population	1/5 549	1/5 700	1/6 100	1/5 625	1/5 787	1/5 971	1/5 825	1/5 748	1/7 812
Ratio Médecin public / Population	1/6 748	1/6 900	1/6 400	1/5 952	1/5 288	1/5 598	1/5 281	1/4 981	1/5 249
Ratio Dentiste public / Population	1/128 275	1/131 866	1/101 500	1/102 700	1/88 656	1/91 944	1/95 941	1/88 640	1/109 988
Ratio Infirmier public / Population	1/5 569	1/5 948	1/6 120	1/6 400	1/5 086	1/6 370	1/6 407	1/6 450	1/6 468

<sup>19</sup> Source : EPM 2010

Ratio Sage – femme publique / Femme en âge de procréer	1/2 621	1/1 420	1/1 420	1/1 527	1/1 346	1/1 465	1/1 549	1/1 715	1/ 2 323
---	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------

#### 7.4.2.5. SECURITE ALIMENTAIRE

En dehors des cataclysmes naturels, il existe un lien entre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Selon la définition du Fonds Alimentaire Mondiale (FAO), la sécurité alimentaire désigne une situation dans laquelle "chacun peut accéder en toute circonstance à une alimentation sûre et nutritive lui permettant de mener une vie saine et active". Pour assurer la sécurité alimentaire, il faut prendre en compte la disponibilité, la stabilité de l'approvisionnement, l'accessibilité et les qualités des aspects nutritionnels des aliments.

L'Agence de Contrôle de la Sécurité et Qualité des Denrées Alimentaires (ACSQDA) au sein du Ministère de la santé publique est le responsable de la protection de la santé des consommateurs en veillant à ce que la consommation, la distribution, la commercialisation ou la production de denrées alimentaires à Madagascar soient conformes aux normes les plus strictes de sécurité sanitaire et d'hygiène alimentaire par :

- la contrôle et la vérification des activités des instances locales, régionales et provinciales de contrôle alimentaire en matière d'analyse des produits alimentaires, d'inspection, de contrôle de conformité et d'éducation ;
- l'établissement d'un réseau officiel de laboratoires de contrôle alimentaire ;
- le contrôle de l'efficacité et le bon fonctionnement des activités de surveillance des intoxications alimentaires.

#### 7.4.2.6. POLLUTIONS DE L'AIR

Les matières particulaires dans l'air entrent dans le système respiratoire par voie d'inhalation. Le schéma ci-dessous présente l'impact de la pollution sur l'appareil respiratoire.



Les études menées par l'Institut National des sciences et Techniques Nucléaires (INSTN) sur la qualité de l'air à Madagascar ont montré que la qualité de l'air dans la ville d'Antananarivo ne cesse de se dégrader. De même, les valeurs du plomb estimées dans la Commune Urbaine d'Antsirabe ont prouvé que le niveau de la pollution par le plomb s'intensifie lorsqu'on se rapproche du centre-ville. Or, on connaît pertinemment que la pollution de l'air accroît les risques de recrudescence

Impacts de la pollution sur l'appareil respiratoire.

des affections respiratoires aiguës et chroniques. (Voir Chapitre 2).

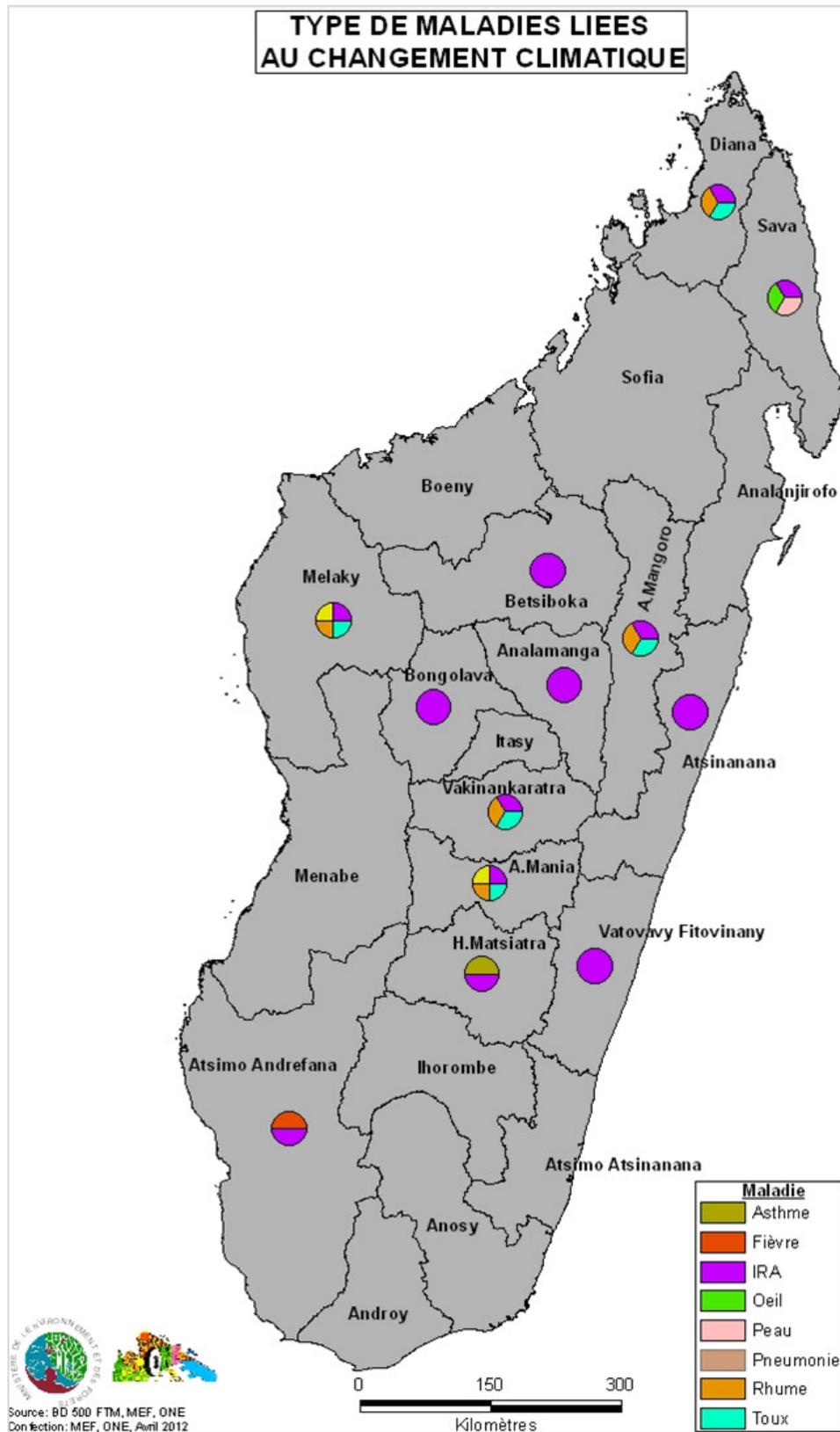
#### 7.4.2.7. ZOOLOSE

La zoonose est une menace pour la santé publique. Les luttes et surveillances des maladies, le renforcement de la vigilance des maladies émergentes et maladies zoonoses et la sécurisation des consommateurs sont ses domaines d'intervention pour la préservation de la santé publique. Dans les cadres de lutte et surveillance des maladies, certaines maladies animales sont classées comme prioritaires.

**Tableau 7.33 : Les maladies animales prioritaires objet de lutte et de surveillance.**

	Maladies animales
<b>Bovins</b>	Charbons symptomatiques et bactériens ; colibacillose ; piroplasmose ; dermatose nodulaire contagieuse ; dermatophilose ; douve du foie
<b>Caprins / ovins</b>	Gales des ovins
<b>Porcins</b>	Pestes classique et africaine ; maladie de Teschen ; cysticercose ; pasteurellose
<b>Volailles</b>	Maladie de Newcastle ; cholera aviaire ; maladie de Gumboro ; maladie de Marek ; variole aviaire
<b>Canins</b>	Rage





**Carte 7.2 :** Les différentes maladies liées au changement climatique à Madagascar.  
Source : Ministère de l'Environnement et des Forêts / ONE, 2012.

## 7.5. DIVERSITES CULTURELLES ET ENVIRONNEMENT

La population de Madagascar se divise en 18 ethnies et chacune d'entre elles possède des spécificités culturelles. Parmi ces différents types de culture, les plus spécifiques sont<sup>20</sup> : les sites et monuments classés, les sports exceptionnels, l'artisanat, l'alimentation, les festivals et les instruments de musique.

### 7.5.1. SITES ET MONUMENTS CLASSES

Madagascar compte 146 sites et monuments classés. Certains entre eux font maintenant partie de l'héritage mondial, comme la colline royale d'Ambohimanga, de Rova Manjakamiadana, les Tsingy de Bemaraha, les falaises et grottes d'Isandra, ou l'arrière-pays Mahafaly.

### 7.5.2. SPORTS EXCEPTIONNELS

Pour les Betsileo de la Région Haute Matsiatra, plus de 4 000 places sont réservées à un sport exceptionnel appelé « *savika* ». C'est une tauromachie typiquement malgache. Il s'agit, pour le torero, de tenir le plus longtemps possible sur l'animal en furie, accroché à son cou ou à sa bosse avec tous les risques d'être encorné ou piétiné ! Les cicatrices aux bras, à la cuisse, au ventre ou même au sommet du crâne sont exhibées fièrement, et souvent avec un grand éclat de rire. Car le zébu ne sera jamais un ennemi, juste un gros joujou qui peut être dangereux en cas de mauvaise manipulation. Ce type de sport attire nombreux touristes surtout le jour de Pâques et de la Pentecôte à Ambositra.



*Savika à Ambositra. Photo : MEF.*

---

<sup>20</sup> REEM 2007

### 7.5.3. ARTISANAT

Madagascar possède différentes matières premières qui pourraient aider les artisans Malagasy de développer leurs talents. Ces artisans savent tirer le meilleur de tous les matériaux possibles, à savoir la terre, le bois, les fibres, les métaux, les pierres, la peau et la corne de zébu, les tissus et jusqu'aux boîtes de conserve transformées en voitures plus vraies que nature ! Les boutiques et marchés artisanaux sont donc des passages obligés pour qui veut ramener un peu du pays dans ses bagages. Des petites villes ou villages ont fini par s'assimiler à leur spécialité. Le choix est donc illimité, mais quatre filières se détachent de la multitude, étant devenues presque aussi emblématiques de Madagascar que les lémuriens ou les orchidées. Ce sont l'art Zafimaniry, les papiers Antemoro, les tapis mohair et le « *landibe* ».

#### 7.5.3.1. ART ZAFIMANIRY

Il s'exprime à travers les objets à usage domestique (pots à miel, métiers à tisser, tabourets, vaisselle ...) ainsi que dans des éléments de construction (portes et fenêtres). Dans le circuit commercial, il est synonyme de mobilier haut de gamme, de statuettes et panneaux sculptés, de jeux de société, mais malheureusement cette filière subit beaucoup d'imitations actuellement.



Papier Antemoro.

#### 7.5.3.2. PAPIERS ANTEMORO

Les Antemoro ou « gens des rivages » vivent sur la plaine côtière du Sud-est avec pour ville sainte Vohipeno. Très versés dans les sciences ésotériques, ils ont associé leur nom aux précieux manuscrits arabico-malgaches « *Sorabe* » calligraphiés à la pointe de bambou sur un papier fait à base d'écorce bouillie, malaxée et lissée. Ces papiers sont utilisés dans la reliure,

les cartes et albums de luxe, ainsi que dans la tapisserie et les articles d'intérieur.

#### 7.5.3.3. TAPIS MOHAIR

Apanihy se trouve dans la partie sud de la région Sud-ouest de Madagascar, entre Tuléar et Fort Dauphin. Les femmes y travaillent la laine depuis des générations et elles sont connues par la production de **tapis mohair** à partir des peaux de moutons et des chèvres. Ces tapis sont épais, confortables et agréables. Les motifs s'inspirent des cultures Mahafaly



Tissage de tapis mohair à Apanihy

et Antandroy dans une palette de tons bien dans les tendances actuelles, mais en y apportant de temps à autre une touche venue d'ailleurs.

#### 7.5.3.4. LANDIBE

La soie sauvage appelée « *landibe* » n'existe qu'à Madagascar, sa chenille se nourrissant exclusivement d'une plante endémique, le *tapia* (*Uapacca bojeri*). Se travaillant en bourre à partir des cocons recueillis dans la nature, elle a une texture rugueuse, et emploie des teintures végétales comme le « *nato* » pour le rouge, l'indigotier pour le bleu, ou le riz pour le blanc. Jusqu'à un passé encore récent, la soie sauvage était utilisée uniquement pour les linceuls. Il a fallu contacter une clientèle, pour qu'elle se désacralise et parte à la conquête de l'univers de la mode. Très prisée désormais pour la décoration d'intérieur, elle a investi l'habillement : écharpes, gilets, vestes, chaussures, robes de cocktail, etc. Certaines foires internationales ont favorisé la rencontre du « *landibe* » écru avec la soie fine européenne. Un vrai choc de cultures !

#### 7.5.4. ALIMENTATION DES MALAGASY

Les statistiques confirment que le malgache est le plus gros mangeur de riz au monde. Cette denrée stratégique est omniprésente dans les proverbes malgaches.



Contrairement à celle d'autres pays, la cuisine malgache accorde plus d'importance à la saveur qu'à la présentation. En voici un échantillonnage choisi parmi les plus caractéristiques : le « **romazava** » est le plat national par excellence. C'est un bouillon à base d'un amalgame de brèdes dont l'« *anamalaho* » ou « brède chaude », cuit avec de la viande de bœuf ou du poulet de grain. Le « **ravitoto sy henakisoa** » ou feuilles de manioc pilées cuites avec de la viande de porc, présent à toutes les soirées promotionnelles, peut se préparer de multiples façons, de la plus simple à la plus raffinée.

Le « **sesika amalona** » ou anguille farcie est un chef-d'œuvre de délicatesse, du fait de sa chair très tendre qui s'effrite facilement : l'ouvrir longitudinalement avant de le farcir avec de la viande de porc hachée, de l'ail, des oignons, et le passer au feu doux avec une sauce à base de tomates et de gingembre.

Le « **varanga** » ou bœuf effilé est une tranche fine cuite à l'eau pendant quelques heures avant d'être effilochée pour être braisée avec de petits oignons entiers. Difficile de ne pas mentionner le « **hena ritra** », un grand classique pour les jours de fête ! Il s'agit d'une viande de zébu légèrement grasse et cuite pratiquement sans ingrédient si ce n'est des gousses d'ail. Ou l'« **akoho mifahy** », poulet gavé découpé en morceaux et cuit à l'étouffée. Ou encore le « **tongokisoa** », pieds de porc parfois accompagnée de haricots blancs. Un régal, surtout avec le « **lasary** » ou achard de tomate à portée de cuillère.

La boisson d'accompagnement est le « **ranovola** » ou « eau d'argent », obtenue en brûlant préalablement le reste de riz collé au fond de la marmite... *Mazotoa homana* ! Littéralement, « bon appétit » !

### 7.5.5. FESTIVALS

La tendance semble être « une Région, un festival ». Les festivals sont souvent liés à des événements locaux, mais d'autres manifestations résolument modernistes se sont aussi imposées.



Parmi les plus réputés :

- **Donia** de Nosy Be, dédié à la musique tropicale « chaude » ;
- **Madajazzcar**, festival international créé en 1989 à Antananarivo ;
- **Batrelaky**, célébrant les récoltes dans le Sud-Est ;
- **Zagnaharibe**, fêtant le retour des baleines à Sainte Marie ;
- **Feria Oramena** de Taolagnaro, grande fête organisée autour de la langouste ;
- **Volambe Tohaka**, marquant la période des festivités dans l'Amoron'i Mania, au mois d'Août. C'est la renaissance d'une très ancienne fête Betsileo ;
- **Avy Letchis E !**, marquant le début de la campagne de letchis à Toamasina ;
- **Mitsaka**, au mois de Décembre à Foulpointe, un festival pour la promotion de la musique et de la danse de la région ;
- **Festibo** (Festival du Boina) que veut pérenniser Majunga ;
- **Kabaro Estival Musik** de Diego Suarez ;
- **Kokambo** à Mahanoro, festival culturel et sportif ;
- **Talango Hare**, un non-stop musique, danses, us et coutumes en Novembre à Ambovombe Androy ; et

- **Wood en Stock** sur le thème du reboisement, dans la vallée de Tsaranoro près d'Ambalavao.

### 7.5.6. LES INSTRUMENTS MUSICAUX DE MADAGASCAR

Les informations rapportées ici proviennent du Ministère des Cultures et des Patrimoines, et sont essentiellement extraites du site [www.mcp.gov.mg](http://www.mcp.gov.mg).

L'**antsiva** est un instrument de la famille des aérophones. Des trompes de forme et de taille différentes fabriquées avec des matériaux différents, se trouvent dans divers Continents. Notre trompe en conque a toujours le trou d'insufflation latérale, elle est traversière.



Le **marovany** (Cithare sur caisse ou « valiha valise ») est un instrument de la famille des cordophones. Chez les Sihanaka et les Betsimisaraka (Hautes Terres et côte Est), la caisse de résonance est en bois, (planches assemblées et clouées) ayant la forme d'une valise, d'où le nom de « valiha vata ». Les cordes sont disposées en deux plans : à l'envers et à l'endroit de la caisse.



Le **valiha** est instrument cordophone. Le mot « valiha » vient du sanscrit « vadya » qui signifie instrument de musique. Le valiha est l'un des instruments de musique le plus connus à Madagascar ; on ne le trouve guère, ni en Europe, ni en Afrique. Cependant en Indonésie, en Chine, au Viêt-Nam, en Corée on a quelques choses d'approchant. Il y a plusieurs sortes de valiha dont le valiha volo à cordes métalliques, le valiha volo toritenany ; le valiha vero, le valiha vata, le valiha tsimihety, etc.



Le **lokanga bara** est C'est un instrument cordophone. Le mot « bara » est ici l'adjectif du violon, pour ne pas confondre le violon d'importation (lokanga vazaha ou lokanga tout



court) au violon fabriqué par le Malagasy. Ce sont surtout les Bara et les Antandroy (tribus du Sud) qui fabriquent et utilisent ce genre de *lokanga* Made in Madagascar. La forme peut varier d'un instrument à l'autre

L'*ampongalahy* est de la famille des membranophones. On le rencontre dans les régions des Hautes Terres Centrales, chez les Betsileo, les Merina, les Manendy, les Sihanaka, etc., mais aussi dans d'autres régions. On reconnaît facilement l'*ampongalahy* (« *amponga* » = tambour, « *lahy* » = mâle) par ses particularités ci-après :

- l'une des extrémités possède un pavillon provenant de la peau non rabattue ;
- les lanières (en peau) sont entrecroisées par les lanières transversales également en peau.



Le *korintsana* est un instrument idiophone. Hochet en bambou rempli de graines que l'on secoue. C'est un instrument rythmique. On l'utilise dans presque toutes les régions de Madagascar.



### 7.5.7. IMPACTS ECONOMIQUES

Les bambous, les bois précieux, les palissandres, les graines, les peaux des animaux, la soie, landibe, les mohairs contribuent au développement économique des populations de l'Amoron'i Mania, de Vatovavy Fitovinany, de l'Atsimo Andrefana et de la Haute Matsiatra.

### 7.5.8. IMPACTS SOCIAUX

Les ressources naturelles bien exploitées et bien gérées assurent l'aisance spirituelle, émotionnelle, intellectuelle et le développement du bien-être humain.



## 7.6. TRANSPORT

Le transport terrestre, aérien, maritime et fluvial assurent les échanges commerciales, sociales, marchandises, sur le plan national et international. La dimension environnementale et sociale est prise en compte en général dans le secteur transport. Un accent particulier est accordé pour cette dimension dans les travaux d'infrastructure de transport.

### 7.6.1. TRANSPORTS ROUTIERS

Le transport routier s'effectue en grande partie sur des réseaux routiers en mauvais état du fait essentiellement de la survenue des cataclysmes naturels et à l'insuffisance du budget alloué à leurs entretiens. Cette situation n'est pas sans influence sur le parc automobile dont le nombre a augmenté au cours des 10 dernières années.

#### 7.6.1.1. PARCS AUTOMOBILES

Le nombre d'automobiles à Madagascar est en croissance. D'après les informations du Ministère du Transport (tableau 7.36), l'importance du parc automobile s'est augmenté de cinq fois entre les années 2000 et 2009.

**Tableau 7.34 : Evolution du parc automobile dans les six provinces de Madagascar entre 2000 et 2009.**

	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Antananarivo	94 997	101 865	109 246	117 179	125 707	134 877	144 738	155 345	166 755	179 033
Antsiranana	11 116	12 055	13 083	14 208	15 442	16 795	18 281	19 915	21 713	23 693
Fianarantsoa	7 810	9 114	11 103	14 351	19 951	29 979	48 393	82 732	147 363	269 682
Toliary	5 616	6 225	6 903	7 659	8 502	9 444	10 497	11 674	12 991	14 466
Toamasina	13 821	14 100	14 404	14 736	15 102	15 507	15 957	16 460	17 025	17 662
Mahajanga	5 395	5 748	6 128	6 536	6 975	7 448	7 958	8 508	9 102	9 745

Source : [www.transport.gov.mg](http://www.transport.gov.mg).



### 7.6.1.2. TRAFIC JOURNALIER DES VOYAGEURS

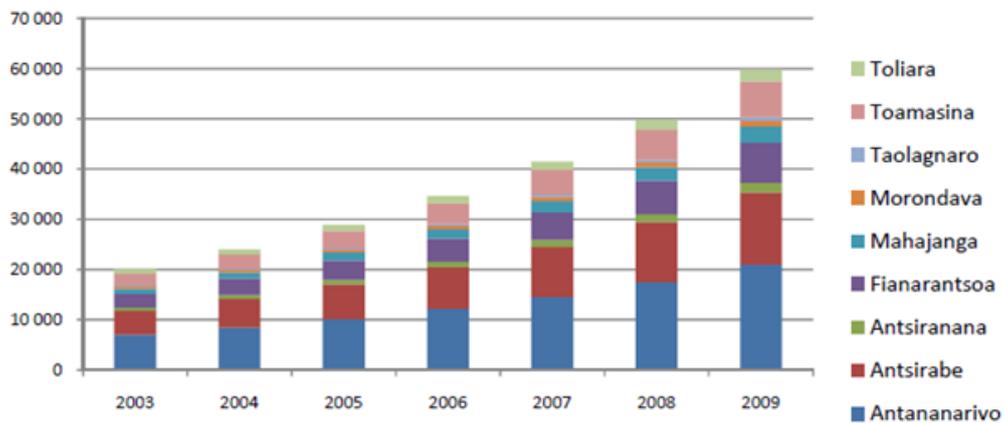
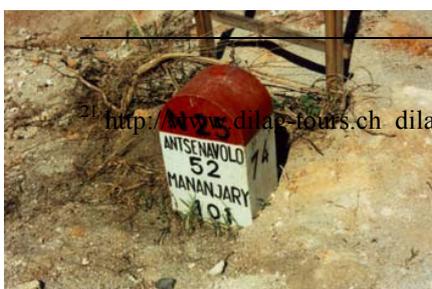


Figure 7.38 : Trafic journalier de voyageurs. Source : [www.transport.gov.mg](http://www.transport.gov.mg).

Dans les grandes villes de Madagascar, le trafic journalier de voyageurs est en augmentation de trois fois.

### 7.6.1.3. DISTANCES DES ROUTES À MADAGASCAR 21(VOIR ANNEXE)

Même si Madagascar apparaît petit sur l'atlas mondial, les distances entre la Capitale et les sites touristiques les plus intéressants et les plus importants sont assez grandes et, à



l'exception de quelques axes principaux, on ne peut pas rouler à plus de 30 à 40 km/h. Le voyage d'Antsiranana, à la pointe Nord, jusqu' à Fort Dauphin tout au Sud, nécessite au moins six jours avec un temps de parcours de 12 heures par jour. Toutes les routes importantes sont équipées de bornes kilométriques, sur lesquelles est indiquée la distance avec la prochaine localité. La situation de quelques routes pendant les périodes des pluies aussi n'est pas à négliger pour la gestion du temps de voyage.

## 7.6.2. TRANSPORTS FERROVIAIRES

L'insuffisance d'infrastructures adéquates pour le traitement et le recyclage des déchets dangereux lors des accidents de transport ferroviaire contribuent à la pollution de l'environnement à Madagascar.

### 7.6.2.1. RÉSEAU FERROVIAIRE SUD (FIANARANTSOA-MANAKARA)

Le réseau ferroviaire a été construit entre 1926 et 1936. La voie principale est de 163 km, caractérisée par 54 tunnels et galeries repartis sur 86 km, 63 ponts et viaducs repartis sur 150 km et 17 gares (tableau 7.38), dont 15 intermédiaires.

**Tableau 7.35 : Les gares du Réseau Sud et leurs localisations.**

Nom de la gare	Localisation	Nom de la gare	Localisation
Fianarantsoa	pk 0+1100	Manampatrana	pk 79+206
Vohimasina	pk 9+1018	lonilahy	pk 88+21
Sahambavy	pk 21+1079	Mahabako	pk 99+195
Ampitambe	pk 28+10164	Fenomby	pk 107+190
Ranomena	pk 38+1061	Sahasinaka	pk 116+23
Andrambovato	pk 45+878	Antsaka	pk 128+39
Madorano	pk 54+609	Mizilo	pk 137+26
Tolongoina	pk 62+380	Ambila	pk1 146+12
Amboanjobe	pk 72+356	Manakara	pk 163+4

Source : [www.transport.gov.mg](http://www.transport.gov.mg).

### 7.6.2.2. RÉSEAU FERROVIAIRE NORD

Il comprend trois lignes principales totalisant 685 km : la ligne Antananarivo-Côte Est (TCE), reliant Antananarivo et Toamasina, 372 km de longueur ; la ligne Moramanga-Lac Alaotra (MLA) reliant les deux villes de mêmes noms, 160 km ; et la ligne Antananarivo-Antsirabe (TA), 153 km.



La gare ferroviaire de Soarano, Antananarivo (Réseau Nord).



La gare ferroviaire de Fianarantsoa (Réseau Sud).

Ce réseau compte 368 ponts métalliques et en béton, 91 tunnels répartis sur plus de 9 km et 36 gares ouvertes au trafic (tableau 7.38).

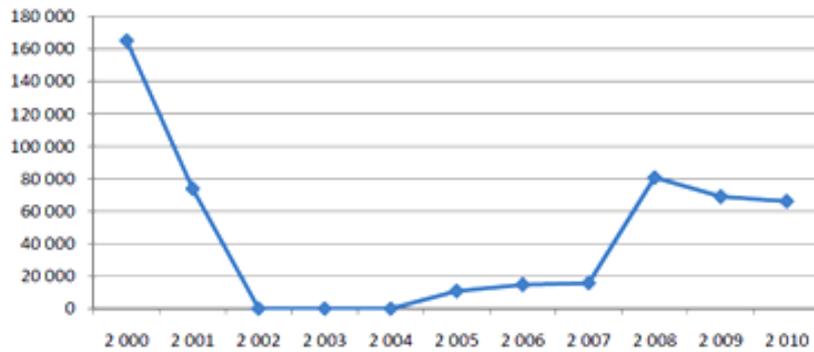
**Tableau 7.36:** Les gares du Réseau Sud et leurs localisations.

Ligne TCE					
Antananarivo	pk 0+000	An'ala	pk 159+300	Anivorano	pk 254+800
Soanierana	pk 4+500	Fanovana	pk 168+600	Brickaville	pk 270+800
Anjeva	pk 23+700	Ambatovola	pk 178+600	Ambila	pk 284+700
Manjakandriana	pk 48+500	andekaleka	pk 193+300	Tampina	pk 322+200
Mandraka	pk 70+400	Ambalahoraka	pk 203+400	Vohiteza	pk 353+100
Anjiro	pk 86+800	Lohariandava	pk 209+400	Manangareza	pk 369+700
Moramanga	pk 122+100	Fanasana	pk 226+200	Manguiers	pk 371+400
Andasibe	pk 148+300	Razanaka	pk 239+600	Maritime (Hastie)	pk 372+00
Ligne MLA			Ligne TA		
Moramanga	pk 0+000	Behenjy	pk 40+200		
Ambohidray	pk 38+200	Ambatolampy	pk 66+600		
Andaingo	pk 82+200	Sambaina	pk 124+900		
Vohidiala	pk 122+600	Andranomanelatra	pk 142+600		
Morarano Chrome	pk 18+600	Antsirabe	pk 158+100		

Source : [www.transport.gov.mg](http://www.transport.gov.mg).

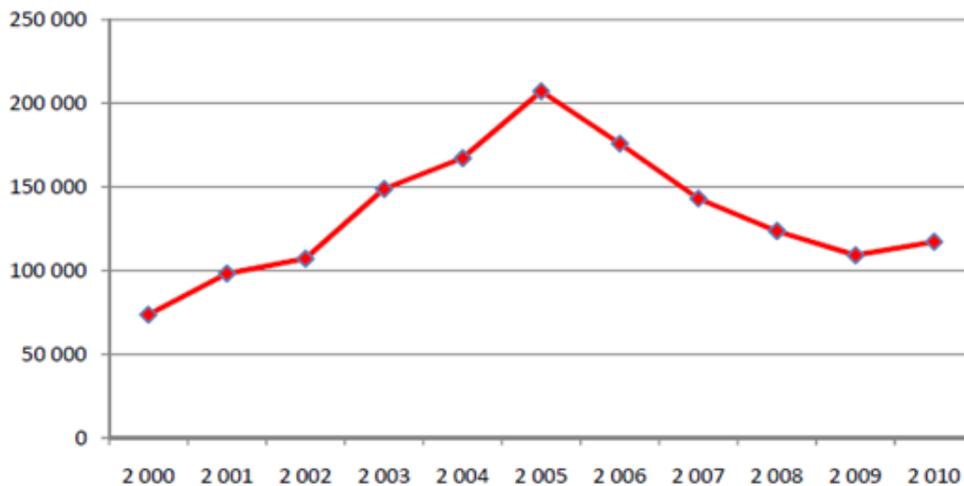
### 7.6.2.3. EVOLUTION DU NOMBRE DE VOYAGEURS TRANSPORTÉS DANS LE RÉSEAU NORD

L'évolution du nombre des passagers (figure 7.39) subit des baisses liées aux crises politiques (2002 et 2009). Après la diminution du trafic voyageur aux cours des quatre dernières années (2006 à 2009), une reprise apparaît en 2010.



**Figure 7.39 :** Evolution du nombre des voyageurs transportés par voie ferrée, Réseau Nord. Source : [www.transport.gov.mg](http://www.transport.gov.mg).

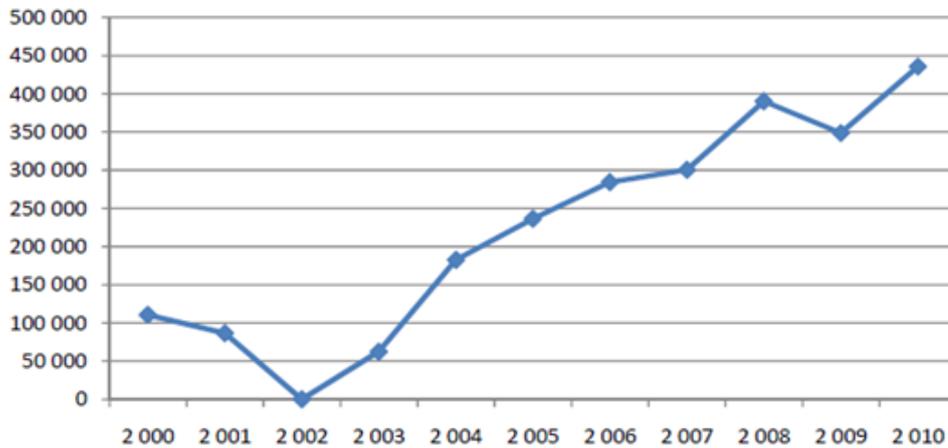
### 7.6.2.4. EVOLUTION DU NOMBRE DE VOYAGEURS TRANSPORTÉS DANS LE RÉSEAU SUD



**Figure 7.40 :** Evolution du nombre des voyageurs transportés par voie ferrée, Réseau Nord. Source : [www.transport.gov.mg](http://www.transport.gov.mg).

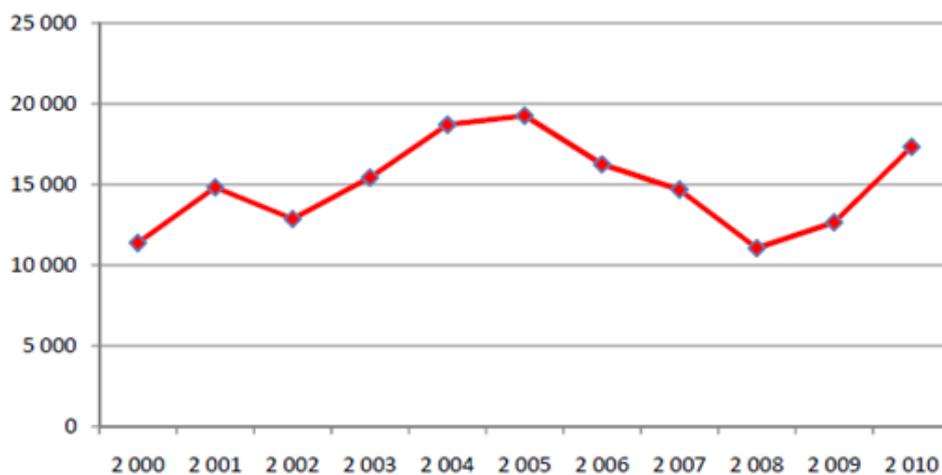
### 7.6.2.5. EVOLUTION DE LA QUANTITE DE MARCHANDISES TRANSPORTÉES DANS LE RÉSEAU NORD

La quantité de marchandises transportées par voie ferrée dans le Réseau Nord est en augmentation, comme la montre la figure 7.39.



**Figure 7.41 :** Evolution du tonnage de marchandises transportées par voie ferrée, Réseau Nord. Source : [www.transport.gov.mg](http://www.transport.gov.mg).

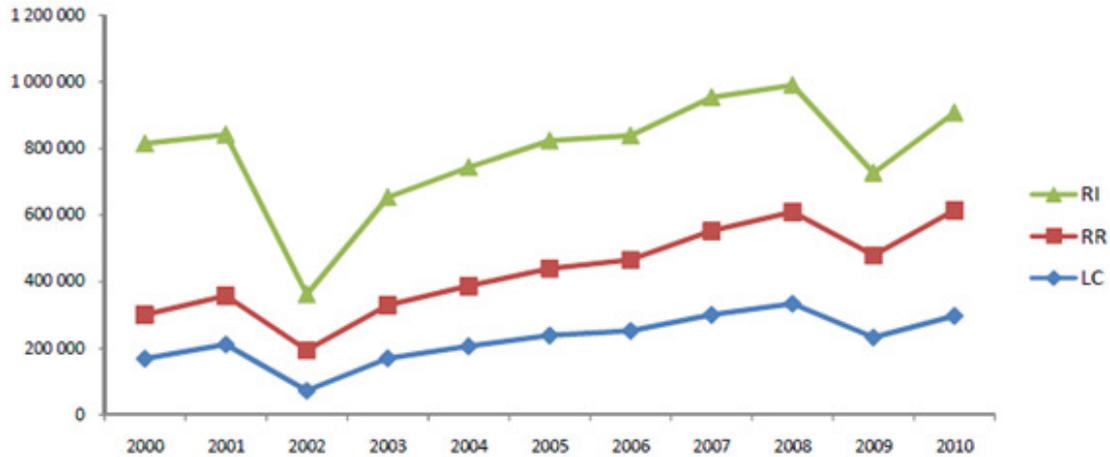
### 7.6.2.6. EVOLUTION DE LA QUANTITE DE MARCHANDISES TRANSPORTÉES DANS RÉSEAU SUD



**Figure 7.42 :** Evolution du tonnage de marchandises transportées par voie ferrée, Réseau Sud. Source : [www.transport.gov.mg](http://www.transport.gov.mg).

### 7.6.3. TRANSPORTS AERIENS

#### 7.6.3.1. EVOLUTION DES TRAFICS DE PASSAGERS TRANSPORTÉS PAR RÉSEAU



**Figure 7.43 :** Evolution des trafics de passagers transportés par réseau. *Source :* [www.transport.gov.mg](http://www.transport.gov.mg). LC = Réseau Long Courrier ; RR = Réseau Régional ; RI = Réseau Intérieur.

Exception faite des crises politiques (2002 et 2009), le nombre des passagers augmente au cours de la période 2000-2010.

#### 7.6.3.2. ACQUISITION D'AERONEF AIRBUS A340-300



L'Airbus A340-300 de la Compagnie Air Madagascar, au tarmac de l'aéroport international d'Ivato, Antananarivo. *Photo :* [www.matv.mg](http://www.matv.mg).

Le premier Airbus A340-300, une nouvelle acquisition de la compagnie aérienne nationale Air Madagascar, a atterri à Ivato le Mercredi 11 avril 2012. L'aéronef en question

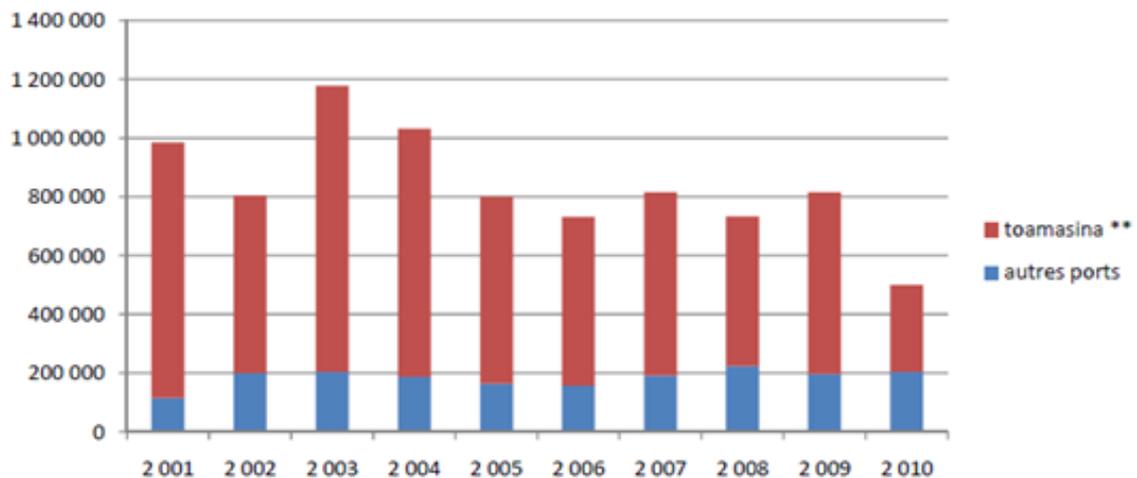
était la propriété de la compagnie Air France jusqu'à cette mise en vente-location octroyée à Air Madagascar. Le second Airbus est prévu être livré au mois de juin 2012 prochain.

Les deux aéronefs deviendront propriétés définitives d'Air Madagascar au bout de six années d'utilisation. Le premier aéronef a été mis en circulation par Airbus Industries en 1993. Un nouvel appareil de ce type s'achète à 238 millions US\$.

La majorité des compagnies aériennes internationales n'utilisent plus le modèle A340-300 et optent pour A340-400 et A340-600 qui consomment moins de carburants.

#### 7.6.4. TRANSPORTS MARITIMES

La figure suivante montre l'évolution des trafics portuaires d'hydrocarbures.



**Figure 7.44 :** Evolution des trafics portuaires d'hydrocarbures, en tonne. Pour Toamasina, les données de 2010 comprennent seulement les quantités de Janvier à Mai. Source : [www.transport.gov.mg](http://www.transport.gov.mg).

Le trafic portuaire des hydrocarbures est fluctuant.

#### 7.6.5. IMPACTS

Le secteur transport, en général, cause des impacts tant sur le plan environnemental que social, à savoir : la pollution de l'air et le changement climatique dus aux gaz d'échappement de voiture qui contiennent de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) et aux émanations de gaz et de poussières pendant l'entretien des routes, les nuisances sonores provoquées par la circulation des engins et la perte de biodiversité pendant la construction des routes.

L'enclavement de quelque région et le mauvais état des routes entraînent l'Inaccessibilité de la population aux services publics (écoles, hôpitaux, etc.). L'Insuffisance

d'infrastructures adéquates pour le traitement et le recyclage des déchets dangereux lors des accidents de transport ferroviaire contribuent à la pollution de l'environnement à Madagascar.

La Pollution marine par déversement d'hydrocarbure pourrait aussi entraîner des impacts négatifs sur les écosystèmes marins et la santé de la population par consommation des fruits de mer contaminés par ces produits.

Les projets d'infrastructure de transport provoquent souvent des déplacements de population aux environs des infrastructures nouvellement implantées ; ils suscitent des activités informelles et les risques de maladies transmissibles, particulièrement les maladies sexuellement transmissibles et le VIH SIDA ne sont pas à écarter.

### **7.6.6. PRESSIONS**

Le cataclysme naturel constitue l'une des causes qui entraîne la destruction des routes. Ainsi, l'impossibilité d'entretien, la réhabilitation et la construction des routes dus à la pauvreté exercent des pressions sur le secteur transport.

## **7.7. SECURITE**

Les objectifs spécifiques de la sécurité sont la protection des personnes, de leurs biens et leurs activités de production.



**Parade de la Gendarmerie Nationale lors de la Fête Nationale à Mahamasina. Photo :**  
*Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie Nationale.*

## 7.7.1. SECURITE INTERIEURE

### 7.7.1.1. POLICE NATIONALE

La norme internationale est de trois policiers pour 1000 habitants. Ce standard international de rapport nombre d'habitant/policier est encore loin d'être atteint. En effet, la dernière donnée du rapport nombre d'habitant/policier se situe comme suit :

**Tableau 7.37 : Nombre d'habitants par police 2003-2006.**

	2003	2004	2005	2006
Nombre d'habitants par police	2 450	2 332	2 055	2 514

Ce rapport est fonction de la pression démographique et du recrutement.

### 7.7.1.2. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES POSTES DE POLICE

L'objectif spécifique est la couverture à 100% des Districts dans un premier temps, et de tous les Communes dans le long terme. Pour le moment, nombreux Districts sont encore dépourvus des services de police et une seule Commune Rurale dans le pays est pourvu d'un Commissariat.

#### a. Province Antananarivo

Dix (10) Districts sur 19 sont pourvus de Commissariats de police :

- Région Analamanga : deux Districts sur huit pourvus des services de police ;
- Région Bongolava : un District sur deux ;
- Région Itasy : deux Districts sur trois ;
- Région Vakinankaratra : cinq Districts sur six.

#### b. Province Antsiranana

Huit Districts sur neuf sont pourvus de Commissariats de police :

- Région DIANA : quatre Districts sur cinq pourvus de Commissariat de police ;
- Région SAVA : quatre Districts sur quatre.

#### c. Province Fianarantsoa

Dix-sept Districts sur 25 sont pourvus de Commissariats de police :

- Région Amoron'i Mania : quatre Districts sur quatre pourvus de Commissariats de Police ;
- Région Atsimo Atsinanana : deux Districts sur cinq ;
- Région Haute Matsiatra : trois Districts sur six ;
- Région Ihorombe : deux Districts sur trois ;

- Région Vatovavy Fitovinany : cinq Districts sur sept ;
- Commune Rurale Ranohira : un Commissariat de police.

#### **d. Province Mahajanga**

Dix-huit Districts sur 21 sont pourvus de Commissariats de police :

- Région Betsiboka : deux Districts sur trois pourvus de commissariat de police ;
- Région Boeny : quatre Districts sur six ;
- Région Maintirano : cinq Districts sur cinq ;
- Région Sofia : sept Districts sur sept.

#### **e. Province Toamasina**

Treize Districts sur 18 sont pourvus de Commissariats de police :

- Région Alaotra-Mangoro : quatre Districts sur cinq ;
- Région Analanjirofo : six Districts sur six ;
- Région ATSIANANA : trois Districts sur sept.

#### **f. Province Toliara**

Treize Districts sur 22 sont pourvus de Commissariats de police :

- Région Androy : un District sur quatre pourvus de Commissariat de police ;
- Région Anosy : trois Districts sur trois ;
- Région Atsimo-Andrefana : cinq Districts sur neuf ;
- Région Menabe : cinq Districts sur cinq.

Concernant le nombre d'incidents, délits et infractions comme les feux, l'information n'est pas disponible. Etant donné que les services de police sont essentiellement implantés au niveau des Chefs-lieux de Districts. Par conséquent, les services de police connaissent rarement ou ne connaissent presque pas des faits touchant l'environnement.

### **7.7.2. FORCES ARMEES**

Les informations provenant du site web du Ministère des Forces Armées ([www.defense.gov.mg](http://www.defense.gov.mg)) indiquent que la Défense Nationale consiste en la prévention d'une menace extérieure. Cette conception garde toujours sa pérennité et justifie à elle seule la valeur intrinsèque de l'Armée. Cependant, face au contexte actuel, l'Armée s'efforce de valoriser toutes ses potentialités et de les utiliser en synergie, ce afin de participer au développement intégré et équilibré du pays. De ce fait, son intervention ne se limite plus à la Défense militaire mais touche le domaine de la défense civile dans les aspects ci-après :

- Lutte contre l'insécurité ;
- Monitorat Agricole ;
- Lutte contre les cataclysmes naturels ;
- protection de l'environnement,

- Création et réfection de routes ;
- Protection civile : gestion des risques et catastrophes, en cours d'extension dans toutes les Régions ;
- Appui aux services publics de santé ;
- Brigade mixte pour la lutte contre la piraterie maritime ;
- Brigade mixte pour la lutte contre l'exploitation illicite des bois précieux ;
- Garde côte ;
- Détachement autonome de sécurité rurale.



Gendarmes face au feux de brousse



Contrôle de véhicule sur axe routier



Surveillance des côtes

## 7.8. ENVIRONNEMENT ET AFFAIRES NATIONALES

### 7.8.1. INTRODUCTION

Le sous-thème « environnement et affaires nationales » apparaît pour la première fois dans le Rapport sur l'Etat de l'Environnement à Madagascar. La raison est simple. On a constaté que depuis 2007, il apparaît de fortes interactions entre l'environnement naturel et la vie de la nation. Ce sont deux variantes de dimensions opposées mais corrélativement interdépendante. Nous allons donc présenter ci-après les éléments caractéristiques de ces interactions.

### 7.8.2. CONCEPTS ET DEFINITIONS

#### 7.8.2.1. DÉFINITION ET DÉTERMINANTS DES AFFAIRES NATIONALES

Les définitions ci-après sont rédigées, d'après la perception du peuple Malagasy, de la société civile, des acteurs politiques et d'autres dans le cadre de l'élaboration de ce rapport. Ce sont donc des concepts en vogue entre 2007 et 2012.

#### a. L'affaire nationale

« L'affaire nationale c'est tout ce qui touche la vie de la Nation. Il s'agit principalement de la gouvernance politique, sociale, économique et environnementale ».

#### b. L'Environnement et les affaires nationales

Comme nous le savons déjà, l'environnement est tout ce qui nous entoure. L'environnement et affaire nationale sont donc la transformation d'un fait ou d'un évènement, classé hors de la connaissance de la majorité, mais suite à des interventions politiques ou

des médias, intéressent la nation et apportent de nouveau changement de comportement et de mode vie à la société.

### c. Déterminants des affaires nationales

D'après la théorie d'adaptation des Malagasy, les déterminants de l'affaire nationale sont : les politiciens et les médias. Le tableau 7.37 illustre ce déterminisme.

Le concept « affaire nationale » intègre le rapport de force entre les différents acteurs ou parties prenantes, notamment l'Etat, le secteur privé et la société civile. Chaque acteur joue un rôle qui lui confère un pouvoir spécifique dont l'exercice influence la gestion des ressources à l'échelle de la Nation. Néanmoins, durant ces cinq ans, la perception des affaires nationales découle du rôle et de la position potentielle dominante de l'Etat par rapport aux autres acteurs.

**Tableau 7. 38 : Déterminants d'une affaire nationale.**

ORGANISMS DES FAITS	DETERMINANTS (INTERVENTION)		QUALIFICATION
	POLITICIENS	MEDIAS	
Socio-économiques	AUCUNE	AUCUNE	Fait socio-économique
	AUCUNE	INTERVENTION	Fait socio-économique inquiétante
	INTERVENTION	AUCUNE	Affaire nationale
Environnementaux	AUCUNE	AUCUNE	Fait socio-économique
	AUCUNE	INTERVENTION	Fait socio-économique inquiétante
	INTERVENTION	AUCUNE	Affaire nationale
Politiques	AUCUNE	AUCUNE	Fait politique
	AUCUNE	INTERVENTION	Affaire nationale
	INTERVENTION	AUCUNE	Affaire nationale

Source : Division Analyse Politique, Ministère des Relations avec les Institutions.

## 7.8.2.2. ACTEURS DES AFFAIRES NATIONALES

### a. Le peuple

La constitution de la 4<sup>ème</sup> république cité en sa préambule : « le peuple Malagasy souverain ». Les principes démocratiques et les valeurs républicaines déclarent aussi que le peuple est le seul et l'unique source du pouvoir. Il décide par le biais de l'élection, de ses propres volontés ou par l'intermédiaire d'un représentant, la personne qui la dirigera. Il décide et participe à la plus grande affaire nationale que l'on appelle généralement : élection.

## **b. Les messagers du peuple**

Juridiquement parlant, les représentants du peuple sont les parlementaires. Mais la crise socio-politique de 2009 a apporté de nouvelles approches sur la représentation, et l'ambiguïté dans les décisions réside. Le peuple est représenté par des personnalités politiques désignées. Ces dernières ont les mêmes statuts que les parlementaires élus.

Les membres du Conseil Supérieur de la Transition (CST), du Congrès de la Transition (CT) détiennent les tiers des décisions sur les affaires nationales. Certes, la représentation du peuple est constatée également au niveau des autorités traditionnelles ou notable. Dans la culture Malagasy, la famille a été toujours représentée par les « Raimandreny ». Ces catégories de gens reçoivent le consentement et le respect de la famille d'origine ainsi que de la société. Ils ont l'obligation de porter la parole à la société ou à l'autorité tierce.

## **c. L'Etat**

Juridiquement parlant, l'Etat est l'ensemble des pouvoirs politiques, population et territoire. Mais d'autre part, L'Etat comprend également les institutions politiques (gouvernement, parlement et judiciaire) et les organes administratifs du secteur public. L'Etat est l'autorité chargée d'établir et de faire respecter les règles qui gouvernent la vie politique et économique au sein de la société. Il a le pouvoir de contrôler les actions des autres acteurs et d'employer la force pour maintenir l'ordre.

## **d. Le secteur privé**

Il rassemble les entreprises privées, y compris les secteurs non structurés ou informels. Etant donné que le secteur privé est le principal créateur de richesse et d'emplois dans une société, les entrepreneurs (y compris les agriculteurs et les artisans) peuvent constituer un pôle de pouvoir, pouvant agir comme contrepoids à la puissance de l'Etat. Son rôle est d'exercer une pression sur l'Etat, dans la recherche et la mise en œuvre d'une politique économique plus efficace.

## **e. La société civile**

La société civile est l'ensemble de groupes d'individus, organisés ou non, qui interviennent de manière concertée dans les domaines social, économique et politique. Les organisations de la société civile comprennent les organisations non gouvernementales, les syndicats, les groupements culturels ou religieux, les clubs, les associations professionnelles, les associations commerciales, les institutions universitaires, les organes d'informations, etc. Elles jouent le rôle d'intermédiaire entre les citoyens et l'Etat, et contrôlent le gouvernement afin que ce dernier soit plus responsable et opère dans le sens de la sauvegarde de l'intérêt général.

## **f. La société politique**

C'est l'ensemble de toutes les personnes physiques et/ou morales qui participent effectivement avec un certain degré d'implications dans les activités politiques. La société

politique est composée des partis et des organisations politiques. Les entités politiques détiennent le rôle d'éduquer la population sur la gestion de la société. Elle a pour but de conquérir le pouvoir par l'intermédiaire duquel elle exécute ses programmes de développement.

### **g. L'organisation internationale**

L'organisation internationale est l'ensemble des institutions de regroupement régional et mondial des états souverains dans le but de recherche des intérêts communs. L'échelon suprême est le système des Nations Unies.

### **7.8.2.3. DOMAINES ET ÉVOLUTIONS DES AFFAIRES NATIONALES DEPUIS 2007**

Depuis l'année 2007, la vie de la nation s'est accélérée. Deux ans après l'élection présidentielle, le pays avait connu des turbulences politiques qui avaient commencées par un soulèvement populaire en 2009 et une transition de trois ans jusqu'en cette année 2012. A ce titre, de nombreux événements et faits ont été classés comme affaire nationale, vu l'ampleur et l'influence qu'ils ont sur la fragilité du pouvoir de transition.

#### **a. Affaires politiques**

L'affaire politique touche principalement l'interaction entre les entités politiques dans les processus de prises de décision. Depuis la transition de 2009, Madagascar a connu de bouleversements politiques.

**Tableau 7. 39 : Nombre des de faits classé affaires nationales**

Rubriques	Accords politiques	Grèves syndicales	Lois adoptées
Nombres	07	15	24

Source : Division Analyse Politique, Ministère des Relations avec les Institutions.

#### **b. Affaire administrative**

L'affaire administrative se focalise sur l'interaction entre les différents niveaux décisionnels au sein de l'appareil administratif, ainsi que le fonctionnement de la bureaucratie en tant qu'instrument de la conception et de la mise en œuvre des politiques décidées au niveau de la sphère politique.

Elle serre l'ensemble du système administratif, les ressources humaines et matérielles mises en œuvre pour la fourniture des services publics. Or, depuis 2009, depuis la crise, la gestion des affaires courantes de l'Etat est la méthode de gestion de l'affaire administrative, c'est-à-dire vers la rationalité dans l'exercice du service publique par l'application de la politique d'austérité.

### **c. Affaires socio-environnementales**

L'affaire socioculturelle est la gestion de l'intégration de l'espace temporelle et spatiale dans la dimension environnementale. Elle touche la population, la santé, l'aspect social, la jeunesse, la sécurité, la culture, l'éducation, le transport et la gouvernance.

La progression de la civilisation et de nouvelles technologies force la dimension sociale dans l'environnement naturelle. Les tendances 2009 à 2012 ont été marquées par les exploitations illicites des ressources naturelles et des ressources rares, ainsi que l'incohérence des activités institutionnelles qui constitue un handicap majeur dans la réalisation de la politique de l'Etat.

### **d. Affaires économiques**

L'affaire économique concerne l'interaction entre les acteurs dans les processus de prise de décisions ayant une incidence sur l'économie. De ce point de vue, l'affaire économique est un domaine connexe entre les affaires politiques et administratives. En effet, elle s'appuie sur les éléments de l'affaire politique en ce sens que les décisions en matière de politique économique, mais également sur les éléments de l'affaire administrative dans la mesure où les organes administratifs sont les principales parties prenantes de la gestion économique.

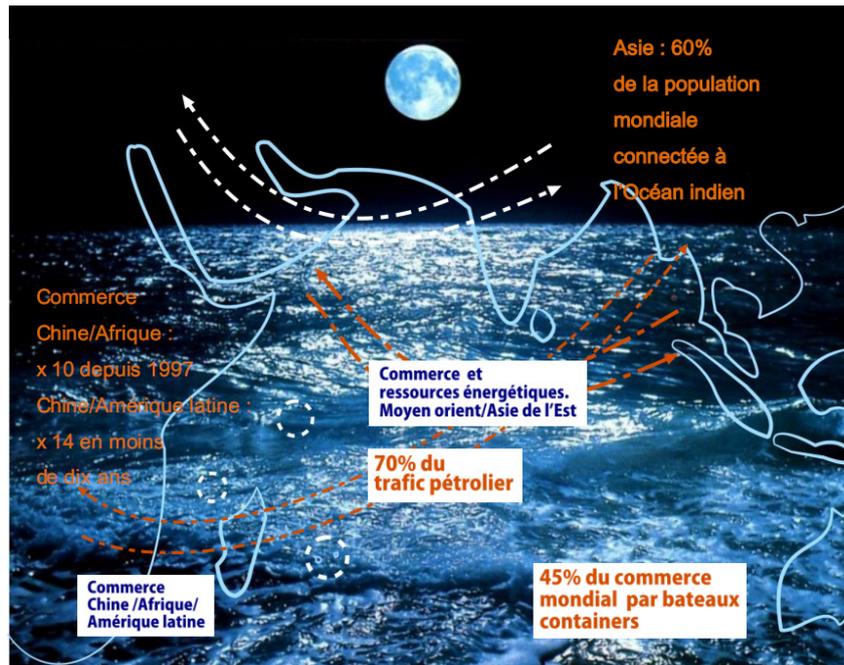
## **7.8.3. ENJEUX, PRESSIONS ET AFFAIRES NATIONALES**

### **7.8.3.1. ENJEUX DE L'ENVIRONNEMENT SUR LES AFFAIRES NATIONALES**

L'environnement naturel fleure des pressions sur la gestion des affaires nationales. Ceci est constaté plus précisément dans la gestion des affaires politiques et administratives.

#### **a. Politique et géopolitique**

Madagascar est un point stratégique de l'Océan Indien. Sa frontière est délimitée par la mer et le pays est le lieu du passage de la route du pétrole. Les grandes puissances ont des attentions particulières sur Madagascar.



**Figure 7. 45 : Position géostratégique de Madagascar.**

**b. Les problèmes politiques : facteurs de risque enjeu nucléaire et des changements climatiques**

Le changement climatique est l'une des préoccupations environnementales mondiales majeures. Les politiques créent la dynamique dans la prise de décision du domaine environnemental. Pour le cas du nucléaire, en dehors des impacts négatifs, plusieurs pays nucléarisés ont définis ou ont même mis en place des politiques actives de sortie du nucléaire. Par exemple, sur les 18 pays de l'OCDE, sept n'ont jamais fait de nucléaire, un pays a arrêté le nucléaire, un n'a pas mis en service les réacteurs (après référendum) et neuf ont des réacteurs en services. La principale raison d'arrêt des initiatives politiques du nucléaire est la pression sociale et politique.

**c. Géostratégie de l'énergie : le pétrole**

L'énergie non renouvelable représente 87% des sources d'énergies de la planète, parmi lesquelles le pétrole représente 35%. Les pays importateurs de pétrole sont les Etats Unies, l'Union Européenne et la Chine. Le pétrole représente des enjeux géostratégiques et géopolitiques internationales. La réserve mondiale est de 1 200 milliards de barils.

**Tableau 7. 40 : Dépendance pétrolière mondiale**

	1973	2001	2025
<b>USA</b>	35%	55,7%	71%
<b>UE</b>		50,1%	68,6%
<b>CHINE</b>		31,5%	73,2%

Source : Conférence du GCA RATRIMOARIVONY 09/12/2010.

Pour le cas de Madagascar, le déficit commercial est de 1,6 milliard. Madagascar consomme 15 000 barils par jour de pétrole. L'importation de ce produit représente 23,1% du total des importations du pays. La capacité de négociation Malagasy est comme suit : part de l'Etat 65% *on shore* et 61% *offshore*.

**Tableau 7. 41 : Estimation des réserves de pétrole à Madagascar.**

SITE	BEMOLANGA	TSIMIRORO
Quantité (barils)	2 à 20 milliards	200 Millions à 2 milliards

Source : Conférence du GCA RATRIMOARIVONY 09/12/2010.

Les risques engendrés par le pétrole sont :

- Exposition des inégalités sociales et régionales : la rente appartient à une minorité d'individu ;
- Recherche de la paix sociale par des moyens artificiels (recrutement pléthorique dans la fonction publique, politique des subventions) ;
- Dévalorisation du travail (manuel, agriculture, technique, etc.) ;
- Corruption.

**d. Exploitations des ressources minières**

Les ressources minières attirent extrêmement l'attention des grandes puissances. Les contrats d'exploitations créent des polémiques à Madagascar. Le projet Ambatovy, QMM, WISCO et SAKOA créent des enjeux majeurs dans les affaires politiques.

**e. Bois précieux**

Les trafics de bois précieux, précisément le bois de rose, devient de plus fréquents. Chaque acteur des affaires économiques et environnementales dénoncent l'irrégularité des exploitations. Mais on ne sait pas officiellement à qui est la faute.

**f. Socioculturels**

L'environnement est la plus touchée par les exploitations du sous-sol :

- Santé : augmentation du taux de prévalence des maladies sexuellement transmissibles ;
- Brassage de la population avec les travailleurs étrangers (métissage) ce qui entrainerait une dissolution progressive de la langue et des cultures Malagasy ;
- Sociale : risque d'exposition sociale et d'exodes rurales.

### 7.8.3.2. PRESSIONS CAUSEES PAR LES AFFAIRES NATIONALES SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans un pays comme Madagascar où la démocratie n'est qu'un idéal, les pressions sur l'environnement résultent des nombreux facteurs et viennent en grande partie de sa mauvaise gouvernance. Les impacts potentiels de la mauvaise gouvernance sur les ressources naturelles sont considérables pourtant tout le monde semble satisfait et reste assis, sans rien faire.

Ces facteurs sont principalement : (i) d'ordre institutionnel ; (ii) d'ordre textuel ; (iii) l'échec du processus de décentralisation ; (iv) le non aspect par les citoyens des principes fondamentaux de la bonne gouvernance ; et (v) l'instabilité politique.

#### a. Les facteurs d'ordre institutionnel

Malgré les efforts du Gouvernement Malagasy à mettre en place des perspectives institutionnelles, depuis le Programme Environnemental I, les institutions environnementales subissent aujourd'hui plusieurs défaillances dans la l'adoption et l'application des mesures socialement souhaitables.

##### (a.) Institutions faibles et injustement conçues

En parlant d'institutions, il s'agit des systèmes d'organisations, des règles, y compris les règles informelles, qui coordonnent les comportements humains. Elles sont nécessaires pour un développement durable et équitable. Donc sa création doit être justifiée par l'émergence des problèmes environnementaux. Mais ce n'est pas le cas pour certains institutions à Madagascar : elles sont faibles et n'ont pas des raisons d'être, car ils n'arrivent pas à protéger la population et à protéger un vaste ensemble de ressources. Il faut qu'elles répondent aux grands changements qui se produisent au cours des 50 prochaines années : innovations technologiques ; urbanisation ; croissances économiques ; raréfaction ou reconstitution des ressourcées naturelles et environnementales ; et les liens consolidés entre les nations. Donc il faut qu'elles soient les conçues de manière stables, mais qu'elles soient capables de changer et de s'adapter, et l'apparition de nouvelles institutions sont sollicitées.

##### (b.) Des institutions incapables et inefficaces

A Madagascar, le système institutionnel a trois fonctions clés dans la gestion de l'environnement. Il s'agit de percevoir les signes annonçant les besoins et les problèmes, notamment dans les zones en marge de la société. Cela implique que les institutions concernées produisent de l'information, que l'on donne aux citoyens les moyens de se faire entendre, que l'on réagisse au *feedback* et que l'on favorise l'apprentissage. Il s'agit ensuite d'équilibrer les intérêts, tout simplement en négociant les changements et en définissant des accords, en évitant les impasses et les conflits.

Il s'agit aussi, troisièmement, de mettre en œuvre et d'appliquer les solutions et les mesures répressives en assurant, de façon crédible, l'applicabilité des accords et des sanctions.

Les obstacles sont tout d'abord, les intérêts personnels. Le gouvernement accorde souvent trop d'importance aux intérêts concentrés, lorsqu'il s'agit par exemple d'exploiter les bois précieux et les ressources minières, surtout depuis 2009.

Un deuxième obstacle est la faculté de définir des engagements crédibles pour la protection des personnes et des ressources. Le troisième est constitué par les institutions qui ne favorisent pas l'intégration.

### (c.) L'insuffisance des moyens humains

Au niveau de la fonction Publique malgache, le personnel est très insuffisant. Presque la moitié des fonctionnaires parte en retraite cette année 2012 (recensement de 2005). Dans le secteur environnement, les agents de services sont toujours restés en nombre insuffisant. L'effectif n'est pas vraiment significatif à l'égard des tâches à réaliser

Par exemple, sur les questions forestières, on compte actuellement 25 000 ruraux pour 25 000 ha de forêt, sous la responsabilité d'un seul agent forestier. Il reste notablement inefficace pour assurer ses taches de surveillance.

**Tableau 7. 42 : Evolution des effectifs de l'administration forestière de 1900 à 2004.**

Années	Nombre d'agents	Observations
1900	2	
1921	10	1 inspecteur
1934	57	2 ingénieurs
1937	801	56 ingénieurs et 366 techniciens
1987	9 002 agents et trois fonctionnaires	Vieillessement du corps des forestiers, trop forte concentration du personnel à la capitale et sous qualification du personnel
1995	4 934 agents dont 673 fonctionnaires	
2000	5 155 agents dont une centaine de fonctionnaire	
2004	11 206 agents dont une centaine fonctionnaires	8,2 millions ha de forêts hors aires protégées

Source : Administration forestière

### b. Les facteurs d'ordre textuel

Le cas de divergence des textes est fréquent à Madagascar, surtout depuis la crise de 2009. Particulièrement, les textes forestiers ne présentent que des anomalies et des incohérences qui amènent les institutions à prendre des décisions contradictoires et vont à l'encontre de l'intérêt général. En décembre 2010, les textes régissant ce secteur ont fait l'objet d'analyse par l'Observatoire National de l'Environnement et Forestier et l'organisation des sociétés civile l'Alliance Voahary Gasy avec des représentants des ministères concernés ainsi que les partenaires techniques et financiers. Ils ont constaté au cours de cette analyse le nombre surélevé des textes.

Cela implique logiquement l'incohérence des divers textes sectoriels et aussi le non-respect de certains principes de l'Etat de Droit. Il s'agit plus précisément du principe de parallélisme des formes et celui de la théorie de l'acte contraire.

Particulièrement pour l'exploitation de bois de rose, les arrêtés interministériels promulgués ne sont pas en parfaite cohérence avec la loi forestière, parmi lesquels celui en date du 28 janvier 2009 autorisant à titre exceptionnel l'exportation à l'état brut de bois de rose pour 13 opérateurs. La raison du caractère exceptionnel et le choix de ces opérateurs restent flous ; et la loi forestière violée ne mentionne pas l'exportation à l'état brut de ces bois précieux.

Un autre cas plus récent était un autre arrêté autorisant l'exploitation des produits forestiers, contrairement aux dispositions officiellement prises par les instances supérieures de l'autorité de la Transition qui interdisait la filière. Après une analyse, non seulement il s'agit du non-respect des principes démocratiques, mais aussi d'incohérences des actions des différentes institutions. Cette situation a des conséquences graves sur l'environnement.

Certaines textes édictés à l'échelle nationale restent complexes, peu connus, contradictoires et mal adaptées aux réalités locales. Généralement, telles réglementations judiciaires n'ont pas de légitimité locale, compte tenu de l'ignorance même des services administratifs environnementaux.

### **c. Echec de l'application de la politique de gouvernance démocratique**

#### **(a.) Echec de processus de décentralisation**

Par définition, la décentralisation est le transfert du pouvoir de décision dans un niveau de gouvernement le plus proche du terrain, Autrement dit, il existe une autre personne morale de Droit Public habilitée et capable de gérer elle-même ses affaires locales, sans solliciter l'Etat.

Cette tendance existe déjà à Madagascar depuis l'existence du *fokonolona*, mais aujourd'hui, elle figure parmi les exigences des bailleurs de fonds au même titre que la démocratie et parmi les réformes généralisées des institutions dans le sens du partage du pouvoir publique et davantage des possibilités de participation.

Pourtant la possibilité donnée à la population locale à participer aux affaires nationales n'est pas exercée d'une manière effective. La décision prise reflète un caractère unilatéral du pouvoir central. C'est le cas de la gestion communautaire et du transfert de gestion des ressources naturelles aux communautés locales.

#### **(b.) La gouvernance en période de crise**

Au moment de crise, le pays s'approche de l'anarchisme. On arrive parfois à penser que l'Etat a perdu sa capacité de réglementation ; et que certains individus pensent qu'ils sont au-dessus de la loi.

C'est l'une des facteurs de la mauvaise gouvernance, notamment le non-respect des textes, l'absence d'informations, la corruption et surtout l'insécurité. En effet, les règles de jeux sur la gestion des ressources naturelles et environnementales restent incompréhensibles pour la majorité des citoyens.

## **LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES**

### **POPULATION HUMAINE**

- Word Press, Le Dico des définitions du 17 Septembre 2011.
- INSTAT/DSM/EPM 2010
- CIA World Factbook Version janv 1.2007 et Instat 2011
- Enquête périodique auprès des ménages 2010. Rapport principal.
- INSTAT/Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales
- Projection démographique, INSTAT
- représentation graphique du tableau des quotients de mortalité des enfants,
- EDSMD IV, INSTAT
  - Université de Sherbrooke, perspective monde, 2012
  - <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=1&codeStat=SP.URB.TOTL.IN.ZS&codePays=MDG&codeTheme2=1&codeStat2=x&langue=fr>
  - Projection démographique (RGPH 1993), INSTAT
  - Représentation graphique du tableau de répartition de la population active par tranche d'âges, EPM/INSTAT/2010
  - INSTAT/DSM/EPM 2005 et 2010
  - INSTAT/DSM/EPM 2010
  - Représentation graphique du tableau d'évolution des ratios de pauvreté de 1993 à 2010, INSTAT/DSM/EPM 1993 à 2010
  - INSTAT/DSM/EPM 2005 et 2010
  - INSTAT/DSM/EPM 2010
  - Représentation graphique comparative des tableaux de classement subjectif en quintile du niveau de vie, EPM 2005/2010
  - INSTAT 2011 / D.S.E ; Rapport National sur le Développement Humain 2006/PNUD, CINU, BM
  - Représentation graphique des données du Rapport national sur le Développement Humain/PNUD/BM
  - Représentation graphique du tableau du Rapport Mondial de Développement Humain, 2011

### **JEUNESSE ET ENVIRONNEMENT**

- Ministère de la Jeunesse et des loisirs, Rapport social et environnemental 2006-2011
- Service de la Jeunesse et des sports, Betsiboka- 2012, AJDM : Association des Jeunes de Maevatanana
- EDSM-IV 2008-2009
- Noasilalao,, Elèves de l'EPP de Malaimbandy
- Noasilalao,, Population Jeunes de Malaimbandy

- Ministère de la Fonction Publique du Travail et des Lois Sociales /DEFP in Rapport économique et financier 2010 – 2011
- Banque mondiale- 2009 Promouvoir l'emploi : au-delà des promesses pour une stratégie active
- ODEROI 2008 in Les jeunes malgaches faits et chiffres
- SMAJ/DPJ/MJL/2011
- DI/MJL/2011
- MJL, situation des infrastructures 2010
- Répartition géographique des infrastructures sportives existantes dans les régions/ MJL/ DI/2010.

## ETAT DE LA SANTE HUMAINE

- Organisation mondiale de la Santé, Public Health and Environnement, Geneva, 2007
- Définition proposée par le bureau européen de l'OMS en 1994 lors de la conférence d'Helsinki
- ASEB Madagascar, 2010/MSANP-MEF
- DVSSE 2011
- Annuaire des statistiques sanitaires de 2006 à 2010.
- Base de données PNLP et Service des Statistiques Sanitaires/MSANP
- Programme national de lutte contre les IST/SIDA/MSANP
- Réponse nationale face aux IST, au VIH et au Sida, rapport annuel 2010
- Source : Rapports annuels du PNLS – Ministère de la Santé Publique
- Ministère de la Santé Publique, Programme National de Lutte contre le Sida 2010
- SLMER, Annuaire de statistique du secteur santé 2009
- ACSQDA 2011
- INSTAT
- INSTAT/DSM/EPM 2010
- EPM 2010
- Politique et Stratégie Nationale en Assainissement
- DULMN : Plan directeur de lutte contre les Maladies Tropicales Negligées (MTN), 2011

## EDUCATION

- Les adolescents de la région de l'OI, chapitre 2 : éducation et formation
- INSTAT/EPM 2005,2010
- Représentation graphique des tableaux des taux de scolarisation, EPM 2004/2010
- représentation graphique de l'EPM/2004/2010
- représentation graphique de l'EPM/2004/2010
- Représentation graphique des données MENRS/2011
- MEN 2011
- UNESCO/BREDA, DAKAR, 7, 2007
- Service Statistique, Enseignement supérieur / MENRS-INSTAT

## TRANSPORT

- <http://www.transport.gov.mg/document/pdf/ccr2010.pdf>
- <http://www.dilag-tours.ch> dilag-tours\_voyage à Madagasca

- Article de Mr Marc A du MaTv (siteweb MaTv)

### DIVERSITES CULTURELLES

- REEM 2007
- <http://www.mcp.gov.mg>

### SECTEUR SECURITE

- <http://www.defense.gov.mg>

### ENVIRONNEMENT ET AFFAIRES NATIONALES

- Documents MRI
- Afrique n° : 156 du 18 mars 2010 International crisis group
- Géostratégie de l'énergie : Mickael T Klare, Mai 2008
- Rapport national sur le développement humain, PNUD 2000
- Madagascar Action Plan, 2007-2012
- Rapport sur le développement durable dans le monde, 2003

